

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 21 juillet 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Rostov menacé de trois côtés à la fois (Voir en page 3)

D'où vient l'argent ?

En marge du "second front" — Un point d'interrogation qui vaut la peine qu'on s'y arrête — La "Presse" ne donne pas pour rien son espace et son papier — Papillons et placards coûtent cher

M. Pelletier marquait hier l'importance de la question dite du second front. Cette question offre, entre bien d'autres, un aspect fort singulier, sur lequel il convient de projeter un peu de lumière.

Le problème de la répartition des forces, dans un conflit mondial, dépasse tout le monde en conviendra, la compétence des particuliers. Elle relève d'abord des gouvernements et des stratèges. En temps ordinaire, ce serait une chose dont le public ne s'occuperait guère. Aussi bien, la campagne qui se fait aujourd'hui en faveur d'un second front, et qui prétend imposer aux gouvernements alliés, ne peut-elle être que le fait de meneurs connaissant fort bien leur affaire, disposant de ressources considérables.

De ce dernier point, nous venons d'avoir chez nous une preuve frappante.

La Presse de samedi publiait, en page 31, une annonce de six pleines colonnes, sous ces titres flamboyants : Nous avons le Courage, les Soldats et les Armes — Qu'attendons-nous pour le second front ? On y lisait, entre autres choses, ceci :

ATAQUER... C'EST LA VICTOIRE!
ATTENDRE... C'EST LA DEFAITE!

Il faut que nous ouvrons immédiatement le second front... avant qu'Hitler ne s'empare des puits d'huile du Caucase... avant qu'il n'opère sa jonction avec les Japonais et ne s'empare du reste de l'Europe et de l'Asie.

Il faut créer un front dans l'Ouest si nous voulons assurer la victoire des Alliés. C'est là la grande crainte d'Hitler. Mais il espère bien que nous raterons encore le coup.

Tous nos chefs s'accordent sur "l'urgence qu'il y a d'ouvrir un second front en Europe en 1942". Dans cinq mois, trois mois... même dans un mois, il sera peut-être déjà trop tard!

Les combats qui se livrent sur le front de l'est sont les combats de Montréal et Québec. Le sort du Canada... de toute la civilisation... sera décidé cet été. Dans cette guerre des peuples, nous, le peuple du Canada, demandons une action immédiate afin d'écarter Hitler, cette année même, sur deux fronts. Nous avons le devoir de faire connaître notre opinion sur cette question de vie ou de mort. C'est à nous, le peuple, de vaincre cet esprit munichois qui s'oppose au pacte Churchill-Roosevelt-Molotov.

Faisons savoir au Premier Ministre Mackenzie King que nous voulons ce second front IMMEDIATEMENT... et que nous nous engageons à faire tout en notre pouvoir pour assurer le succès d'un tel front.

On n'imagine point que la Presse ait donné pour rien le papier et l'espace qu'exigeait un pareil placard. Et voici tout de suite le premier débours qui doit être d'ordre considérable.

Mais ce n'est pas tout. Au bas de ce placard, on pouvait encore lire ceci :

Prenez part à la campagne du SECOND FRONT! Citoyens, unions, comités d'ateliers, clubs d'employés aux travaux de guerre, tous... envoyez vos suggestions. Venez ou écrivez (adresse ci-dessous) pour obtenir les pièces de propagande suivantes :

Placards de vitrines, Pannaux-réclames, Cartes de pétition (pour distribution en gros), Papillons pour pare-brise et colis, Résolution d'un second front

ainsi que Programme en 6 points et Constitution du Comité de Québec pour la Victoire Alliée.

Placards de vitrines, Pannaux-réclames, Cartes de pétition, Papillons pour pare-brise et colis, résolutions, programmes, etc., cela coûte cher. Ni le papier, ni l'encre, ni le travail de composition ne se donnent pour rien.

D'où vient donc l'argent ?

Certes, au bas de l'annonce de la Presse, on peut lire ceci, sur six colonnes :

Cette annonce est publiée et payée par le COMITE VICTOIRE ALLIEE, chambre 609A, 1117 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Et l'on nous dira qu'il est vraisemblable que c'est le même Comité Victoire Alliée qui paie ou paiera les placards de vitrines, les panneaux-réclames, les cartes de pétition, les papillons pour pare-brise, etc.

Mais qui alimente la caisse du Comité Victoire Alliée ? Quelles sont les gens assez riches, assez généreux, assez convaincus pour faire de pareils frais ?

Que ces messieurs, qui savent faire plier leur modestie au point de s'identifier publiquement au peuple du Canada, au point de prétendre parler en son nom, que ces messieurs aillent plus loin encore :

Qu'ils nous disent simplement, ouvertement, qui ils sont.

On aura plaisir à les connaître.

Omer HEROUX

P. S. — Le Star d'hier soir publiait à son tour ce grand placard, ce qui suppose des frais nouveaux et qui comment. Au bas du texte, on voyait cette fois que l'annonce est publiée par le Québec Committee for Allied Victory et que le président de ce comité est M. John Kerry, avocat, son vice-président, le Dr Raymond Boyer et la secrétaire exécutive, Mary (Madame) ou Mademoiselle Jennison. Voici trois noms, mais MM. Kerry et Boyer, Madame (ou Mademoiselle) Jennison ne doivent pas faire, à eux seuls, les frais de la propagande. On serait, encore une fois, curieux de connaître les noms des autres souscripteurs.

Bloc-notes

Notre effort de guerre

La Chambre des Représentants de Washington a approuvé hier le projet des nouvelles taxes étatsunien. Il atteint le chiffre important de \$6,271,000,000. Mais c'est tout de même proportionnellement une feuille d'impôt bien moins lourde que celle du Canada. Dans le budget adopté il y a quelques semaines par le parlement canadien, on a imposé des taxes pour \$1,944,000,000. La population du Canada était en chiffres ronds en 1941, de 11,419,000 âmes; celle des Etats-Unis était, en 1940, de 131,669,000 âmes; la proportion est d'environ 11 fois 1/2. Si nous comparons les taxes, celles que les Etats-Unis s'imposent pour la guerre sont moins de 3 fois 1/2 celles que les Canadiens paieront. Pour que la proportion soit égale, il faudrait que les Etats-Unis aient des taxes 11 fois 1/2 plus élevées que celles du Canada, ce qui ferait plus de \$22 1/2 milliards, au lieu de \$6,271 millions. Si l'on divise dans chaque cas le total des taxes par le chiffre de la population, on atteint le résultat suivant : au Canada \$170 de taxes par tête; aux Etats-Unis, un peu moins de \$48. Que l'on tourne ces chiffres de n'importe quelle façon, on arrive à la conclusion que les taxes de guerre des Canadiens sont, proportionnellement à la population, à peu près trois fois et demie plus élevées que celles des Etats-Uniens. Et nos voisins sont censés être bien plus riches que nous.

P. S.

Récupération

Le comité local de récupération intensifiera sa campagne demain, jeudi et vendredi, dans la région métropolitaine. La population est invitée à collaborer activement avec le comité pour faire de ces trois jours un succès complet. Nul doute que personne ne renchérira à la tâche demandée à tous et chaque : il s'agit là, en effet, d'une véritable tâche de guerre puisque tous les rebuts qui encombrant caves, hangars, garages et greniers (s'il reste encore des premiers à Montréal) seront transformés en engins ou en outils de guerre. Donc, demain, jeudi et vendredi soirs, à partir de 7 heures, des camions parcourront

(suite à la page six)

Le carnet du grincheux

Le Canada voudrait bien allumer une querelle entre le Devoir et l'Action Catholique. L'un et l'autre peuvent différer d'avis sur bien des questions, mais l'un ni l'autre ne porte au nez l'autre dont s'orne le mufle de la bête rouge.

Des dépêches ont élogieusement parlé de la mort héroïque de l'aviation britannique Paddy Finucane, irlandais d'origine. Pas une n'a mentionné que c'était un jeune catholique militant.

Un quotidien dit de M. Roy (député de Gaspé à Ottawa) qu'il a prétendu "qu'il y a eu négligence dans la défense du fleuve et du golfe". Va pour le fleuve. Quant au golfe, il reste tout plein de gens pour le défendre, en quittant encore ces temps-ci leur travail des 4 heures de l'après-midi. Tant que la vieille garde sera là, le golfe restera libre. M. Roy n'aura pas à s'en inquiéter.

Bernstein traite Pétain de "lâche", de "traître", dans un article au Star de Montréal. Qui est le lâche ? Celui qui reste en France, ou celui qui s'en est enfui avec ses francs chargés en dollars américains ? Au reste Bernstein a jadis avoué dans une lettre célèbre qu'il fut un "déserteur". Il continue...

Quand il fait beau, il fait trop chaud. Quand il fait frais, on se plaint du mauvais temps. Le Grincheux est loin d'être tout seul.

M. Cardin devrait tirer de sa longue expérience un recueil de pensées choisies. Il pourrait mettre en tête du livre, ce proverbe ramanié : "Nul n'est prophète en son parti."

En produisant devant un comité parlementaire à Ottawa son labeur de plancher décoré de la Victoria Cross, M. Jean-François Pouliot avait-il suffisamment pensé aux légitimes susceptibilités de certains salonnards bien pouvus ?

Le Grincheux

21-VII-42

Citation d'actualité

"La science, dans notre siècle, est l'âme de la prospérité des nations et la source vive de tout progrès. Sans doute la politique, avec ses fatigues et ses discussions quotidiennes, semble être notre guide. Vaine apparence ! ce qui nous mène, ce sont quelques découvertes scientifiques et leurs applications."

Louis PASTEUR

(Paroles citées dans : Pasteur, par Valéry-Radot (1939).

C'est ce que rapporte un correspondant américain — La campagne d'Egypte et l'attitude de Washington — Il s'agit d'empêcher la jonction des Allemands avec les Japonais — Ce que Berlin prétend quant aux coulages en haute mer et dans le golfe Saint-Laurent

LE PARTI COMMUNISTE CANADIEN VEUT ETRE REHABILITE

"Statu quo" en Egypte. Progrès suivis des Allemands en Russie. On rapporte l'existence, aux environs de la zone caucasique, de réserves russes puissantes destinées à faire opposition aux Allemands si d'aventure ils peuvent pénétrer jusque là, ce qui n'est pas du tout certain. Mais le Russe ne veut pas se faire prendre au dépourvu. Berlin prétend avoir coulé depuis quatre ou cinq jours un total de 16 navires, jaugeant ensemble 104,000 tonnes, dont 7, d'un jaugeage de 38,000 tonnes, auraient été torpillés et perdus au nord des Açores, en Atlantique, et qui étaient chargés de matériel de guerre à destination de l'Afrique. Londres ne confirme aucune de ces informations. Du même coup Berlin fait allusion aux torpillages dans le golfe Saint-Laurent : 3 unités de 15,000 tonnes en tout, faisant partie d'un convoi à destination du Royaume-Uni, auraient été envoyées au fond, de même qu'une quatrième unité, de 4,500 tonnes, torpillée, aurait réussi à se jeter à la côte dans la région, — ce qui n'est pas confirmé d'ici.

On signale qu'aujourd'hui même la Belgique célèbre sa fête nationale. Il y a eu des cérémonies au Canada, parmi les troupes belges sous entraînement ici et les civils habitant le pays, particulièrement la région de Montréal. La fidélité au roi des Belges et au gouvernement belge de Londres s'est manifestée une fois de plus. Il est de plus en plus évident que les colonnes répandues contre le roi Léopold accusé par des politiciens français irresponsables d'avoir trahi son pays comptent pour rien, et que le roi garde toute la confiance de son peuple. On se rappellera que le "Devoir" fut un des rares quotidiens de l'époque à récuser le témoignage intéressé de Paul Reynaud contre Léopold de Belgique et à souligner dès mai et juin 1940 qu'il avait porté la une accusation sans aucun fondement. L'histoire a fait table rase de cette vilénie. Léopold reste prisonnier des Allemands, avec et comme son peuple; et même les ministres qui le répudièrent à l'époque ont dû reconnaître depuis leur grave erreur.

LA BATAILLE D'EGYPTE

Elle continue de retenir l'attention malgré le calme relatif qui s'est établi sur ce front. On note surtout la part de plus en plus grande de collaboration militaire et aérienne des Américains avec les Britanniques, dans cette partie de l'Afrique en particulier. Ainsi le général américain Brereton, qui était aux Indes à la tête de l'aviation de son pays dans la région, vient d'être commis à la direction des forces de l'air en Egypte, où il est déjà rendu. Des appareils américains participent à tous les raids contre Tobrouk, Matruh, un peu partout en Libye et dans la zone de combat, et bombardent les convois méditerranéens à destination des troupes de Rommel. La presse italienne s'alarme de cette "invasion de l'Egypte par les Etats-Unis", — invasion que les Britanniques préfèrent évidemment à celle des troupes de l'Axe. La visite de M. Churchill à M. Roosevelt a porté ses fruits et l'on se rend compte à Washington qu'il faut tenir Suez à tout prix, même si les convois britanniques ou américains ne prennent plus la route de la Méditerranée, à cause des dangers de la navigation dans des eaux exposées à des bombardements aériens incessants. Et puis les Etats-Unis, comme le note un commentateur américain, n'entendent point que Rommel réussisse à se rendre jusqu'à Alexandrie, où il pourrait s'emparer de l'escadre française en disponibilité dans ce port important. D'autant que si l'Egypte et Suez allaient tomber aux mains des Allemands, ceux-ci s'acheminaient de là vers l'Inde, ou seraient en mesure, d'ici quelques mois, d'opérer leur jonction avec les forces japonaises, qui sont rendues jusque dans l'océan Indien. On fait remarquer que les troupes expédiées en Egypte ne sont qu'une faible partie des effectifs qui seraient nécessaires à l'invasion de l'Europe continentale. Tout cela tient à l'affiche la question du second front, qui serait presque impossible si les Allemands allaient vaincre Auchinleck et s'infiltrent d'Egypte un peu partout dans le Proche et le Moyen-Orient.

LES RESERVES RUSSSES

A ce que l'on peut savoir de Russie, où la censure est rigoureuse, à tel point qu'aucun correspondant étranger n'a réussi jusqu'ici à se rendre au front de bataille, il y a dans la région voisine du Caucase, dans laquelle aussi les étrangers sont rigoureusement exclus, des réserves militaires sous entraînement, en vue des attaques que Berlin pourrait déclencher de ce côté. Un correspondant américain invité des autorités soviétiques mande à plusieurs journaux de son pays qu'il vient de terminer une tournée de mille milles dans une région attenante à la zone caucasienne, ("I have not been permitted to enter the Caucasus proper, but I am nearer to this vital area than any other foreign correspondent before me", câble-t-il à ses chefs) et qu'il a vu "les troupes que les Russes tiennent en réserve, et qui non seulement sont nombreuses mais de belle qualité". Ce sont au moins les égales des troupes allemandes qu'il a déjà vues par centaines en Libye, arrogantes et entraînées à fond, dit-il. Ce sont des corps d'infanterie, de cavalerie et de chars d'assaut recrutés en Géorgie, en Arménie, dans le Turkestan, en Russie aussi et que commanderaient des officiers à la hauteur de leur situation, à ce qu'il rapporte.

De Voronège, que les Allemands prétendent tenir depuis plusieurs jours, et dont ils disent que les Russes

et les Anglais ne rapportent que mensonges, on mande que les troupes de Timoshenko auraient repris l'offensive et l'initiative et forceraient les Allemands à reculer peu à peu vers l'ouest. Les mines de charbon du bassin de la Donetz sont à brûler. Les Russes y ont vu afin d'éviter qu'elles ne passent aux mains des Allemands qui les exploiteraient dans l'intérêt de leurs usines de matériel de guerre. La ville de Rostov est en feu, les ponts ont été dynamités ou incendiés et des armées allemandes convergent vers cet endroit, à ce que raconte Berlin qui réclame avoir fait une avance, depuis quelques heures, de 50 milles vers l'est dans la direction de Stalingrad. Les Russes n'admettent à peu près rien de cela, sauf pour ce qui regarde les incendies dans la région carbonifère de la Donetz. C'est la tactique de "la terre dévastée" ("scotched earth") qu'ils continuent d'appliquer afin d'embarrasser l'ennemi dans ses mouvements et ses méthodes d'invasion.

AU CANADA

Des journaux font remarquer que le nouveau budget américain, pour élevé qu'il soit, n'est pas encore comparable, quant aux charges qu'il impose aux contribuables du pays voisin, à ce qu'il est chez nous. Ainsi un célibataire qui gagne aux Etats-Unis \$1000 par année voit son impôt sur le revenu monter de \$21 à \$89, ce qui ne se compare pas avec ce que paiera au Canada l'homme de la même catégorie. De même, aux Etats-Unis, un ménage sans enfants, et dont le revenu annuel est de \$2000, paiera \$140 au lieu de \$42. Dans le premier cas le contribuable canadien paiera, pour 1942, la somme de \$172 et dans le second cas il paiera \$431, prêt obligatoire compris, ce qui est bien plus que d'après le budget américain. Et même sans le prêt obligatoire, le Canadien paiera plus que l'Américain. Pourtant le Canada est bien moins riche que ne le sont les Etats-Unis. M. Hanson a de nouveau fait remarquer hier à M. Ilsley que ses impôts sont excessifs, au point que ceux qui ont des économies devront les entamer à fond pour rencontrer les exigences du nouveau budget. Quant à ceux qui n'ont pas d'économies, où très peu, ils ne sauraient faire face à ces mêmes exigences qu'en se privant et privant les leurs même du nécessaire. Donc, budget anti-social, budget antifamilial; jusqu'ici M. Ilsley n'a voulu démentir sur rien du tout. Et la fin de la session s'en vient, les députés sont fatigués, M. Ilsley est persistant...

Deux campagnes de presse s'amorcent, dans le monde des journaux anglo-canadiens : l'une, au sujet de la publication des lettres de M. Drew, que la censure canadienne ne veut pas autoriser, jusqu'ici; l'autre, au sujet de l'interdiction du parti communiste canadien, que certains députés veulent faire cesser, encouragés qu'ils sont par des gazettes telles que le "Star" de Toronto, le "Citizen" d'Ottawa et plusieurs autres feuilles, ontariennes ou de l'Ouest canadien, — ainsi toutes celles du groupe Southam, qui compte au moins 8 quotidiens assez importants, du Pacifique jusqu'à l'Outaouais.

Le rédacteur en chef de la "Saturday Night", de Toronto, presse les quotidiens de s'élever contre la suppression par la censure du texte même abrégé, de la lettre de M. Drew à M. King, en marge du rapport sur l'affaire de Hong-Kong, lettre que M. King a refusé de communiquer au public, la semaine dernière. "J'estime que l'avenir de la liberté de presse, au Canada, dépendra fort de l'attitude des propriétaires de quotidiens importants quant à la suppression par la censure du texte abrégé de la lettre du colonel Drew au premier ministre. L'emploi de la censure pour toute autre fin que ses buts convenables et légitimes est une des choses les plus dangereuses à tenter dans un pays libre et c'est une tentative à laquelle tous les citoyens qui s'intéressent à la liberté des institutions devraient résister en bloc. Si la presse canadienne se prend corps à corps avec la censure, à ce sujet, elle aura l'appui d'un groupe très considérable et très influent de l'opinion publique et ajoutera au respect et à la confiance qu'elle reçoit déjà du public du pays" (lettre au "Globe-Mail", 20 juillet). Le "Globe-Mail", la "Gazette" et le "Citizen" qui présentent l'attaque du colonel Drew contre le ministre King, au sujet de l'affaire de Hong-Kong, disent que la situation est urgente et qu'il faut mettre à la raison une censure irritante et déplacée. La "Gazette", qui a défié la censure en 1940, au temps de l'affaire Haude, estime l'intervention de M. Sandwell tout à fait opportune et importante.

Quant à la campagne en faveur de la réhabilitation du parti communiste canadien, il s'agit de peser sur la décision que le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, devra prendre ces jours prochains à propos des recommandations, à venir d'ici quelques heures, de la commission chargée de réviser les Règlements de la Défense du Canada. On sait que depuis plusieurs mois le parti communiste est illégal, chez nous, et que plusieurs communistes sont internés parce qu'ils ont fait en public une campagne communiste. La Russie étant devenue de nos alliés, les communistes entendent profiter de la situation pour confondre leur cause avec celle de la Russie et tâcher de reprendre au pays leur propagande communiste, sous prétexte qu'ils sont en faveur de la guerre à fond. La campagne payée en faveur d'un second front à créer immédiatement vient de mêmes milieux. La réhabilitation du parti communiste canadien serait une très grave erreur, politique et sociale. Il faut qu'il soit bien puissant, dans la coulisse, pour avoir fait marcher en sa faveur, jusqu'ici, une partie de la presse antienne qui parle de "jouer dans les mains de Hitler" (le "Citizen", 21 juillet), en continuant d'interdire ici le parti communiste. ... G. P.

A Ottawa

M. Hanson ne sera pas seul à sacrifier ses économies au fisc

De plus en plus il apparaît que le budget Ilsley est foncièrement antifamilial — M. Hanson le dénonce de nouveau — M. Ilsley reste sourd, jusqu'ici — Est-ce que M. King n'interviendra pas ? — La tempérance et l'alcoolisme dans les camps militaires

Les automobilistes sont sur le qui-vive — Et les contribuables donc!

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 21-VII-42 — La Chambre a siégé huit heures hier : deux heures l'avant-midi, trois heures l'après-midi et trois heures le soir. Cela permit aux députés d'adopter en comité et en troisième lecture le projet de loi "ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre". La discussion de ce bill ne fut pas reluisante. Elle traîna en longueur jusque dans la soirée. Après l'adoption de la mesure, la Chambre reprit l'étude de résolutions budgétaires concernant l'impôt sur le revenu. Sur ce thème, les députés ont fait des observations qui ressemblaient beaucoup à celles qu'ils avaient exposées la semaine dernière. Le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a dit que l'impôt lui enlèverait ses économies. M. Hanson n'est pas seul dans ce cas. Le budget Ilsley est de caractère antifamilial, de façon à permettre au gouvernement d'imposer la conscription pour outre-meur par arrêté ministériel. On se demande si, avec tout le travail qu'il lui faut encore abattre, la Chambre pourra ajourner samedi de cette semaine. La chose n'est pas impossible, à la condition que les députés y mettent plus que

de la bonne volonté. On ne sera rassuré sur les véritables intentions des députés que samedi prochain. La même chose se répète chaque session. La discussion se prolonge jusqu'à la toute dernière minute, et puis se produit la débâcle des crédits. On les vote par millions de dollars, sans hésitation, sans scrupule. Et l'on part content. Cette fois on ne partira pas pour longtemps, puisque le gouvernement pourra rappeler les Chambres au premier signe d'alerte.

Le ministre du Revenu national, M. Colin Gibson, a annoncé que le gouvernement avait passé un arrêté ministériel, en vertu de la loi des mesures de guerre, autorisant, pendant la durée de la guerre actuelle, le transport par camion du matériel de guerre des Etats-Unis au Canada, sans frais de douane. On a pris cette décision à la suite d'une requête des autorités américaines. Celles-ci ont fait valoir que partout où une route plus courte existe, en passant par le territoire canadien, il convenait de l'employer en vue d'économiser l'essence et le caoutchouc et de hâter la livraison du matériel. La Commission du transport a fait enquête et elle a accepté la suggestion des Etats-Unis. A cet égard, entre les autorités américaines, canadiennes et britanniques, on a établi des règlements. La mesure n'a d'appliquée, il va sans dire, qu'au transport de matériel de guerre. Et la ne s'applique pas aux véhicules de l'armée américaine qui peuvent déjà entrer au Canada sans payer de douane.

Aujourd'hui la Chambre continuera l'étude des résolutions budgétaires. Lorsqu'elle en aura disposé, elle étudiera en comité et en troisième lecture le bill ministériel amendant la loi de mobilisation de façon à permettre au gouvernement d'imposer la conscription pour outre-meur par arrêté ministériel. On se demande si, avec tout le travail qu'il lui faut encore abattre, la Chambre pourra ajourner samedi de cette semaine. La chose n'est pas impossible, à la condition que les députés y mettent plus que

L'actualité

Jour d'été

Il a fait chaud, aujourd'hui. Des huit heures, ce matin, alors que, d'ici et là, les gens s'efforçaient d'attraper le tramway toujours pressé de repartir, les rayons du soleil laissaient prévoir un 90° pour midi.

Le bureau est frais au début de la journée. Tout le monde est de bonne humeur. Va-et-vient, discussions, sonneries téléphoniques, tic-tac rapide des dactylographes. Ma plume grince sur le papier...

Midi. Quinze minutes de marche pour aller dîner. Chaleur écrasante. Une vapeur grise semble se dégarer de l'asphalte qui remue sous les pieds. Au coin de la rue, en plein soleil, un homme offre des journaux...

Retour au travail. La chaleur a envahi le bureau. Tout marche au ralenti... De temps en temps, quand "un déclare qu'il fait chaud!" L'après-midi avance...

Cinq heures. Tramways bondés de monde. Atmosphère étouffante. Gens fatigués, abrutis.

La maison. Un bon bain, souper léger. Et puis, enfin! l'heure si ardemment souhaitée; l'heure où je m'installe confortablement sur mon balcon (mes moyens ne me permettent pas d'avoir une villa sur le bord d'un lac), avec un bon livre, ma pipe, du tabac.

Un vent léger se lève et fait trembler les feuilles du grand peuplier d'en face.

Le temps passe... Le soleil descend. Des étoiles scintillent au firmament.

Le vent a cessé. La rue est déverte, silencieuse. Il fait nuit. Qu'il fait bon d'oublier les tracas du jour et de se reposer sous les étoiles! Un bruit de vitre interrompt brusquement ma rêverie. C'est un voisin qui dépose ses bouteilles à l'air devant sa porte.

Il est une heure. Il faut se coucher...

Jean-Jacques Lefrançois

21-VII-42

(suite à la page six)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOU

La fermeture des établissements de commerce à certaines heures

Une corporation municipale n'est pas obligée de légiférer seulement pour certaines catégories de magasins, mais peut adopter un règlement qui frappe tous les établissements commerciaux situés sur son territoire

Arrêt de la Cour d'appel, 2 juin 1942.
Dossier no 3362 (C.S. Québec no 41-42).
Corporation de Sillery, défenderesse, contre, appelant, M. Trotter, demandeur intimé. Appel accueilli.

La corporation de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery avait adopté un règlement décrétant la fermeture, à certaines heures, des établissements de commerce situés dans les limites de son territoire. M. Trotter a intenté une action, en vertu de l'article 50 C.P. pour faire déclarer ce règlement nul.

La Cour supérieure a accueilli l'action pour les trois motifs suivants: 1.—Que la défenderesse a employé le mot "paroisse" pour désigner son territoire; 2.—Que la défenderesse a outre-passé ses pouvoirs en décrétant la fermeture de tous les établissements de commerce situés sur son territoire; 3.—Que le par. 2 du règlement qui décrète la sanction pour infractions à ces dispositions impose une sanction différente suivant que ces infractions seraient commises par une personne physique ou par une corporation.

La corporation a appelé de ce jugement et la cause a été entendue par MM. les juges Galipeault, Saint-Germain, Marchand, Savard ad hoc et Pratte ad hoc. La majorité du tribunal a accueilli l'appel. M. le juge Saint-Germain, étant dissident. Voici des extraits des notes de MM. les juges Galipeault et St-Germain.

M. le juge Galipeault: "Pour qu'il lui fut permis de procéder en vertu de l'art. 50 C.P. et donner juridiction à la Cour supérieure, le demandeur a allégué *ultra vires*, mais, on le sait, il ne suffit pas d'alléguer le moyen, et il faut combattre à l'intérieur de démontrer qu'il se trouvait bien dans un des cas reconnus pour se soustraire à l'art. 430 C.M. comme à la juridiction de la Cour de magistrat."

"Le demandeur, dans son mémoire et son argument devant nous, a soulevé trois moyens à l'encontre du règlement municipal qu'il attaque."

"Premier moyen. Dans votre règlement, au lieu de dire que les commerces affectés étaient ceux de la municipalité, vous avez déclaré qu'il s'agissait des commerces établis ou existant dans les limites de la paroisse. On lui répond, mais nous avons été constitués en corporation de paroisse alors que les limites de la municipalité et de la paroisse se confondaient, et ces limites comme ce territoire sont restées les mêmes, il ne saurait y avoir ambiguïté. Au surplus, aucun préjudice possible, aucune injustice énoncée."

"Si le demandeur avait raison dans ses prétentions, et je ne le crois pas, il y aurait là tout au plus

Avis de décès

GAUTHIER — A Montréal, le 21 juillet 1942, est décédé à l'âge de 28 ans Jean-Paul, fils de J.-E. Gauthier et de Blanche Major. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, 1274, Ontario est, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Sacré-Cœur, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BARETTE — A Montréal, le 19, à 18 ans, Oscar Barett, fils de feu Oscar Barett et de l'Alida Gauthier.
BAYARD — A Montréal, le 19, à 66 ans, Arthur Bayard, époux de Louise Lesage.
BRODERICK — A Dartmouth, N.B., le 27, Frank, fils de M. et Mme Broderick.
CHARPENTIER — A Montréal, le 19, à 51 ans, Mme Albert Charpentier, née Blanche Rock.
CHARTRE — A Montréal, le 19, à 33 ans, Wilfrid, époux d'Hélène Dumais.
COALITION — A St-Mathieu de Laprairie, le 18, à 49 ans, M. l'abbé Alfred Coalition, curé de la paroisse de St-Mathieu.
CREVIER — A Montréal, le 18, à 70 ans, Mlle Alberta Crevier, sœur du R. P. Albert Crevier, C.S.C.
CYR — A Montréal, le 18, à 38 ans, Mme J.-A. Henri Cyr, née Marie-Eugénie Brocard.

MONUMENTS

Fondée en 1871
Manufacturiers de monuments WE. 2640
J. Brunet Ltée
4485, Côte-des-Neiges
Montréal

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
Liste des prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
130, Notre-Dame est. Montréal
Tél.: BEL 3361

FAL: Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAIRES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

catégories de commerce et non décreter, comme elle l'a fait, que tout commerce sera illégal entre certaines heures, le premier juge a aussi admis comme bien fondé cet autre moyen du demandeur intime. Le règlement, dit le premier juge, dans son jugement, repète bien la première partie du par. 5 de l'art. 403 C. M., c'est-à-dire "les magasins, boutiques et échoppes ou autres établissements et places quelconques", mais il ne détermine pas la catégorie, c'est-à-dire, continue le premier juge, que le règlement défend de faire tout commerce local dans les limites de la municipalité, et il pose la question: Est-ce qu'une municipalité peut ainsi fermer tous les commerces, même ceux qui sont permis autrement par le ch. 123 S.R.C. 1927 qui permet, art. 11, par. b, la vente des drogues, et cela sans restriction. "Il s'agit de droit restrictif", dit l'honorable juge, et la législation doit être précise. Il ne me fait donc aucun doute, conclut-il, que si la municipalité pousse son règlement, il aurait fallu qu'il fût précis, qu'il indiquât les catégories des établissements qu'il voulait fermer. La municipalité a bien le droit de surveiller l'ordre, la paix, mais il faut qu'elle dise où et dans quel établissement. Le texte actuel est trop général; il prohibe tout commerce de minuit à six heures du matin et le règlement est nul."

"Après avoir soigneusement examiné ce second moyen soulevé par le demandeur et accepté par la Cour de première instance, je crois devoir en arriver à la même conclusion. Je suis d'avis que ce règlement de la Corporation défenderesse dépasse les termes de l'article du code municipal sur lequel il est basé. Si le législateur a voulu autoriser les corporations locales à ordonner généralement que les magasins, boutiques et échoppes ou autres établissements dans lesquels il se fait un commerce local fassent fermer et restent fermés pendant certaines heures déterminées, et sans qu'il y ait lieu de faire aucune distinction entre les diverses catégories de commerce, il me semble qu'il n'aurait pas pris la peine d'ajouter ces mots: "d'une ou de plusieurs catégories", il aurait tout simplement autorisé les corporations locales à fermer indistinctement les établissements commerciaux sans se servir des mots: "d'une ou de plusieurs catégories".

"Ce par. 5 de l'art. 403 C. M. a été ajouté par la Loi 9 Geo. V, ch. 85 et cet article est inséré au code municipal dans le chapitre qui traite des règlements qu'on peut édicter par les corporations locales sous la section 12 intitulée: "De la décence et des bonnes mœurs". Il existait auparavant une loi concernant la fermeture des magasins de bonne heure. Cette loi qui est reproduite au ch. 239 S.R. Q. 1941, se lit comme suit:

"Art. 2. Dans toute municipalité de cité ou de ville, le conseil municipal peut faire, amender et abroger des règlements ordonnant que, pendant toute ou partie de l'année, les magasins d'une ou de plusieurs catégories dans la municipalité soient fermés et restent fermés chaque jour ou quelque jour que ce soit de la semaine, après les heures fixes et déterminées dans ce but par ledit règlement; mais les heures et les heures ainsi fixées et déterminées par tel règlement ne doivent pas être plus tôt que six heures du soir, ni plus tard que sept heures du matin."

"Comme on le voit, le par. 5 de l'art. 403 C. M. est à peu près dans les mêmes termes que cette loi concernant la fermeture des magasins à bonne heure ci-dessus citée, laquelle loi a été originairement décreta par (1894) 57 Vict., ch. 50. Ce statut ne s'applique qu'aux municipalités de cité et de ville. Dans cette Loi de la fermeture à bonne heure, comme dans l'art. C. M., on se sert des termes "pendant toute ou partie de l'année", comme on se sert aussi des termes "d'une ou de plusieurs catégories". Si les mots "pendant toute ou partie de l'année", permettent bien de légiférer pour toute ou partie de l'année, peut-on dire que les mots "d'une ou de plusieurs catégories" permettent de légiférer relativement à la fermeture à bonne heure non seulement quant à un ou plusieurs établissements mais quant à tous les établissements commerciaux de la municipalité? Je ne puis pas en arriver à cette conclusion. Les mots: "plusieurs catégories", n'embrassent pas, suivant mon humble avis, toutes les éventualités, le législateur a voulu que chaque catégorie fût déterminée."

"Que si le règlement qui nous est soumis doit être accepté par cette Cour comme *intra vires* des pouvoirs de la Corporation défenderesse, il nous faudra aussi considérer comme *intra vires* tout règlement de cité ou de ville passé dans les mêmes termes. Or, je ne crois pas que l'art. 2 de la Loi concernant la fermeture des magasins à bonne heure, pas plus que le par. 5 de l'art. 403 C. M., permette à une corporation de cité ou de ville de décreter en bloc, sans distinguer les magasins, boutiques et échoppes ou autres établissements ou places quelconques, situés dans les limites de telle cité ou ville et dans lesquels il se fait un commerce local soient fermés et restent fermés chaque jour de la semaine entre minuit et six heures du matin."

"Mais ici, il y a plus, la corporation a procédé encore une fois en vertu des art. 371 et plus particulièrement 403, par. 5 C. M. qui lui donnent le droit d'agir comme elle l'a fait, et ce: pouvoirs que lui a accordés la législation provinciale, cette dernière les détenait aux termes des par. 13 et 16 de l'art. 92 du B.N.A. Act, comme l'a décidé la Cour suprême."

"Enfin, pour résumer, le demandeur ne met pas en question la constitutionnalité de l'art. 403 C.M. qui a été suivi en entier par le règlement; il reste donc que l'appelante avait compétence pour agir. Reste la dernière raison d'appel du demandeur, le règlement municipal n'impose pas les mêmes peines à tous ceux qui y sont assujettis. "Le règlement impose bien la même pénalité à tous, mais lorsqu'il s'agit de la sanction, il ne peut évidemment pas décréter l'emprisonnement contre les corporations qui ne sont que personnes morales. N'empêche, il va sans dire, que le règlement peut atteindre les officiers de la corporation qui feraient le commerce aux heures prohibées. En tout cas, le règlement est bien général dans sa portée, atteint tous les commerces sans exception, pas plus le demandeur que les autres, et si la encore il y avait matière à se plaindre, nous serions en face d'une simple illégalité."

"Sur le tout, ce serait donc à tort que l'ultra vires aurait été invoqué. "J'en viens à la conclusion qu'en l'espèce la Cour de magistrat de district avait seule compétence, juridiction exclusive, que le demandeur a frappé à mauvaise enseigne."

M. le juge Saint-Germain (dissident): "Relativement au second moyen, à savoir: que la Corporation défenderesse aurait dû procéder à décreter la fermeture de certaines

Le congrès annuel des chefs de police et de pompiers

Inauguré hier — Des délégués de plusieurs municipalités — Paroisse dans les rues — Séances d'études

Le dixième congrès des chefs de police et de pompiers s'est ouvert hier matin à Montréal. Il a été officiellement inauguré par S. H. le maire Adhemar Raynault. Le congrès se tient à l'hôtel Windsor et groupe près de 500 délégués des municipalités du Québec et d'autres associations canadiennes et américaines.

Le maire présente les clefs de la ville au président de l'association, le capitaine A.-S. Bigaouette, qui le remercia au nom de ses confrères. Le brigadier E. de B. Panet, commandant du district militaire numéro 4, a félicité l'association de vouloir étudier cette année divers sujets qui concernent l'effort de guerre. "Vous devez vous demander, a dit le brigadier général, si nos villes, nos villages, notre province sont suffisamment organisés pour parer à toute menace de la part de l'ennemi. Surveillons-nous d'assez près les étrangers? Faisons-nous l'impossible pour empêcher l'ennemi de débarquer des saboteurs sur nos côtes ou pour les capturer dès qu'ils ont mis pied à terre? Les comités de protection civile fonctionnent-ils parfaitement partout? Voilà autant de questions auxquelles vous, policiers et pompiers, pouvez répondre. Je ne puis donc que souhaiter de tout cœur que votre congrès soit fructueux."

Le capitaine Henri Gaboury, au nom de l'association, et le révérend Arthur S. Ritchie ont récité les prières d'usage et le chef R. Harrington, secrétaire-trésorier honoraire, a fait l'éloge des disparus de l'année.

Immédiatement après la cérémonie, les délégués se sont réunis sur le parvis de la cathédrale où s'organisa le cortège. Précédés d'un détachement de la marine, de l'aviation et de l'armée, de la police et d'unités de la police et des pompiers, les délégués paradèrent jusqu'à l'angle des rues Guy et Sherbrooke.

Des officiers ont ensuite été désignés pour se rendre aux cimetières de la Côte-des-Neiges et de Mont-Royal où ils déposeront des couronnes de fleurs sur les tombes des policiers et pompiers morts à leur poste.

Parmi les conférenciers de ce congrès on relève les noms de MM. Fernand Dufresne, du chef O'Kelly, d'Ottawa; Marcel Gaboury, directeur de la Sûreté provinciale; Georges Clairmont, commissaire du service fédéral d'incendie; le directeur du service d'incendie de l'Ontario, M. J. Scott; le directeur adjoint de la police de Montréal, M. Charles Barnes, et le lieutenant J. King, de la Nouvelle-Orléans.

Cours de secourisme et d'infirmière domestique

M. Arthur Gaboury a annoncé hier que durant le mois de juin, 6,998 jeunes gens fréquentant les écoles de la Commission Catholique de Montréal, ont obtenu les diplômes de secourisme de l'Association Ambulancière St-Jean. L'objectif de l'Association est de faire graduer 25,000 écoliers des classes supérieures. Les cours en secourisme ont été interrompus durant les vacances et seront donnés en septembre à 10,000 élèves. Il fut décidé aussi qu'à partir de septembre, l'Association donnera des cours d'infirmière domestique à toutes les jeunes filles des classes supérieures des écoles de la Commission catholique de Montréal.

L'Association a l'intention de préparer la population de la province de Québec à toutes les éventualités en lui fournissant le plus grand nombre possible d'infirmières domestiques et de secouristes compétents.

M. Gaboury a exprimé sa gratitude au Dr Adélard Groulx, directeur du Bureau de Santé de Montréal, au Dr J.-N. Lapointe, à Emile Girardin, organisateur des cours dans les écoles de la Commission Catholique de Montréal aux docteurs et aux gardes qui donnent les cours et font subir les examens.

Vers un ciel plus beau

Par la charité parfaite

Par le R. P. J.-M. Kergoulin, S.M.M.
Ce livre a pour objet tout ce qu'il y a de mieux au ciel et sur la terre; l'amour qui est le grand ressort de notre âme ici-bas, et qui fera notre bonheur dans l'éternité. Il montre la grandeur de l'acte de charité; ses précieux avantages, son influence immense sur la vie du temps et sur celle de l'éternité.

Ceux qui liront ces pages seront émerveillés des richesses inépuisables qu'ils y trouveront. Beaucoup, arrivés au déclin de l'âge, regretteront de n'avoir pas employé parfaitement les heures de leur existence à aimer Dieu de tout leur cœur; mais, sans se décourager, ils se diront que la charité répare tout, et ils voudront combler les vides du passé en multipliant les actes d'amour.

Volume de 374 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10.
Service de Librairie du "Devoir".

Ne détruisez pas ce JOURNAL

Offrez vos vieux journaux au Comité de récupération.

Les Amis du "Devoir" à Saint-Césaire

Saint-Césaire, 21. — Hier soir, au collège de Saint-Césaire a eu lieu un souper des Amis du "Devoir" de cette ville et des environs. Assistants nombreux, de Saint-Césaire, de Rougemont, de l'Ange-Gardien et de différentes autres paroisses du comté de Rouville. Salle comble. Présidence de M. J.-A. Blais, industriel. Le groupe de Saint-Césaire avait réuni une fort belle organisation en très peu de temps. Quelques brefs discours, avec présentation de M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir" et invité d'honneur. M. l'abbé Lincourt, vicaire forain, curé de Saint-Césaire, avait écrit à M. Pelletier au sujet du "Devoir" et de son œuvre bienfaisante, une fort belle lettre dont M. l'abbé Lavoie, son vicaire, donna lecture à la réunion; M. Lavoie, à l'issue de la conférence, remercia M. Pelletier qui avait parlé de l'union politique, de l'exagération de l'esprit de parti, de l'unité nationale et de la nécessité pour le groupe de langue française du Canada de faire bloc, comme il l'a fait en quelques trop rares circonstances et encore tout récemment. M. le supérieur du collège, le R. P. Fauslin, C.S.C., fit de brefs mais remarquables commentaires sur la nécessité de la presse catholique et d'un journal tel que le "Devoir".

Nouveau destroyer canadien lancé outre-mer

Le "Huron" de la classe dite "Tribu"

D'un port britannique, 21 (C.P.) — Un nouveau destroyer de la classe dite "Tribu", de la Marine royale canadienne, vient d'être lancé dans un célèbre chantier maritime ici.

Les autorités ont permis que l'on annonce le lancement de ce navire, mais on ne mentionne ni l'endroit, ni la date. Il a été baptisé H. M. C. S. Huron, par la comtesse de Minto.

C'est le troisième destroyer de cette classe construit dans des chantiers maritimes anglais pour le compte du gouvernement canadien. Il fera pendant à l'*Iroquois* et à l'*Atahaska*, de la même classe, lancés l'an dernier, le premier par M. Vincent Massey, femme du haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni et l'autre par lady Tweedsmuir, veuve de l'ancien vice-roi du Canada.

Le contre-amiral Percy W. Nelles, chef de l'état-major, a décrit cette classe de destroyers comme "ayant une puissance égale à certains croiseurs légers actuellement en service."

Ce sont des navires de 1,870 tonnes, avec un équipage de 190 hommes et armés de 8 canons de 4.7 pouces, de 7 canons de plus petit calibre et de 4 tubes lance-torpilles. "Cela nous a remplis de fierté de voir combien de convois ont été conduits à bon port par ces braves petits navires manœuvrés par des officiers et des hommes de notre jeune marine", dit la comtesse pendant que le destroyer glissait vers l'eau.

La comtesse, bru du comte de Minto, qui fut vice-roi du Canada de novembre 1898 à septembre 1904, a exprimé le désir que quelques-uns d'ouvriers qui ont construit le "Huron" puissent un jour visiter "mon pays".

Contre le parti communiste

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada s'est unie à l'Ecole sociale populaire pour témoigner devant le comité des Règlements de la défense du Canada et s'opposer à toute mesure qui favoriserait le communisme. Son président général a insisté sur l'œuvre de collaboration entre les classes que poursuivait la C. T. C. C. et les obstacles qu'elle avait toujours rencontrés chez les membres du parti communiste, dont la propagande poussait la lutte des classes, au renversement par tous les moyens, même la violence, de l'ordre actuel.

Tous les groupements qui ont connu les activités subversives du parti communiste et savent quel but révolutionnaire il poursuit devraient se faire un devoir d'exprimer aussitôt au président du comité des Règlements de la défense, M. J.-E. Michaud, leur opposition à la levée de l'interdit dont ce parti est frappé. Cette démarche est d'autant plus opportune qu'une forte pression se fait actuellement pour obtenir cette levée. On a même surpris la bonne foi de braves gens pour les faire coopérer à une intervention qui ne vise qu'à rendre de nouveau légal le parti communiste. Il faut épargner à tout prix ce malheur à notre pays.

(De l'Ecole sociale populaire).

Progrès de l'idée corporative

L'idée corporative fait son chemin dans les milieux de langue anglaise tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Notons, entre autres, la vigoureuse et intelligente campagne menée par le *Prairie Messenger*, de Munster, Sask., qui ne laisse passer aucune occasion de donner une explication ou de signaler un fait favorable au corporatisme. Comme le mot en effraie plusieurs, pour qui il semble synonyme de fascisme, le *Prairie Messenger* emploie plutôt les mots: *occupational* ou *vocational groups*. C'est aussi la phraseologie que quelques-uns ont adoptée aux Etats-Unis, tel le nouveau président général de la C.I.O., Philip Murray, catholique et partisan du corporatisme. Le plan qu'il soumettait récemment au président Roosevelt pour améliorer les relations entre le capital et le travail se basait sur l'organisation corporative. Il déclara d'ailleurs publiquement qu'il s'inspirait de l'encyclique *Quadragesimo Anno*. L'Ecole sociale populaire publiera bientôt une brochure en anglais exposant la nature et les avantages du corporatisme.

(De l'Ecole sociale populaire).



ILS S'EN RÉJOUISSENT

La campagne de récupération

Les autorités demandent un effort d'ensemble, demain, jeudi et vendredi soirs — Exposition intéressante et utile chez Eaton

Comme on sait, même si la récupération des objets de rebut doit se poursuivre pendant toute la durée de la guerre, le comté local lance, cette semaine, dans la métropole, une campagne destinée à intensifier le mouvement et qui aura lieu demain, jeudi et vendredi soirs. Le maire Raynault et M. Huntley R. Drummond, président honoraire du comté local de récupération, font un appel spécial au public pour lui demander de collaborer activement à cette campagne.

Le comité de récupération recueille tout: les diverses sortes de métal (de la ferraille aux tubes de paille à dents ou à barbe), vieux chiffons et papiers, bouteilles et autres articles de verre, gras de viande, os, guenilles et caoutchouc, etc.

Les gens sont priés d'emballer soigneusement leurs articles de rebut en les séparant par catégories, pour les placer bien en vue à la porte de leur maison, le soir même du jour où les vidangeurs de la ville auront fait leur ronde régulière. La cueillette des colis et boîtes d'objets de rebut commencera à 7 heures chaque soir, demain, jeudi et vendredi.

A partir d'aujourd'hui, au 4e étage de la maison T. Eaton, se tient une exposition intéressante sur la façon de coopérer avec le comité de récupération et sur les moyens les plus pratiques de préparer les colis ou boîtes d'articles de rebut. De même cette exposition montre, à l'aide d'étiquettes, la marche que font les rebuts, à partir du foyer dont ils partent jusqu'à la porte même de l'ennemi.

Le public est invité à visiter cette exposition.

Un bon livre de vacances

Douze ans chez les sauvages

Au Grand Lac des Esclaves, par le docteur Clermont Bourget

Monsieur Clermont Bourget a passé de longues années chez les Indiens du Grand Nord, à titre d'agent du Gouvernement fédéral et de médecin.

La vie, pénible par bien des côtés, dans les solitudes glacées, n'a pas le moins du monde affecté le caractère de l'auteur, qui a su voir les choses sous leur angle le plus pittoresque, et souvent le plus amusant.

Ce livre n'est pas celui d'un écrivain de carrière. L'auteur a voulu, en toute simplicité, dire ce qu'il a vu. Et il nous apporte un documentaire de premier choix sur les mœurs du Nord, car son attention n'a pas été seulement attirée par les Indiens, mais aussi par tous ceux qui évoluent près d'eux: missionnaires, marchands, etc.

1 volume broché, in-12.

Prix: franco l'exemplaire \$1.00.

Service de Librairie du "Devoir".

La retraite des patriotes de Rosemont

Ces fiers patriotes évacuèrent, le 23 juillet courant, la paroisse de Saint-Philomène, pour un entraînement de trois jours, aux exercices spirituels de St-Ignace, à la Villa Saint-Martin.

Cet entraînement est volontaire, mais obligatoire le salut de l'âme. Les soldats de l'Action catholique, enrôlés pour le triomphe de l'empire du Christ, doivent y venir fournir leurs armes.

Tous les PATRIOTES de la Métropole sont invités à évacuer et à retraiter avec leurs frères de Rosemont.

Prière d'appeler à Chertier 4010.

(Communiqué)

VOYAGE PAR EAU
Tous DÉPARTS DE MONTRÉAL
Les Grands Lacs
Ontario — Huron — Supérieur
Baie Georgienne
De la mi-juin à septembre

- Cabine à 2, tous repas à bord — hôtels 1ère classe.
- (A1) 10 JOURS — Tous les dimanches..... \$83
 - (A5) 8 JOURS — Lac Ontario omis — trajet Montréal — Toronto et retour en autobus — le reste comme ci-dessus..... \$69
 - (B1) 8 JOURS — Tous les mardis..... \$89
 - (B5) Lac Ontario omis — trajet Montréal — Toronto et retour en autobus — le reste comme ci-dessus..... \$79
 - (C1) 11 JOURS — tous les jeudis..... \$96
 - (C5) 8 JOURS — Lac Ontario omis — Montréal-Toronto et retour en autobus — le reste comme ci-dessus..... \$79

Excursion facultative à Niagara dans tous les cas.

- Toronto — Niagara — Lac Ontario — Mille-Isles
- 6 JOURS — Tous les mardis et jeudis — Cabine à 2, tous repas à bord, hôtels 1ère classe..... \$43
 - AUTOBUS aller et retour au lieu du bateau — Le reste comme ci-dessus (6 jours) — Départ quotidien..... \$38
 - 8 JOURS — Tous les dimanches — le tout comme ci-dessus..... \$52
 - AUTOBUS aller et retour au lieu du bateau — Le reste comme ci-dessus (7 jours) — Départ quotidien..... \$41

- GASPE**
A bord du "North Gaspe"
• Croisière de 5½ jours. Escalades aux ports de la Côte gaspésienne..... \$55*
- Iles-de-la-Madeleine — le reste comme ci-dessus..... \$70*
- 7 jours..... \$70*
- * Réduction de 20% dans tous les cas à compter de septembre.

- COTE-NORD**
A bord du "Gaspeia"
• Croisière de 9 jours — Québec, Baie Comeau, Clarke City, Havre-St-Pierre..... \$70*
- Croisière de 10 jours — Les ports ci-dessus et en plus Natashquan..... \$75*

LE SAINT-LAURENT ET LE SAGUENAY

- 2½ JOURS — Tous les soirs de Montréal à Bagotville et retour, cabine à 2 et tous repas (jusqu'au 18 sept.)..... \$38
- 6½ JOURS — Tous les lundis — Escalade à Québec, la Malbaie, Tadoussac, Chicoutimi, visite de Ste-Anne-de-Beaupré — cabine à deux et tous repas (jusqu'au 7 sept.)..... \$67.50

Pour inscription et renseignements adresser
Tous prix par personne — Taxe fédérale en plus
Le Devoir-Voyages
430, Notre-Dame est
Tél. BEL 3361 Montréal

Egypte Plus de 50 avions ennemis détruits en une seule journée

Nouvelle attaque de la flotte anglaise contre Matrouh

Le Caire, 21 (A.P.) — Le grand quartier général anglais annonce aujourd'hui la destruction de plus de 50 avions ennemis sur le sol en une seule journée. Ces appareils allemands et italiens ont été détruits au cours d'attaques contre les aérodromes avancés d'El Daba et de Fuka qui se trouvent à 25 et à 60 milles respectivement du front. D'autres bombardiers à grand rayon de croisière ont pénétré des bords ennemis au nord-est de Sidi-Barrani, à 185 milles derrière les lignes.

Le bulletin dit que les hostilités sur terre se sont limitées à des opérations de patrouille.

16 navires alliés coulés en quatre jours, annonce Berlin

Les coulages dans le Saint-Laurent

Berlin, 21 (A.P.) — Le haut commandement allemand affirme aujourd'hui que les sous-marins allemands ont coulé 16 navires alliés d'une jauge totale de 104,000 tonnes en quatre jours au cours de divers engagements. Sept navires d'une jauge totale auraient été coulés au nord des Açores. Il s'agit, si l'on en croit le bulletin allemand, d'un convoi puissamment escorté qui transportait du matériel de guerre en Afrique.

Le bulletin dit encore qu'un sous-marin a pénétré dans le Saint-Laurent et qu'il a coulé 3 navires d'une jauge totale de 15,000 tonnes qui faisaient partie d'un convoi escorté. Un quatrième navire de 4,500 tonnes aurait été torpillé et son équipage aurait été forcé de se jeter à la côte.

Six navires d'une jauge totale de 31,000 tonnes auraient été coulés et un autre cargo aurait été avarié dans les eaux des Etats-Unis.

Y aura-t-il une élection générale en Angleterre ?

Londres, 21 (C.P.) — Le premier ministre Churchill n'a pas voulu s'engager aujourd'hui aux Communes lorsque le député conservateur Rupert de la Berge lui a demandé si le gouvernement tiendrait une élection générale avant la fin de l'année. La dernière élection a eu lieu en 1935 et il se serait tenu une nouvelle élection en 1940 si la guerre n'était pas venue. Les sentiments semblent assez partagés en Grande-Bretagne sur la question de savoir s'il convient de tenir une élection avant la fin de la guerre.

M. James Murray Dickson, travailliste, a été élu aujourd'hui député de la circonscription de Penryn, qui était déjà représentée par un travailliste qui a donné sa démission. C'est la première élection partielle où le candidat du gouvernement de coalition de M. Churchill n'a pas d'adversaire depuis plusieurs mois.

Chef du Coroner

On a ouvert ce matin chez le Coroner du district de Montréal l'enquête dans le cas de M. Omer Morand, 65 ans, 7847 rue Berri, décédé ce matin vers 8 h. à l'usine de la compagnie des tramways sise au numéro 8845, rue Saint-Laurent. La victime aurait été heurtée par un marteau-pilon. L'enquête aura lieu demain dans ce cas.

On a aussi transporté à la morgue ce matin, le corps de M. Arthur Lavigne, 37 ans, 1572a rue de Bulion, qui a été électrocuté alors qu'il travaillait à l'usine en construction à Villerville.

Le Coroner a ajourné à plus tard l'enquête dans le cas de Roland Cardinal, 16 ans, 5235 rue de la Nauidière, qui est décédé ce matin à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'un accident d'auto survenu hier, au coin des rues Saint-Grégoire et Brébeuf. Maurice Gervais, compagnon de la victime, qui a été blessé dans cet accident arrivé à l'auto "Driveyourself" dans lequel ils voyageaient tous deux, n'a pu témoigner ce matin, ce qui a forcé le Coroner à ajourner l'enquête.

L'appel d'août ne se fera pas par tirage au sort

Ottawa, 21 (C.P.) — Le ministre des services de guerre, M. Thorson, a déclaré, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que le système de tirage au sort pour appeler les hommes au service obligatoire, ne servira pas lors de l'appel d'août prochain. Il a ajouté qu'il ne peut pas même dire si ce système servira pour les appels subséquents, étant donné qu'il n'est encore qu'à l'étude.

M. Thorson répondait alors à une question de M. J. G. Diefenbaker (député conservateur de Lake-Centre). (On sait que le premier ministre King annonça, le printemps dernier, que c'était l'intention du gouvernement de recourir au système d'appel par tirage au sort.)

Bombardement d'Akyab

Nouvelle-Delhi, 21 (C.P.) — La Royal Air Force a bombardé hier le port d'Akyab, en Birmanie, ainsi que des navires sur la côte.

Les élections aux Etats-Unis

Washington, 21 (A.P.) — Les membres du Congrès commencent à noter avec satisfaction que les élections primaires de cette année ont été favorables aux candidats qui briguent les suffrages pour une réélection.

Dans les treize Etats qui ont voté on a élu près d'un quart des candidats aux 34 sièges sénatoriaux et aux 435 sièges du Congrès. Seulement un sénateur et dix députés ont été battus. Les législateurs qui craignent que les élections de guerre ne soient favorables aux nouveaux candidats n'avaient donc pas raison de craindre. Le pourcentage d'un sénateur battu sur 8 et de 10 députés sur 124, reste dans la moyenne des années passées. Il est vrai que ces chiffres peuvent changer encore avec les élections de novembre, mais les sénateurs et les députés respirent plus librement.

M. William-J. Bulow est le premier sénateur à être battu dans les présentes élections primaires. Quatre sénateurs démocrates ont été réélus. Ce sont: MM. Josiah W. Bailey, Caroline du Nord, John H. Bankhead, Alabama, Clyde L. Herring, Iowa, et Josh Lee, Oklahoma. Dans le camp des républicains trois sénateurs ont été réélus: M. Charles L. McNary, Oregon, M. C. Wayland, Brooks, Illinois, et Wallace H. White, Maine. Six démocrates et quatre républicains n'ont pas été réélus à la Chambre des représentants. Ce sont: Leo Kocalkowski, Illinois; Luther Patrick, Alabama; William T. Schulte, Indiana; Charles L. Faddis et Guy-L. Moser, Pennsylvanie; et Wilburn Cartwright, Oklahoma. George A. Paddock, Illinois; Benjamin Jarrett, Pennsylvanie; Charles R. Robertson, North Dakota et James C. Oliver, Maine.

Les Grecs sont morts de faim par milliers l'hiver dernier

C'est ce que révèle le premier ministre Tsouderos

Londres, 21 (C.P.) — Le premier ministre grec Emmanuel Tsouderos, réfugié à Londres, a déclaré, aujourd'hui, que plus de 1,000 Grecs sont morts de faim, chaque jour, pendant toute la durée de l'hiver dernier, parce que les Allemands et les Italiens refusèrent pendant quatre mois d'autoriser la distribution des cargaisons de blé envoyées du Canada en Grèce occupée. Le peu de vivres qui ont pu atteindre la Grèce ont dû passer par la Turquie ou le Moyen-Orient.

M. Tsouderos a aussi révélé que la Grande-Bretagne avait fourni à la Grèce quatre corvettes et deux navires de guerre pour être utilisés par les Grecs dans la Méditerranée "et d'autres eaux".

Le Canada est à court de caoutchouc brut

Le contrôleur fédéral des approvisionnements signale la gravité de la situation, devant les chefs de police et de pompiers réunis en congrès à Montréal

(De la Canadian Press)

Portant la parole, aujourd'hui, devant les membres de l'Association des chefs de police et de pompiers du Canada réunis en congrès à Montréal, le contrôleur fédéral des approvisionnements, M. Alan H. Williamson, a dit que le Canada est tellement à court de caoutchouc naturel, que cela constituerait probablement une offense contre les règlements des mesures de défense du pays que de donner des chiffres à ce sujet.

Il a dit qu'il faudrait qu'un miracle se produisît pour trouver plus de caoutchouc à l'état brut, mais qu'il ne faut pas compter sur ce miracle.

Aussi, M. Williamson a demandé-t-il à tous les congressistes, qui sont particulièrement bien placés pour savoir ce qui se passe, d'agir comme des "chiens de garde" en vue d'aider à conserver le caoutchouc.

M. Williamson a ajouté que la question est si grave "qu'elle pourrait peut-être nous apporter la défaite dans notre lutte pour éteindre les flammes qui déjà lèchent nos rives, les rives de cette ancienne et magnifique province de Québec".

Le contrôleur des approvisionnements dit que les demandes des Nations unies pour du caoutchouc ont atteint leur plus haut point de vue le début de la guerre. Il serait absolument impossible de répondre à ces demandes sans les possibilités qu'offre la production de caoutchouc synthétique.

"Dans les camps américains, dit-il, les commandants ont été priés de faire des rapports détaillés sur les différences qu'ils pourraient constater entre les pneus de caoutchouc synthétique et les pneus de caoutchouc brut. Mais, ces experts ne font que commencer. Et il faut se rendre à l'évidence que l'espoir de produire du caoutchouc synthétique en quantité suffisante pour gagner la présente guerre, n'est encore qu'un rêve."

Congrès du Barreau américain à Détroit

Chicago, Illinois, 21. — L'Association du Barreau américain tiendra sa 66e réunion annuelle, du 24 au 27 août, à Détroit. C'est ce que le président de l'Association, M. Walter P. Armstrong, de Memphis, annonce à la suite d'une conférence avec les représentants de l'Office du transport qui ont approuvé les projets de l'Association.

"Le programme de la réunion annuelle portera principalement sur l'organisation et l'effort de guerre du Barreau et seulement ceux qui participent activement aux travaux de l'Association y prendront part, a dit M. Armstrong. Il n'y aura pas d'autres délégués. En agissant ainsi, ajoute le président, nous aiderons à résoudre le problème du transport."

M. Armstrong a aussi annoncé que l'Association du Barreau canadien se réunira, en même temps, à Windsor et que les deux associations se feront représenter aux deux réunions.

Cargo américain torpillé dans la mer des Antilles

Washington, 21 (A.P.) — Le département de la marine des Etats-Unis annonce qu'un navire marchand américain de jauge moyenne a été torpillé par un sous-marin ennemi dans la mer des Antilles. Les survivants sont débarqués dans un port de la côte est et dans un port du golfe du Mexique.

Troupes noires en Irlande du Nord

Quartier général de l'armée américaine en Irlande du Nord, 21 (A.P.) — Des unités du corps d'aviation et des troupes noires viennent d'arriver en Irlande du Nord pour renforcer les effectifs de l'armée américaine en Grande-Bretagne.

Deux sous-marins lancés aux Etats-Unis

Portsmouth, N.-H., 21 (A.P.) — Deux sous-marins ont été lancés dans un chantier maritime ici. Le U.S.S. Scamp et le U.S.S. Scorpion ont été lancés à 40 minutes d'intervalle.

Le Japon prêt à attaquer la Sibirie

LONDRES, 21. (C.P.) — Un informateur anglais a déclaré aujourd'hui que les préparatifs japonais pour attaquer les provinces maritimes de la Sibirie et le grand port de Vladivostok sont terminés et que les Japonais sont en mesure de déclencher l'opération dès qu'ils le voudront. Le Japon aurait massé 30 divisions dans le Mandchoukouo tandis qu'il se serait contenté de consolider ses positions en Birmanie et dans le sud du Pacifique. Il ne semble pas que les Japonais se préparent à attaquer l'Inde.

M. Howe condamné à l'amende

Le ministre des munitions a allumé sa pipe et a continué à fumer pendant l'obscurité

Hull, 21 (C.P.) — Par l'entremise de son avocat, Me Alphonse Fournier, c.r., député libéral fédéral de Hull, M. C.D. Howe, ministre des Munitions et des Approvisionnements dans le cabinet King, s'est avoué coupable, aujourd'hui, à l'accusation d'avoir enfreint les lois de l'obscurité, durant un exercice d'obscurité, à Hull, le 17 juin dernier. Le ministre a été condamné à \$10 et aux frais par M. le magistrat Léon Lajoie. M. Howe n'apparaissait pas en Cour.

Dans sa déposition contre le ministre Howe, un membre de la garde de protection civile de Hull, M. John H. Dewar, a déclaré qu'au moment de l'obscurité précitée, il était sur la route d'Aylmer lorsqu'il vit une automobile aux phares éteints quitter le Royal Ottawa Golf Club. Il ordonna à la voiture d'arrêter immédiatement et vit alors la lueur d'une lumière de radio dans la voiture.

"Je me suis objecté auprès du chauffeur à ce que cette lumière restât allumée", dit le témoin. Après des objections faites par le personnage qui était sur le siège d'arrière, le chauffeur éteignit finalement la lumière. Le voyageur, dont le nom fut donné par lui-même et par le chauffeur comme étant C.D. Howe, fit céprier alors une allumette et alluma sa pipe. Il sortit de la voiture et continua à fumer sa pipe malgré mes protestations."

Mort du millionnaire Annenberg

Carrière mouvementée de cet immigrant qui commença sa vie aux Etats-Unis comme camelot pour devenir ensuite millionnaire et finir comme prisonnier fédéral

Rochester, Minn., 21 (A.P.) — M. L. Annenberg, immigrant russe arrivé aux Etats-Unis à l'âge de 4 ans, qui commença sa carrière aux Etats-Unis comme camelot pour devenir plus tard éditeur d'un grand journal et millionnaire, est décédé, hier soir, à l'âge de 64 ans. Il a succombé à une pneumonie contractée à la suite d'une opération.

Au moment de sa mort, cet homme à la carrière mouvementée, était en liberté sur parole, après avoir purgé vingt-trois mois d'une sentence d'emprisonnement de trois ans, pour avoir été trouvé coupable de s'être dérobé au paiement de l'impôt sur le revenu fédéral. Il avait obtenu sa liberté provisoire le 3 juin dernier seulement.

Au cours de sa carrière, Annenberg fut éditeur du *Philadelphia Inquirer* et chef d'un véritable empire financier établi sur des publications relatives aux courses.

Le début de sa fortune commença en 1904, lorsque le magnat de la presse Hearst le choisit comme gérant de circulation pour le vieux *Chicago Examiner*. Annenberg fit monter le tirage du journal à un chiffre presque phénoménal, ce qui lui valut la protection de Hearst. Ceci, avec une couple de bons placements en immobilier, le rendait millionnaire à l'âge de 39 ans. En 1916, il devint gérant du tirage pour le journal de Brisbane, à Milwaukee. Lorsque Brisbane vendit ce journal à Hearst, l'année suivante, Annenberg retourna à Hearst et devint son gérant général du tirage pour toute sa chaîne de journaux.

Défenseur de Malte décoré

La Valette, 21 (C.P. par câble). — Le sergent d'aviation Donald George Reid, de Windsor, Ont., vient d'être décoré de la médaille de service distingué dans l'air.

Bien qu'on ne connaisse pas les motifs de la décoration, on présume que l'on a voulu récompenser le rôle actif que le sergent Reid a joué dans la défense de l'île stratégique, en sa qualité de membre de l'escadrille de combat.

A Sainte-Martine

Deux nouveaux groupes de 40 étudiants

Québec, 21 (D. N. C.). — Deux nouveaux groupes d'étudiants en vacances, soit 40 en tout, sont partis pour Sainte-Martine où ils ont rejoint une centaine de leurs confrères qui travaillent à la mise en conserve des produits de la ferme, en vertu d'un plan élaboré par le ministère provincial de l'Agriculture pour suppléer à la rareté de la main-d'œuvre.

Ces étudiants, âgés de 16 à 18 ans, sont logés dans des camps temporaires. Ils mènent une vie laborieuse, mais agréable. Plusieurs ont déjà réalisé des économies substantielles. Si le plan donne les résultats qu'on en attend, il est probable qu'on l'étendra à d'autres régions.

Décret contre les Juifs en France occupée

Vichy, 21 (A.P.) — Un décret de la Gestapo interdit aux Juifs de la France occupée d'entrer dans les magasins à rayons et les boutiques, excepté entre 3 h. et 4 h. de l'après-midi. Il leur est également défendu de paraître dans les parcs et les cabines téléphoniques.

On leur attribuera certains restaurants et certains endroits publics où ils pourront circuler dans Paris.

Impôt sur le revenu

Les déductions sur la partie remboursable de la taxe

Les primes d'assurance, de rentes, de fonds de pension et les remboursements d'hypothèques pourront être déduites de la perception à la source

Ottawa, 21 (C.P.) — D'après les changements projetés annoncés aujourd'hui à la Chambre des Communes, par le ministre des Finances Isley, relativement à l'échelle de l'impôt sur le revenu, les nouvelles primes d'assurances jusqu'à concurrence maximum de \$100 par année, pourront être incluses dans la portion des épargnes obligatoires de l'impôt sur le revenu.

Dans les clauses du budget tel que présenté d'abord, seules les primes sur les polices en opération le jour du budget (23 juin) pouvaient être déduites en partie des épargnes obligatoires.

Le ministre a annoncé plusieurs autres changements dans la classification des charges qui peuvent être portées dans la portion des épargnes obligatoires de l'impôt sur le revenu.

La clause pour charger comme épargne obligatoire certaines pensions ou certains fonds de retraite est étendue de façon à inclure non seulement les fonds qui font partie des termes du contrat d'emploi mais aussi les fonds d'association dans les unions ouvrières.

Le paiement du principal sur les hypothèques en vigueur le jour du budget pouvait compter comme épargne obligatoire; maintenant, le ministre propose d'inclure le paiement du principal sur les contrats de vente, dans les mêmes circonstances.

La concession faite relativement aux assurances est élargie mais la principale clause qui étend le privilège aux polices prises depuis le jour du budget s'applique à seulement la moitié des primes jusqu'à concurrence de \$100 la première année, et le tout — jusqu'au maximum — durant les années subséquentes.

OHAWA, 21 (C.P.). — Voici le texte d'une résolution soumise ce matin au sujet de la portion remboursable de l'impôt sur le revenu. La résolution 7 du projet de loi déposé avec le budget est abrogée et remplacée par ce qui suit:

Russie

La grande ville de Rostov est déjà en flammes, d'après Berlin

Moscou, 21 (A.P.) — Les divisions de chars et d'infanterie motorisée allemandes avancent au sud-est de Vorochilofgrad en direction de Rostov en traversant le riche bassin houiller de la Donets et les Russes se replient pour préparer une nouvelle résistance à l'entrée nord-ouest du Caucase. Au nord du front irrégulier de 300 milles où se livrent les opérations actuelles, l'armée rouge combat les Allemands dans de furieux corps à corps sur les deux rives du Don devant Voronège pour leur enlever leurs dernières lètes de pont et encercler les unités qui se sont retranchées sur la rive orientale.

Les Allemands massent apparemment leurs forces dans les vastes terres à blé qui s'étendent entre la Donets et le Don — de Boguchaut au sud de Millerovo — dans le but d'attaquer Rostov de trois côtés à la fois et Stalingrad de deux côtés à la fois.

Le journal *Pravda* dit que les troupes russes ont détruit toutes les mines de charbon du bassin de la Donets avant d'évacuer la région. Le journal exhorte la population, par suite de la perte de ces mines, à recueillir tout le bois et toute la tourbe possibles afin d'alimenter les centrales électriques et de laisser les industries de guerre l'hiver prochain. La production de la tourbe en Russie était déjà de 21,700,000 tonnes en 1932-33 et cette tourbe est déjà fort utilisée par les centrales électriques.

Berlin, 21 (A.P.) — Le haut com-

Court-circuit à l'hôtel de ville

M. Emile Naud, conseiller municipal, a découvert un court-circuit ce matin dans la salle du conseil. Il était assis à son pupitre dans la salle des délibérations lorsqu'il entendit comme un pétilement derrière lui. Il se retourna et vit une fumée qui montait d'un lampadaire.

Il avertit la police, on fit venir les électriciens qui constatèrent un court-circuit dans les fils électriques, et remirent tout en ordre. M. Naud a probablement économisé à la ville plus que son indemnité annuelle de \$600.

Quinze Français condamnés à mort

Berlin, 21 (A.P.) — La radio de Berlin a cité une nouvelle de Paris à l'effet que 15 des 38 personnes "accusées d'avoir illégalement continué la propagande communiste" en France ont été condamnées à mort par un tribunal militaire.

L'Oeil rend hommage à LOUIS DUPIRE

L'Oeil de juillet, qui vient de paraître, se distingue particulièrement par les articles et les photos consacrés à Louis Dupire, journaliste montréalais à la brillante et féconde carrière.

Dans le domaine politique, l'Oeil reproche à M. King d'avoir lâché Québec, qui l'a élu chef du parti libéral et maintenu au pouvoir depuis de longues années. Il donne aussi les plus importants extraits des discours de députés du Québec sur la conscription. Tout cela constitue des documents de première valeur et, conséquemment, un Oeil à conserver.

Le numéro de juillet contient encore des reportages illustrés, des romans-nouvelles complets et captivants, des échos de Québec, de Montréal et d'Ottawa, des pages féminines de bon goût, particulièrement adaptées à la saison des vacances, etc.

Au comptoir 10 cts; par la poste, 12 cts.

Service de Librairie du Devoir.



Mardi, 21 juillet 1942

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 10.15 p.m. Paul Doyon, pianiste, à son récital. Radio-Canada mardi, jouera en mi mineur, de Liszt.

Sommaire des postes locaux

CBF-800 kilocycles	7.45 Livres et spectacles.	4.55 Musique.
4.15 Récital de chant.	8.00 Commentaires.	5.00 Heures du thé.
5.00 Musique de chambre.	8.05 Relais de Winnipeg.	5.15 Musique de Bovero.
5.00 Heures du thé.	8.30 Ici l'on chante.	5.30 Flying patrol.
5.15 Fémina.	9.00 Orch. symphonique.	5.45 Secret City.
5.30 Les beaux diques.	9.30 Orch. Wilson.	6.00 Western Five.
6.00 Programmes.	10.00 Nouvelles.	6.15 Nouvelles-éclairs.
6.15 Sport.	10.15 Chœur d'œuvre du piano avec P. Doyon.	6.30 Lucky melodies.
6.30 Nouvelles.	10.45 My fiddle and I.	6.45 Easy ace.
6.45 Intermedia.	11.00 Orch. de danse.	7.00 A choir.
6.50 L'orchestre.	11.15 British speaks.	7.15 Lum et Abner.
7.00 Pension Velder.	11.30 Nouvelles de EBO.	7.30 Uncle Troy.
7.15 Pour plus ample information.	12.00 Nouvelles.	7.45 Danse.
7.30 Nouvelles françaises de la BCC.		8.00 Let's we forget.
7.45 M. Balthazar.		8.05 Hoedown.
8.00 Secrets du Dr. Morhange.		8.10 Analyse de la guerre.
8.30 Sketch.		8.20 Musiques.
8.30 Ici l'on chante.		8.30 A choir.
9.00 Concert d'été.		9.00 Studio.
9.30 François Rozet, directeur.		9.30 The nation at war.
10.00 Nouvelles.		9.35 Piano.
10.15 Chœur d'œuvre du piano avec R. Pratt.		10.00 Nouvelles.
10.45 Nouvelles de EBO.		10.45 Orchestre.
11.15 Général de Gaulle.		11.05 Danse.
11.30 Poèmes symphoniques.		12.35 Nouvelles.
1.35 Nouvelles.		

Mercredi, 22 juillet 1942

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 8.30 p.m. John Grant, baryton, au concert de M. M. Grenadier. Jeudi, à son récital. Radio-Canada mercredi, chantera une vieille chanson de notre répertoire int-
 tuelle Le Rossignol et adoptée par Herbet Spencer. Le musicien de Grenadier jouera entre autres œuvres: Jota, de Granados; une Overture Goliath, de Tanne-
 de; et un poème de marches militaires de Winter. Le capitaine Gagnier dirigera.

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles	6.00 Orch. de danse.	10.30 House in the country
7.30 Nouvelles.	6.15 Nouvelles.	10.45 String time.
8.00 Radio-journal.	6.30 Sport.	11.00 Your fortune.
8.15 Elevations.	6.35 Intermedia.	11.25 For ladies.
8.30 Pot-pourri.	6.45 Nouvelles de BBC	11.30 For ladies.
8.45 Nouvelles.	7.00 Causette	11.45 Orch. Novelty.
9.00 Carte blanche.	7.15 Léon Pommeroy, pianiste.	11.55 Nouvelles.
9.30 Chansons.	7.30 Caravan nights.	12.00 Melodies.
9.45 Nouvelles.	7.45 Épargne de guerre.	12.15 House of Peter.
10.00 Métairie Rancourt.	8.00 Commentaires.	12.30 Soldier's wife.
10.15 Courrier du jour.	8.05 Sketch.	1.05 Highlights.
10.30 Le maître d'école.	8.30 Canadian Grenadier Guards.	1.15 Trio Wakely.
10.45 Chansonnètes.	9.00 Relais de Londres.	1.35 Gospel singer.
11.00 Grande Soeur.	9.30 Curtain memories.	1.45 Orch. Lopez.
11.15 Moutin de chanson.	10.00 Nouvelles.	2.15 Bookends.
11.30 Chansonnètes.	10.15 Canada marches.	2.30 Cavalcade of drama.
11.45 Vie de famille.	10.45 Tunes for today.	2.45 Jack Baker.
12.00 Jeunesse dorée.	11.00 British speaks.	3.15 Prescott presents.
12.15 Quelles nouvelles?	11.30 Nouvelles de BBC.	3.30 Voices of memory.
12.30 Nouvelles de BBC.	12.00 Nouvelles.	3.45 From Broadway.
12.45 Réveil rural.		4.00 Club matinee.
1.00 Rue principale.	CKAK-730 kilocycles	4.15 Musique.
1.15 Radio-journal.	7.00 Bonne humeur.	5.00 Heures du thé
1.30 Tante Lucie.	7.20 Informations.	5.15 The Sea Hound.
1.45 Orchestre.	7.30 L'Oratoire.	5.30 The Flying patrol.
2.00 Récital de Québec.	7.40 Pot-pourri.	5.45 Secret city.
2.15 Music-Hall.	7.55 Informations.	6.00 Sérénade.
2.30 Nouvelles.	8.00 Disques pour tous.	6.15 Nouvelles-éclairs.
2.45 Chœur d'œuvre de la musique.	9.00 Nouvelles.	6.30 Lucky melodies.
3.15 Récital de chant.	9.15 Questionnaire.	6.45 Easy ace.
3.30 Musique de chambre.	9.30 Good morning.	7.00 Danse.
3.45 Heures du thé.	9.45 Valses.	7.15 Lum et Abner.
4.00 Beaux diques.	10.00 Roman-feuilleton.	7.30 Uncle Troy.
4.15 Chœur.	10.15 Heures re-lecture.	7.45 Danse.
4.30 Programmes de la soirée.	10.30 Courrier d'Odette.	8.00 Let's we forget.
4.45 Sport.	10.45 Mélodies.	8.05 Hoedown.
4.55 L'orchestre.	10.55 Variétés.	8.10 Analyse de la guerre.
5.00 Pension Velder.	11.15 Histoires d'amour.	8.20 Musiques.
5.15 Un homme et son péché.	11.30 Pension Velder.	8.30 A choir.
5.30 Nouvelles françaises de la BCC.	11.45 Heures amuseilles.	9.00 Studio.
5.45 M. Balthazar.	12.15 Big Sister.	9.30 The nation at war.
6.00 Marius et Olive.	12.30 C'est la vie.	9.35 Piano.
6.30 Canadian Grenadier Guards.	12.45 Melodies cançonnaises.	10.00 Nouvelles.
6.45 Répertoire de vacances.	1.00 Nouvelles.	10.45 Musique de danse.
6.50 Orchestre et chœur.	1.15 Betty bee-hive.	11.05 Danse.
7.00 Radio-journal.	1.30 X au pied nu.	12.35 Nouvelles.
7.15 Baptiste en va-t-en guerre.	1.30 Concert.	
7.30 Relais de Winnipeg.	1.45 Coffret musical.	
7.45 Trio vocal.	2.00 Entre vous et moi.	
8.00 Poèmes symphoniques.	2.15 Entre vous et moi.	
8.15 Nouvelles.	2.30 Un peu de tout.	
CBM-940 kilocycles	2.45 Melodies de la ferme.	
7.30 Nouvelles.	3.00 Orch. de concert Columbia.	CHLP-1490 kilocycles
8.00 Radio-journal.	3.15 Evénements sociaux.	8.15 O Bai matine.
8.15 Elevations.	4.15 Chansonnètes.	8.30 Uncle Troy-matin.
8.30 Marches en musique.	4.25 Nouvelles.	9.45 Au bal musette.
8.45 Nouvelles.	4.35 Swingphonettes.	9.55 Piano.
9.00 Carte blanche.	4.45 Tante Lucie.	10.00 Musiques musicales.
9.30 Chansons.	5.00 Grande Soeur.	10.15 Pour vous plaire.
9.45 Nouvelles.	5.15 Pierre et Pierrette.	10.30 Parade matinee.
10.00 Métairie Rancourt.	5.30 Heures fruitières.	11.00 Duo du rêve.
10.15 Courrier du jour.	5.45 Madeleine et Pierre.	11.15 Orch. Danse.
10.30 Le maître d'école.	6.00 Vie de famille.	11.30 Chansons françaises.
10.45 Chansonnètes.	6.15 Entre-vous au courant.	11.45 Chansonnètes.
11.00 Grande Soeur.	6.30 Opérette.	1.00 Radio-journal.
11.15 Moutin de chanson.	6.35 Pianoque.	1.05 Heures féminine.
11.30 Chansonnètes.	6.40 La pie du diable.	1.20 Heures.
11.45 Vie de famille.	6.45 Nouvelles.	1.31 Maîtres de musique.
12.00 Jeunesse dorée.	7.00 Orgue.	2.20 Patricia Rossbroug pianiste.
12.15 House of Peter.	7.15 Le bon Juan.	2.45 Orch. de danse.
12.30 Soldier's wife.	7.30 Nazaire et Barnabé.	3.00 Poèmes symphonique.
1.05 Highlights.	7.45 Lionel Parent.	3.30 A choir.
1.15 Trio Wakely.	8.00 Nouveaux S. Anne.	3.45 Danse.
1.35 Gospel singer.	8.10 La course au trésor.	4.14 Orch. de danse.
1.45 Orch. Lopez.	8.30 Capitaine Bravo.	4.30 Chansons françaises.
2.15 Bookends.	8.40 Le rire.	4.45 Mel-mél.
2.30 Cavalcade of drama.	9.00 Great moments in music.	5.25 Information.
2.45 Jack Baker.	9.30 Jack Forbes.	5.50 Radio-spécial.
3.15 Prescott presents.	10.45 Radio-journal.	6.00 Nouvelles.
3.30 Voices of memory.	11.00 Sport.	6.15 Mel-mél.
3.45 From Broadway.	11.15 Orchestre.	6.25 CHLP ce soir.
4.00 Club matinee.	12.00 Nouvelles.	6.30 Musique sur demand.
4.15 Musique.		6.45 Chansons françaises.
5.00 Heures du thé.	CFCF-550 kilocycles	7.00 Heures.
5.15 The Sea Hound.	7.45 Swing and sway.	7.00 Heures familiale.
5.30 The Flying patrol.	8.00 Nouvelles.	7.30 Chansons.
5.45 Secret city.	8.10 Musique.	7.45 Oncle Troy.
6.00 Sérénade.	8.15 Mélodies.	8.00 Mon neveu Natole.
6.15 Nouvelles-éclairs.	8.30 Orch Shikret.	8.15 Harry Bluestone, violoniste.
6.30 Lucky melodies.	8.40 Home-makers revu.	8.30 Rhythmic age.
6.45 Easy ace.	8.55 Nouvelles.	9.00 Heures.
7.00 Danse.	9.00 Breakfast club.	9.05 Tragedies de la vie.
7.15 Lum et Abner.	10.00 Nouvelles.	9.30 Concert Master.
7.30 Uncle Troy.	10.15 Headlines.	10.00 Orch. Florio.
7.45 Danse.	10.25 Musique.	11.05 Nouvelles.
8.00 Let's we forget.		12.30 Orch. Osborn.
8.05 Hoedown.		
8.10 Analyse de la guerre.		
8.20 Musiques.		
8.30 A choir.		
9.00 Studio.		
9.30 The nation at war.		
9.35 Piano.		
10.00 Nouvelles.		
10.45 Musique de danse.		
11.05 Danse.		
12.35 Nouvelles.		

M. l'abbé L.-N. Dubuc nommé aumônier

M. l'abbé Louis-Napoléon Dubuc, retiré depuis quelque temps au presbytère de la paroisse Saint-Denis, est nommé aumônier de la paroisse de Saint-Benoît pour remplacer M. l'abbé Ernest Turcotte, nommé récemment curé de Strathmore.

Approvisionnement français en Afrique?

Moscou, 20 (A.P.) — Tass, l'agence de nouvelles soviétique, affirme de nouveau que des cargos français apportent des renforts et des approvisionnements aux armées du maréchal Erwin Rommel, en Afrique du nord.

41 navires auraient accompli cette besogne en mai et juin. (Vichy a toujours démenti ces nouvelles dans le passé).

La dépêche de l'agence Tass, datée de Genève, dit que des observateurs neutres ont soigneusement vérifié les rapports et qu'une personne en relations avec les autorités navales de Vichy, à Marseille, affirme que les rapports de la navigation

ne font pas mention des nombreux voyages des navires français vers l'Afrique, en Tunisie, près de la frontière de la Libye.

Ces rapports, dit ce personnage, mentionnent qu'au cours de mai et de juin 53 navires sont partis de cet endroit, dont 12 seulement enregistrés comme venant de la France. Les autres, compte d'expéditions françaises ou espagnoles, les autres étant enregistrés comme voyageant allégés à destination de ports espagnols ou algériens.

Entomologiste du Dominion

Ottawa, 21 — La nomination de M. L. S. McLaine, à la position d'entomologiste du Dominion et assistant-directeur du service scientifique du ministère fédéral de l'agriculture, est officiellement annoncée comme ayant pris effet le 15 du courant. M. McLaine occupait temporairement ces deux positions depuis que M. Arthur Gibson a pris sa retraite le 15 janvier dernier. M. McLaine est né en Angleterre, a gradué des collèges agricoles des États-Unis et a l'emploi du gouvernement fédéral depuis plusieurs années.

ÉTATS-UNIS

La main-d'œuvre étrangère

Déclaration du président Roosevelt

Washington. — (Service français du Common Council for American Unity). — Parant de la politique qui vise à mettre fin à une injuste discrimination envers les non-citoyens en quête d'emploi, le président Roosevelt déclarait, le 12 juillet, que désormais il ne sera point toléré que l'on refuse du travail aux aspirants simplement parce que ceux-ci sont d'origine étrangère.

Il dit qu'un refus de travail à tout un groupe ou à toute une classe de gens constitue une injustice et offre un danger pour l'effort de guerre.

M. Roosevelt fit remarquer que la loi ne stipule pas de restrictions sur la location de la main-d'œuvre étrangère, à l'exception d'une permission spécifique du département de la guerre ou de la marine, qui doivent obtenir les étrangers pour travailler dans les industries de guerre où s'accomplissent des travaux d'un caractère secret, confidentiel ou restreint.

«La loi fédérale ne comporte pas d'autre restriction sur la location de la main-d'œuvre étrangère, fait remarquer le président. La loi fédérale ne comporte point de restriction sur la location de citoyens d'origine étrangère, quelle que soit leur nationalité».

M. Roosevelt conseilla ensuite aux étrangers qui cherchent un emploi dans les industries de guerre qui accomplissent des travaux secrets ou d'un caractère restreint, de se procurer, à cette fin, une formule auprès du United States Employment Service, lequel service les aidera à établir cette formule, le record seulement car le verso est établi par l'employeur. La formule établie est ensuite envoyée à l'un des deux départements selon le cas, rend une décision dans les 48 heures, décision sujette à être reconsidérée par la suite.

Il est à remarquer que si la politique fédérale relative à la main-d'œuvre n'est pas observée, les griefs de non-citoyens et les cas de mauvaise foi dans l'observance de cette mesure, pourront être soumis au Committee on Fair Employment Practices, à Washington.

Ce système de la location de la main-d'œuvre fut mis en application à la demande du président du pays par le procureur général Biddle, le ministre de la Guerre Stimson, le ministre de la Marine Knox et Malcolm MacLean, président du Comité on Fair Employment Practices.

M. Roosevelt demanda aux départements intéressés d'accorder une «attention spéciale et empressée» aux nationaux des pays alliés, des républiques américaines amies, ainsi qu'à tous les autres étrangers même à ceux qui sont originaires de pays ennemis et qui entrent dans les catégories suivantes:

«A. Les étrangers qui ont servi dans les forces armées des États-Unis et qui ont obtenu leur congé définitif et avec honneur.

«B. Les étrangers qui ont ou qui ont eu des membres de leurs familles immédiates dans le service militaire des États-Unis.

«C. Les étrangers qui ont continuellement habité les États-Unis depuis 1916 et qui n'ont pas été dans leur pays natal au cours des dix dernières années.

«D. Les étrangers qui ont épousé des personnes citoyennes à la date du mariage et qui ont habité les États-Unis continuellement depuis 1924 et qui n'ont pas été dans leur pays natal au cours des dix dernières années.

«E. Les étrangers qui ont fait la déclaration d'intention et la demande des lettres de naturalisation antérieurement au 7 décembre 1941.

Funérailles de Mme N. Morin

Samedi matin, à l'église Saint-Pierre-Claver, ont eu lieu les funérailles de Mme Narcisse Morin, née Mary Lemelin, décédée le 8 juillet 1942 à l'âge de 73 ans.

Lui survivent: outre son mari, M. Narcisse Morin, ses fils: Alphonse, Albert, Narcisse et Henri; ses filles: Mme G. Valois (Jeanne), Mme D. Couillard (Marie) et Mme Simone Morin; ses belles-filles: Mmes E.-A. Morin, J.-A. Morin, A.-N. Morin, P.-H. Morin; trois sœurs: Mme J.-H. Bouchard, Mme L.-Alex. McLeod de Gravelbourg, Sask., M. l'abbé Ernest Labelle, curé de la paroisse Saint-Pierre-Claver, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Noël Forget, S.J., assisté de M. l'abbé A. Bélanger, comme diacre et le R. P. P.-H. Lafontaine, O.M.I., comme sous-diacre.

Deux messes ont été dites aux autels latéraux, l'une par le R. P. G. Desjardins, S.J., et l'autre par le capitaine aumônier R. Gravel.

La chorale, sous la direction de M. J.-H. Lachance, exécuta la messe de Pater et M. Charles-A. Bérard touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son mari, ses fils: le capitaine A.-N. Morin, E.-A. Morin, J.-A. Morin, P.-H. Morin; ses gendres: MM. Gustave Valois et Démétrius Couillard; ses petits-fils: MM. L.-N. Morin, Serge Morin, M. Morin, M.-P. Morin; ses neveux: H. Bouchard, J.-C. Bouchard, J.-A. Gravel, Alex. McLeod, V. Desj., A. Meunier.

Dans le cortège on remarquait: MM. le colonel G. Dorval, Hector Dupuis, J.-H. Guay, A. Bouchard, A. Guay, R. Alovici, V.-C. Marquis, Wilfrid Deniger, M. Lavigne, J. O'Shaughnessy, J. Bernier, D. Vociano, A. Meyhot, E. Rousseau, A. Chatel, H.-V. Chatel, J.-C.-H. LeFebvre, H. Monty, L. Gagné, R. Charvet, J. Tessier, Achille Couture, C. Valois, H.-A. Prud'homme, R. Dansereau et autres.

broirie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie (est), Montréal.

A Washington

Films de voyages

Washington, 21 (A.P.) — Les membres du Congrès s'efforcent de savoir aujourd'hui si et quand le président Roosevelt demandera l'adoption d'une nouvelle législation de contrôle des prix; car ils voudraient être fixés sur la possibilité d'un ajournement des chambres pendant quelques semaines.

On croit que le président confèrera aujourd'hui avec les chefs parlementaires. On ne sait pas ce que le président projette, mais plusieurs législateurs estiment que les difficultés actuelles quant au contrôle des prix nécessiteront d'importantes mesures, comme de geler les salaires ou de fixer les prix des produits agricoles.

Après l'adoption du bill de taxes hier, plusieurs membres de la chambre des représentants sont partis pour rentrer chez eux; ils estiment que si un projet relatif au contrôle des prix est soumis ces jours-ci, les débats préliminaires en comité prendront assez de temps pour leur permettre de s'absenter.

Un bon nombre d'élections primaires doivent avoir lieu au cours des prochaines semaines, et en outre plusieurs représentants n'ont pas pu quitter la capitale depuis des mois.

Lancement du "H.M.C.S. Montreal II"

Don de MM. Jos. Simard et Samuel Bronfman.

Le H. M. C. S. Montreal II, navire qui servira à l'instruction des officiers et marins de première classe, don de MM. Jos. Simard, de Sorel, et Samuel Bronfman, de Montréal, a été lancé, hier après-midi, au quai du Royal St. Lawrence Yacht Club, à Dorval, en présence du ministre de la Marine Macdonald et du premier ministre Godbout. Mme Samuel Bronfman agissait comme marraine de la nouvelle unité de la Marine canadienne. Le vaisseau a été béni par le Rev. Gower Rees, aumônier général de la Réserve de la Marine royale canadienne.

Le ministre de la Marine, M. Angus Macdonald, a remercié les généreux donateurs, MM. Simard et Bronfman, au nom du gouvernement. Il a dit d'eux qu'ils étaient de grands Canadiens. «Le district naval de Montréal, dit-il, a déjà beaucoup pour la marine en fournissant plus de 5,000 marins pour le service actif. C'est une forte contribution, mais les marins de la métropole avaient un handicap: on ne pouvait trouver les vaisseaux nécessaires pour les entraîner. Grâce à MM. Simard et Bronfman, ce handicap a disparu».

Le vice-amiral Percy W. Nelles, chef de l'état-major naval canadien, s'est joint au ministre de la Marine pour féliciter les donateurs de leur geste patriotique.

A son arrivée, le ministre de la Marine a passé en revue la garde d'honneur, sous le commandement du lieutenant Maurice Gagnon, alors que la fanfare de la Réserve de la Marine jouait un air de circonstance. Puis, il a hissé l'oriflamme, indiquant la prise de possession de la nouvelle unité par la Marine.

Le navire était décoré aux couleurs des Nations Unies. A l'issue de la cérémonie, le lieutenant P.-E. Ross, capitaine du nouveau navire-école, a présenté un cabaret d'argent à Mme Bronfman.

Parmi les invités, on remarquait, outre les personnages déjà nommés: M. F. Philippe Brail, ministre d'Etat et leader ministériel au Conseil législatif; M. T.-D. Bouchard, ministre provincial de la Voirie et des Travaux publics, et Mlle Bouchard; le juge et Mme Pierre-F. Casgrain, le brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4; le commodore de l'air Albert de Niverville, le sénateur et Mme Léon Mercier Guin, M. et Mme Alphonse Raymond, le capitaine et Mme T.-W. Grant, le capitaine et Mme E.-P. Dufour, M. P.-H. Boudreau, P.S.S.; le colonel Henri-Robert Gagnon, M. et Mme Taggart Smyth, M. et Mme de Gaspé Beaudin, M. et Mme Emile Vaillancourt, M. et Mme Paul Vaillancourt, M. Jean Lallemand, M. et Mme Fernand Dufresne, M. et Mme Charles Roy, M. Thald Boyer, le lieutenant-colonel et Mme Thomas Vien, M. et Mme Pamphile Tremblay, M. et Mme Victor Marchand, M. Aimé Geoffroy, c.r.; le colonel et Mme Wilfrid Bovey, M. et Mme Ludger Simard, et nombre d'autres.

Il y eut réception au Royal St. Lawrence Yacht Club, après le lancement du navire. Celui-ci mouillera en permanence dans le lac Saint-Louis.

"L'Oeil" rend hommage à Louis Dupire

L'Oeil, de juillet, qui vient de paraître, se distingue particulièrement par les articles et les photos consacrés à Louis Dupire, journaliste montrealais à la brillante et féconde carrière.

Dans le domaine politique, L'Oeil reproche à M. King d'avoir lâché Québec, qui l'a élu chef du parti libéral et maintenu au pouvoir depuis de longues années. Il donne aussi les plus importants extraits des discours des députés du Québec sur la conscription. Tout cela constitue des documents de première valeur et, conséquemment, un Oeil à conserver.

Le numéro de juillet contient encore des reportages illustrés, des romans-nouvelles complets et captivants, des échos de Québec, de Montréal et d'Ottawa, des pages féminines de bon goût, particulièrement adaptées à la saison des vacances.

L'Oeil est en vente à la LIBRAIRIE DU DEVOIR, 106 l'exemplaire, 12c. par la poste, \$1.00 l'abonnement annuel.

A la scène, au concert et à l'écran

Films de voyages

Les conditions de guerre actuelles ne permettent pas à tout le monde de partir en vacances, aussi plusieurs profitent des pellicules cinématographiques du Canadien National et d'Air-Canada pour visiter le pays dans le plus court laps de temps possible.

Les itinéraires sont nombreux et les paysages des plus magnifiques. On compte que près de 300,000 personnes ont profité des avantages consentis par le Canadien National et par Air-Canada pour voir ainsi nos paysages magnifiques et les bons endroits de pêche du lac Jean en 1941 au 31 mai 1942. Il y eut pendant ces douze mois 4,278 différentes représentations.

Au Loew's

Le film "This Above All", à l'affiche du Loew's bientôt, a comme vedette Tyrone Power et Joan Fontaine.

La distribution groupe également Thomas Mitchell, Henry Stephenson, Nigel Bruce, Philip Merivale, Sara All Good et Gladys Cooper.

Ce film a été dirigé par Anatole Litvak. Le scénario est basé sur le célèbre roman de Eric Knight. Joan Fontaine a remporté de très vifs succès depuis quelque temps au cinéma. Tout le monde se souvient en effet de ses interprétations dans "Rebecca" et "Suspicion".

L'action du film se déroule pendant la guerre actuelle. La guerre devient presque un personnage qu'on ne voit jamais mais dont l'on sent toujours la présence. Anatole Litvak a réussi là un de ses meilleurs films.

ÉTATS-UNIS

Le programme du caoutchouc serait fortement augmenté

Washington, 21 (A.P.) — Le sénateur Norris (ind. Neb.) a annoncé hier que le programme de production de caoutchouc synthétique sera fortement augmenté. Il a fait cette déclaration en marge des efforts du bloc agricole du sénat pour l'établissement d'une agence indépendante qui s'occuperait de la fabrication du caoutchouc avec de l'alcool de grain.

M. Norris a dit aux journalistes qu'il croit que le programme, qui est fixé actuellement à 800,000 tonnes par année, sera peut-être porté à 2,000,000 de tonnes, à cause de la demande croissante pour fins militaires. Si cela se produit les partisans du projet d'un contrôle unique pour la fabrication du caoutchouc disent que l'on recourra vraisemblablement à l'alcool de grain dans une forte mesure.

Le programme actuel alloue 200,000 tonnes de caoutchouc à l'alcool de grain, et le reste au pétrole, mais le contrôleur de la production de guerre, M. Nelson, a dit récemment devant un comité du sénat, que si

Romans et légendes sur l'Histoire du Canada

(Série Eugène ACHARD)
Volumes de 132 pages, illustrés, 8 x 5 1/2, couverture en couleur. 25 sous au comptoir, 30 sous par la poste.

L'Homme Blanc de Gaspé, (roman historique) — Sous le voile léger de la fiction, l'auteur raconte le premier voyage de Jacques Cartier.

Sur le Grand Fleuve du Canada, (roman historique) — Récit vivant et imagé qui raconte le deuxième voyage de Jacques Cartier.

Le Grand Chef de Stadacona, (roman historique) — Récit vivant et imagé du terrible hiver que Jacques Cartier passa à Stadacona.

Sur les hauteurs de Charlebourg-Royal, (roman hist.) — A travers ces aventures, l'auteur raconte le troisième voyage de Jacques Cartier au Canada, alors qu'il s'établit au Cap-Rouge et construisit un fort qu'il nomma Charlebourg-Royal.

Le Vice-Roi du Canada, (roman historique) — Roberval a réussi à supplanter Jacques Cartier dans l'esprit du roi François Ier et s'est fait nommer Vice-roi du Canada. Cependant il ne saurait se passer de l'aide de Jacques Cartier. Celui-ci revient donc au Canada.

La Fée des Érables, (récits et légendes) — Ces légendes s'attachent à quelques sites historiques du Canada. L'auteur a eu la main heureuse, ses récits sont intéressants, pleins d'entrain, d'attendu et plongent tout entiers dans la bonne sève du terroir.

Les Contes du Richelieu, (contes et récits) — Les péripéties de ces contes se déroulent dans cette région de notre province qu'arrose le Richelieu.

Le Trésor de l'Île-aux-Noix, (roman) — Nous sommes en 1837. Les Patriotes viennent de se lever en armes. Un jeune Canadien français, soldat au fort, réussit à s'emparer de la caisse de paie qui contient \$30,000.00; il veut fur avec un compagnon et remettre aux patriotes cet argent qui leur permettrait d'acheter des armes.

Les Contes de Saint-Laurent, (contes et légendes) — Ces légendes se rapportent aux diverses époques des découvertes; toutes les péripéties se déroulent sur les bords de notre grand fleuve où fées, héros et aventuriers se donnent rendez-vous.

L'Oeil est en vente à la LIBRAIRIE DU DEVOIR, 106 l'exemplaire, 12c. par la poste, \$1.00 l'abonnement annuel.

La chorale du Corps de réserve féminin au "Catholic Sailors Club"

Demain soir, au Catholic Sailors Club, la chorale du Corps de réserve féminin, sous la direction du capitaine Grace Forrest, fera les frais de la soirée. On a aussi invité les élèves de Mlle Ponting, professeur de danse, ainsi que des artistes du Canada's Company of Artists.

M. Defaux au concert du Rond-Point

La Société des Concerts Symphoniques est heureuse d'annoncer le retour du grand chef d'orchestre belge Désiré Defaux, qui dirigera l'orchestre au quatrième concert du Châtelet de la montagne, jeudi soir, le 23 juillet.

Une foule record avait accueilli avec un enthousiasme considérable le premier concert dirigé par M. Désiré Defaux. Des demandes nombreuses reçues aux bureaux de la Société réclamant le retour de Désiré Defaux ont incité la direction des Concerts Symphoniques à faire des démarches auprès du grand maître belge qui reviendra parmi nous jeudi.

Ces sont les plus grands parmi les chefs d'orchestres. Désiré Defaux était directeur du Conservatoire de Bruxelles et au cours de sa carrière il fut invité à diriger dans toute l'Europe. Depuis son arrivée en Amérique, il a dirigé deux fois les grands orchestres de la N. B. C. et de Boston, ainsi que la Detroit Symphony Orchestra. En 1941 il était nommé chef d'orchestre régulier de la Société des Concerts Symphoniques et sa présence à Montréal a donné un essor nouveau à la vie musicale de la métropole. La Société annonce également qu'elle ajoutera un millier de chaises aux cinq mille qu'elle place habituellement au rond-point afin de pouvoir accommoder tous ceux qui viendront entendre le concert.

ÉTATS-UNIS

Le programme du caoutchouc serait fortement augmenté

Washington, 21 (A.P.) — Le sénateur Norris (ind. Neb.) a annoncé hier que le programme de production de caoutchouc synthétique sera fortement augmenté. Il a fait cette déclaration en marge des efforts du bloc agricole du sénat pour l'établissement d'une agence indépendante qui s'occuperait de la fabrication du caoutchouc avec de l'alcool de grain.

M. Norris a dit aux journalistes qu'il croit que le programme, qui est fixé actuellement à 800,000 tonnes par année, sera peut-être porté à 2,000,000 de tonnes, à cause de la demande croissante pour fins militaires. Si cela se produit les partisans du projet d'un contrôle unique pour la fabrication du caoutchouc disent que l'on recourra vraisemblablement à l'alcool de grain dans une forte mesure.

Le programme actuel alloue 200,000 tonnes de caoutchouc à l'alcool de grain, et le reste au pétrole, mais le contrôleur de la production de guerre, M. Nelson, a dit récemment devant un comité du sénat, que si

l'Homme Blanc de Gaspé, (roman historique) — Sous le voile léger de la fiction, l'auteur raconte le premier voyage de Jacques Cartier.

Sur le Grand Fleuve du Canada, (roman historique) — Récit vivant et imagé qui raconte le deuxième voyage de Jacques Cartier.

Le Grand Chef de Stadacona, (roman historique) — Récit vivant et imagé du terrible hiver que Jacques Cartier passa à Stadacona.

Sur les hauteurs de Charlebourg-Royal, (roman hist.) — A travers ces aventures, l'auteur raconte le troisième voyage de Jacques Cartier au Canada, alors qu'il s'établit au Cap-Rouge et construisit un fort qu'il nomma Charlebourg-Royal.

Le Vice-Roi du Canada, (roman historique) — Roberval a réussi à supplanter Jacques Cartier dans l'esprit du roi François Ier et s'est fait nommer Vice-roi du Canada. Cependant il ne saurait se passer de l'aide de Jacques Cartier. Celui-ci revient donc au Canada.

La Fée des Érables

A OTTAWA

(suite de la première page)

Les automobilistes sont sur le qui-vive. Le ministre des Munitions et de l'Approvisionnement a déclaré hier en réponse à une demande de renseignements de M. G. T. Purdy, député libéral de Colchester-Hants, qu'il ne peut pas dire d'avance si la valeur des coupons d'essence sera maintenue, réduite ou augmentée. M. Purdy a demandé si la valeur des coupons d'essence sera bientôt la même dans toutes les régions du pays. A l'heure actuelle l'unité est de trois gallons dans les Provinces Maritimes, de quatre gallons en Colombie canadienne, en Ontario et dans le Québec, de cinq gallons en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. En réponse à une autre question de M. Purdy, M. C. D. Howe a déclaré que l'on n'a pas expédié d'essence de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick dans la province de Québec et en Ontario.

* * *

D'après un rapport qui a été déposé hier au greffe de la Chambre à la demande de M. J.-S. Roy, député de Gaspé, on continuera cette année l'étude géologique de l'île Anticosti commencée l'an dernier. M. Roy avait demandé également des renseignements au sujet des sociétés qui ont obtenu des concessions en Gaspésie pour y faire des travaux de recherches en vue de découvrir des gisements de pétrole. Le ministre des Finances a répondu à ce sujet que le gouvernement a reçu deux demandes de concessions. La première, il l'a refusée parce que les premières opérations de forage avaient été entreprises avant que des mesures fussent prises pour aider les sociétés qui se livrent à ces travaux. La seconde reste ajournée, en attendant les résultats des travaux de forage. Le rapport gouvernemental indique aussi que le ministère des Mines de la province de Québec fait cette année des travaux de recherches dans la péninsule de la Gaspésie en vue de découvrir des gisements de pétrole.

La tempérance et les soldats

M. Alphonse Fournier, député libéral de Hull, a présenté le rapport d'un sous-comité parlementaire des dépenses de guerre. Ce rapport porte sur les cantines et les moyens à prendre pour amener les soldats à pratiquer la tempérance. Voici les principaux passages de ce document qui ne manque pas d'intérêt: «Les témoignages recueillis par le comité montrent l'extrême importance, pour le trésor national, de l'état physique des hommes et des femmes qui font partie des services armés. Au cours de la dernière guerre, bon nombre d'invalides donnaient droit à des pensions résultant des mauvaises habitudes contractées au cours de l'entraînement au Canada. Pour cette raison, et dans l'intérêt public, le comité a fait enquête sur la consommation des boissons alcooliques par les membres des forces armées. Le comité désire commencer ses observations en répudiant les déclarations exagérées et injustes qui ont parfois été lancées à ce propos. Il est fermement d'avis que l'intempérance est le fait du petit nombre et

que, dans l'ensemble, la conduite des militaires, à cet égard, fait honneur au pays.

«Le comité reconnaît tout d'abord que le camp militaire doit être organisé et dirigé de manière à pouvoir satisfaire, sur place, tous les besoins raisonnables du soldat. Agir autrement serait encourager les membres de nos forces armées à chercher en d'autres lieux, hors de la discipline et du contrôle militaire, les articles qui leur seraient refusés au camp. Le comité est d'avis que l'interdiction des boissons alcooliques aux hommes de nos forces armées serait impraticable et inopportune. Le comité est également d'avis que l'on doit rechercher la solution du problème en se guidant sur les principes de la tempérance et de l'éducation. Voici quelques suggestions: 1) la consommation excessive de bière et d'eaux gazeuses immédiatement avant les repas empêche de bien profiter des repas; 2) il conviendrait de généraliser l'application du règlement en vigueur dans certains camps, au sujet de la fermeture des cantines pendant une période raisonnable avant les heures de repas; 3) aucune cantine débauchant des boissons alcooliques ne devrait être ouverte avant six heures du soir; 4) les règlements applicables aux cantines devraient des boissons alcooliques devraient être observés dans les quartiers d'officiers et de sous-officiers.

«Le comité recommande l'étude immédiate et attentive des suggestions précédentes par les autorités compétentes et leur mise en pratique si elles sont jugées utiles. Le comité recommande l'adoption d'un programme d'éducation, bien étudié et continu, dans chacun de nos services armés. Le choix des personnes chargées d'exécuter ce programme doit être fait avec le plus grand soin. Les personnes choisies pour exécuter ce programme doivent être aimées et respectées des membres des forces armées et elles doivent comprendre la nature humaine. Il convient d'encourager, dans chaque service, la collaboration de tous les grades, moyen excellent d'accomplir la plus grande somme de bien.

«Le programme d'éducation doit insister sur les points suivants: 1) la contribution que chaque soldat peut apporter à l'effort de guerre de la nation par une discipline volontaire; 2) le respect de soi-même et de l'uniforme; 3) la bonne santé physique et mentale résultant de la tempérance; 4) la récompense que les personnes tempérantes recevront après la guerre, sous forme d'une plus grande chance d'emploi et d'avancement; 5) les difficultés éprouvées par les personnes intempérantes dans le monde des affaires, des professions libérales, de l'athlétisme et dans les relations sociales; 6) la contribution que chacun peut apporter par son exemple au bien-être des plus jeunes membres de nos forces armées; 7) le devoir des officiers et des sous-officiers de donner, par la pratique, la tempérance. L'exemple que l'on attend d'eux en raison de leur grade.

«Le comité est d'avis que toutes les cantines débauchant des boissons alcooliques doivent être confisquées à des hommes spécialement choisis pour cette tâche. Ces hommes peuvent, par des moyens sages et amicaux, réduire la consommation des boissons alcooliques et créer une at-

mosphère favorable aux habitudes de tempérance. Le comité a constaté que dans certains camps la consommation de lait dépasse celle des boissons alcooliques. Ce trait démontre que beaucoup de jeunes gens reconnaissent la valeur de la tempérance. Le comité reconnaît que les hommes et les femmes enrôlés dans nos forces armées sont, en moyenne, d'intelligence élevée. Il les croit tout à fait capables de reconnaître les avantages de la tempérance, si la question leur est présentée d'une façon raisonnable et intelligente.

Voilà, dans ses grandes lignes, le rapport du sous-comité parlementaire des dépenses de guerre. On dit que le comité général des dépenses de guerre continuera son travail après l'ajournement de la session, ainsi qu'il l'a fait l'an dernier. Il faudra pour cela un crédit spécial. L'an passé, on avait voté une somme rondelette pour défrayer les dépenses des membres du comité.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(suite de la première page)

les rues de la ville pour recueillir les matières à récupérer: le vieux caoutchouc, les gras, les os, les chiffons, les papiers de toutes sortes, les métaux (de la vieille ferraille au tube de pâte à dents), le verre.

Une exposition destinée à illustrer ce qu'est la récupération et les façons les plus pratiques de trier, de préparer et d'emballer les rebuts, coïncidera avec cette campagne et s'ouvrira cet après-midi même au quatrième étage des magasins Eaton.

A ce propos, on demande aux gens de bien emballer et ficeler leurs colis de chiffons et de vieux papiers. Pour ce qui est de la ferraille, du verre, des os, etc., on conseille d'emballer le tout dans des caisses en bois ou dans des solides boîtes en carton. Tout cela est fort bien, mais il se pose ici un petit problème d'ordre domestique, si l'on peut dire, mais qui a son importance. La plupart des maisons d'habitation ne sont pas organisées comme les établissements commerciaux, les hôtels ou les édifices publics: en ces endroits, les caisses, boîtes de toutes sortes, papier d'emballage, ficelle, corde de chanvre ne manquent pas. Au contraire, ils s'accumulent au point de devenir parfois un embarras. Il n'en n'est pas de même dans les simples maisons d'habitation, surtout à ce temps-ci de l'année. Le printemps venu, en effet, les réserves de papier d'emballage sont à peu près épuisées. Caisse de bois, boîte de carton, ficelle et corde ont pu servir à divers usages durant l'hiver: chauffage, envoi de cadeaux, etc. Et le reste — s'il en reste — on s'en est probablement débarrassé au grand ménage du printemps.

Le comité de récupération doit tenir compte de tout cela au cours de sa campagne. Il serait bien inspiré de placer quelques caisses vides dans les camions utilisés pour la récupération: de cette façon, les camionneurs pourront recueillir quantité de ferraille et d'articles de rebut qui, autrement, se perdent, faute de récipients pour en faciliter la cueillette.

Le public est bien prêt à collaborer avec le comité de récupération

mais qu'on lui facilite un peu la tâche.

Lucien D.

Une bécasse

Sous le titre: Blander (Bécasse), le Star de Montréal, dans sa colonne des reproductions journalistiques, publiait, ces jours derniers, après l'avoir traduit, un entrefilet de notre confrère hebdomadaire et chicoutimien, le Progrès du Saguenay. La bécasse que le Star signale et souligne ainsi, il va sans dire que ce n'est point l'entrefilet du Progrès, mais les faits que l'entrefilet relate. Nous traduisons la reproduction du Star:

Au cours du mois de mai, Ottawa envoyait un fonctionnaire à Chicoutimi pour donner à la population de cet endroit des informations quant au fonctionnement de l'assurance-chômage. S'il est un coin du Canada qui est français, c'est bien cette région-ci. Naturellement, pour démontrer son intelligence et son honnêteté d'intention, quelqu'un a pris plaisir à nous envoyer un confère qui ne pouvait parler un traitre mot de français.

Et c'est en anglais, à cause du fait qu'il ne connaissait pas d'autre langue, que ce monsieur s'est adressé à la population. A-t-on jamais traité des gens avec autant de grâce? Nous sommes assez polis pour ne pas faire de mal à un pauvre homme, mais présumons-nous pour ne pas considérer un tel procédé comme une véritable insulte? Peut-on facilement s'imaginer un Canadien français, ne parlant que le français, donnant — en français — des explications sur les subtilités de l'assurance-chômage devant un auditoire d'Ontario? Pourquoi n'ai-je pas un peu plus de considération pour nous, ne faisons-nous pas preuve d'un peu plus de sens commun?

Le Star juge que cette façon de procéder est une bécasse, il le dit par le titre dont il coiffe sa reproduction. Mais ne sait-il que d'un simple bécasse? Au vrai, bécasse ne serait pas complet; des bécasses, il s'en commet tous les jours, dans tous les domaines et, s'il fallait chaque fois, prendre la chose au tragique, la vie ne serait plus tenable. Il n'est toutefois personne de sérieux, connaissant les faits tels qu'ils sont, tels qu'ils se sont fréquemment produits dans le passé, qu'ils se produisent encore quotidiennement, pour douter de la mauvaise volonté évidente dans maints secteurs du fonctionnarisme fédéral à l'endroit des ressortissants et des contribuables de langue française de la province de Québec et du reste du Canada. La multiplication constante des bécasses dans le genre de celle qui vient de frapper l'attention du Star paraît être la preuve claire, nette, de l'existence d'une sorte d'ostéisme systématique du français.

Comment réagiraient donc les ressortissants de langue anglaise de l'Ontario et du reste du Canada, y compris ceux de la française province de Québec, s'il prenait jamais — contre toute vraisemblance — fantaisie au fonctionnarisme fédéral de les traiter comme il traite, fréquemment, pour ainsi dire systématiquement, les Canadiens de langue française?

La bécasse érigée en système devient chose inadmissible.

E. B.

Missionnaires du Sacré-Coeur

Nominations

Le R. P. William Caron, provincial des Missionnaires du Sacré-Coeur, vient de rendre publiques les nominations pour la province canadienne.

Maison de Québec: le R. P. Arthur Bouchard est nommé aumônier militaire à Gaspé; le R. P. Noël Naud est assigné à la direction des Annales; le R. P. Marcel Plante est nommé prédicateur.

Maison de Watertown: le R. P. Giovanni Leclerc est nommé professeur de théologie.

Maison de Natick, Providence, R.I.: le R. P. Laurent Bourque est nommé supérieur par intérim, pour remplacer le supérieur actuel, obligé de prendre un repos; le R. P. Xavier Caron est nommé desservant de la paroisse de Hillsbrooke.

Maison de Waterloo: le R. P. P. Emile Drouin est nommé professeur de philosophie.

Maison de Beaufort: le R. P. Albert Lacasse est nommé économiste; les RR. PP. Hubert Piché, Marcel Trotter et Luc Mercier sont nommés professeurs à l'Ecole apostolique; le R. P. Victorin Hamelin est nommé aumônier des SS. Oblates de Giffard.

Le Frère Alphonse Landry, récemment arrivé de Saint-Dominique, est nommé à la Maison de Beaufort.

A Sainte-Clotilde: le R. P. Antonio Arcand est nommé directeur spirituel des novices.

Maison de Disraeli: le R. P. Henri Chabot remplace le R. P. Antonio Arcand.

Le R. P. Henri Potvin et le Frère Angers, deux anciens missionnaires, sont chargés du kiosque missionnaire des Pères du Sacré-Coeur, à l'exposition missionnaire de Montréal.

Premier anniversaire du "Royal Air Force Ferry Command"

Cérémonie à l'aérodrome Dorval — Sir Frederick Bowhill remet les décorations accordées récemment par le roi

Le Royal Air Force Ferry Command célèbre hier, à l'aérodrome Dorval, son premier anniversaire. Il y eut à cette occasion une brève cérémonie au cours de laquelle il y eut une parade comprenant des membres des quartiers généraux de l'état-major aérien, le personnel des nations alliées, des pilotes de l'école d'entraînement de service aérien, des opérateurs de T. S. F., des pilotes de l'aviation civile, des ingénieurs, des observateurs de l'air, etc.

Mais le moment le plus émouvant de la cérémonie fut celui où Sir Frederick Bowhill, maréchal en chef de l'air et commandant de l'organisation de Dorval, a remis les décorations accordées par le roi à l'occasion de son dernier anniversaire de naissance.

Dans sa brève allocution, Sir Frederick a rendu hommage à la coopération et à l'esprit de patriotisme des civils qui ont contribué à la naissance et au développement du Ferry Command. Il a mentionné particulièrement: sir Edward Beatty, MM. Morris W. Wilson, H. M. Long, J. H. Norris, F. B. Walls, J. W. Roseworthy, B. W. Roberts, John G. McConnell et J. Schofield. Il a aussi remercié le corps d'armée des États-Unis, les équipages de vol — y compris les membres de la British Overseas Airways Corporation, les Norvégiens, les Tchèques, les Polonais, les Français libres, les Hollandais, les Australiens et les Néozélandais.

Les décorations

Voici la liste des décorations de Sa Majesté et de leurs récipiendaires: Ordre de l'Empire britannique: capitaine Edgar Grafton Carlisle, capitaine Lionel Messenger, capitaine William John Vanderkloot et capitaine de groupe J. W. C. Weston.

Membre de l'Empire britannique: Mme C. Coldbeck-Davies;

Croix de vol aérien: lieutenant d'aviation Lawrence Latham Jones;

Certificat de reconnaissance: capitaine Louis Bisson (décoration remise à sa mère); capitaine Donald McVicar, capitaine George P. Evans (décoration remise à sa mère);

Lettre d'appréciation du conseil de l'air: opérateurs de T.S.F. Gerald L. Pollock et Alvin L. Wheeler; ingénieurs de vol Albert W. Baker et Gayle B. Swaney; lieutenant d'aviation Jones et capitaine J. W. Fraser, lieutenant Charles Hubbard, de la marine des États-Unis.

Dans la Manche

Cargo ennemi et vaisseaux d'escorte avariés et canonniers anglais coulés, ce matin

Londres, 21 (C.P.) — L'Amirauté annonce qu'un cargo ennemi et des vaisseaux d'escorte ont été avariés et qu'une canonnnière anglaise a été coulée au cours d'un engagement dans la Manche au large de la côte française de bonne heure ce matin. L'un des chalutiers ennemis a pris feu et plusieurs autres vaisseaux, dont le navire de ravitaillement, ont été atteints de plusieurs obus, dit le bulletin de l'Amirauté. La canonnnière anglaise qui a coulé avait également pris feu.

Mort de M. Tancrede Saint-Pierre

Windsor, Ont., 21. — M. Tancrede de Saint-Pierre, ancien président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, est décédé à Windsor. Il était le beau-frère du sénateur Gustave Lacasse.

Neutralité de l'Argentine

Buenos-Ayres, 21 (A.P.) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Enrique Ruiz Guinazu, a dit au journaliste que l'Argentine n'a pas l'intention de modifier sa politique de prudente neutralité et que, de plus, la Chambre des députés n'a pas demandé au gouvernement de la changer.

Aux funérailles de Mme Paré

Assistance imposante au service funéraire de la mère du chef de service des incendies de la ville de Montréal, ce matin, à Notre-Dame-des-Neiges

Les funérailles de Mme J.-B. Paré, mère de M. Raymond Paré, directeur du service des incendies de la ville de Montréal, ont eu lieu ce matin à l'église de Notre-Dame-des-Neiges.

La levée du corps fut faite par l'abbé Gédéon Sanche, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. Eusèbe-Marie Ménard, assisté des RR. PP. Eymard Giasson, comme diacre, et Herménégil de Langevin, comme sous-diacre, tous trois franciscains. Dans le chœur, on remarquait le R. P. J.-E. Goulet, C.S.C., et le capitaine-abbé Henry Gaboury, aumônier de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec.

La chorale, sous la direction du Dr Georges Manseau, exécuta la messe de Pèrosi. Elle était composée des membres de la chorale des pompiers. M. F. Gratton touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, MM. Raymond et Léo; ses petits-fils, le sergent d'aviation Ralph Paré, et Roland Bélanger; son gendre, M. Alfred Bélanger; son frère, M. W. Roberge; son beau-frère, M. Edouard Sutton; son neveu, M. Charles-E. Bélanger.

Aux premiers rangs du cortège, on remarquait S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault; MM. J.-C. Potvin, président de la Commission des affaires municipales; J.-O. Asselin, président du comité exécutif; Alfred Filion, membre de l'exécutif; Laclac Roberge, directeur des finances de la ville de Montréal; J.-O. Goyette, leader du conseil; le conseiller Oscar Bélisle et le conseiller J. McKenna.

Une forte délégation de chefs de pompiers et de police, actuellement en congés à Montréal, y assistait. On remarquait entre autres le directeur Bigaouette, de la police de Québec, président de l'Association, Charles-A. Barnes, assistant-directeur de la police de Montréal, le chef Emile Bond, des pompiers de Hull, le directeur A. Dubeau, de la police de Verdun, le directeur J.-E. Benoit, de la police de Ville La Salle, le chef A. Mickie, des pompiers de Lachine, le chef E. Lavallée, de la police de Ville Saint-Pierre, le chef W. Wallace, des pompiers de la ville d'Outremont, le chef J.-D. Boyer, de la police de Dorval, le chef Esdras Lépine, de la police de Sainte-Anne de Bellevue, le chef de pompiers J. J. O'Kelly, de la ville d'Ottawa, représentant la Dominion Fire Chiefs Association, le chef Maurice Vincent, de la police de Drummondville, le chef Joseph Hubert, des pompiers de Berthierville, le chef Joseph Robert, de la police de Beauharnois, et autres.

Le département des pompiers était représenté par les assistants-directeurs A. Filion et J. Roche, le chef mécanicien Jos. Forget, le chef instructeur S. Brisebois, le ca-

pitaine Alcide Adam, secrétaire du Service des incendies, le quartier-maître L.-A. Lefebvre, les chefs de district Alcide Dumas, A.-O. Horion, le Dr Lorenzo Berthiaume, médecin des pompiers, M. E. Desroches, surintendant de la centrale des alarmes, A. Bissonnette et C. Laurin, de la centrale.

On remarquait aussi MM. R. Traversy, C.-E. Lavigne, A. J. Normoy, le M. W. Regan, le chef James McIsaac, de la prévention des incendies, le Dr Zénon LeSage, J. W. Guimond, le pompier Sam Chagnon, Art. Sans-Cartier, Zoé Couturier, Wilfrid Thibault, les lieutenants L. Roy, Paul Deslauriers, du poste de pompier No 25, le lieutenant A. Forget, les lieutenants O. Gaumartin, G. Drapeau, J.-A. Corbeil, A. Chartrand, MM. Oscar Martin, Jos. Bernier, ex-chef de district, l'ex-lieutenant A. Gauthier, l'ex-capitaine U. Gauthier, le lieutenant A. Plaisance, Henri Cusson, A. Hébert, Edward Hughes, G. Leclerc, Christian Verdon, Eugène Michaud, Jean Dénéchaud, Har. Poiras, Robert Le Myre, W. B. Brown, A. Allard, A. Géraud, P.-E. St-Germain, J. Bonnier, Aug. Lévesque, et une foule d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Pour les aider à produire

Selon un rapport du ministère des Munitions et Approvisionnements, 175 sociétés qui contribuent à l'effort de guerre ont obtenu de l'aide financière du gouvernement.

L'Art dans les fleurs
LA PATRIE, Fleuriste
Service télégraphique partout
Radio-programme C.H.P.
le jeudi entre 12.15 et 12.30 h.
Service caudate attente
168 STE-CATHERINE EST
J.R. 1755-57
J.-R. BRULÉ, prop.
Membre du Kiwanis
Prés. Ass. Fleuristes de M.

Au mois de juillet achetez CHAQUE JOUR un TIMBRE D'ÉPARGNE de guerre
BANQUES • BUREAUX DE POSTE • ÉPARGNE
MAGASINS À RAYONS • DÉPÔTS DE TABAC
BUREAUX DU TÉLÉPHONE • PHARMACIES
LIBRAIRIES ET AUTRES MAGASINS

Les Canadiennes sont heureuses de servir dans le Corps féminin de l'Armée



Les jeunes filles de toutes les parties du Canada, qui sont en service actuellement dans le Corps féminin de l'Armée canadienne, libèrent ainsi les hommes physiquement aptes au combat, sont vraiment heureuses de servir, comme ces photographies le démontrent. Le Corps féminin de l'Armée qui triplera sa force durant les prochains mois, affecte les jeunes filles à un grand nombre de tâches qu'accomplissent leurs seconds civils. Dans chaque département de l'Armée, les femmes sont en train de prouver qu'elles travaillent efficacement et bien. Le Corps féminin est sous le commandement du major Joan Kennedy (1), au centre, autrefois de Victoria (C.B.). En haut, à gauche (2), la volontaire K. Priestly, de Montréal, lit une lettre à la volontaire J. Rogers, également de Montréal, pendant que cette dernière attique ses boutons. En haut, à droite (3), de

jolies mécaniciennes sont à l'ouvrage: la caporal suppléante P. Robinson et E. Davis voient à l'entretien de l'un des véhicules de l'école d'administration de l'Armée à Ste-Marguerite (Qué.). En bas, à gauche (4), ce n'est pas tout de travailler, il faut se distraire. Le sergent D. McDonnell, la caporal J. McKee et la volontaire P. Robinson font une promenade à cheval dans le vaste domaine de l'Entrevue, à Ste-Marguerite; la natation, la pêche et le tennis aident aussi à passer le temps. En bas, à droite (5), une jolie volontaire du Corps féminin reçoit la dictée que lui donne un officier. Elle s'enrôle comme volontaire du C.F.A.C. il y a quelques mois, mais elle a mérité et obtenu une promotion rapide. Celles qui désirent s'enrôler peuvent obtenir des renseignements à son bureau de recrutement. (Photographie de l'Armée canadienne).

HERNIOLOGIE



LES PLUS BAS PRIX EN VILLE
Service à domicile
921, rue Ste-Catherine Est — PL. 9622

SARRAZIN CHOQUETTE
Pharmaciens Chimistes

FAITES UN VOYAGE! EN BATEAU!
vers TORONTO
La façon la plus reposante et agréable de se rendre à Toronto. Voguez le long des pittoresques Mille-Isles, respirez l'air pur du lac Ontario. Au retour, on salue les rapides du St-Laurent. Départ de Montréal par C.N.R. tous les mardis, jeudis et dimanches, à 9 h. 25 a.m. On fait le raccordement avec le navire au quai de Prescott.
VOYAGE ALLER-RETOUR - \$25.00
(y compris repas et couchette, mais non la taxe sur le revenu)
Renseignements, imprimés descriptifs et locations de toute agence de voyage, ou de la
CANADA STEAMSHIP LINES
715, square Victoria, Montréal—Téléphone: Lancaster 0231
Hôtel Mont-Royal Hôtel Queen Hôtel Windsor Hôtel Ford
Harbour 6365 MARquette 8536 Plateau 7443 Plateau 5111

ORDONNANCES

Métaux ou alliages interdits

Liste d'articles

(Communication officielle)

Ottawa, 20 juillet. — L'administration des métaux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a émis le 13 juin une autre liste d'environ cent articles dans la fabrication desquels on ne peut utiliser d'acier, de cuivre, etc., ou tout métal autre que l'or et l'argent. Il fut stipulé, cependant, que les stocks déjà ouverts au point de n'être plus serviables à aucune autre chose pouvaient être utilisés, jusqu'au 31 juillet pour compléter les articles inscrits sur la liste. Nous sommes pratiquement arrivés à cette ligne de démarcation et D. P. Cruikshank, coordonnateur de l'administration des métaux, a rappelé aux fabricants aujourd'hui, qu'à compter de la fin du mois, même les stocks de métaux ou alliages en magasin ne pouvaient être utilisés dans la production d'un quelconque des articles indiqués sur la liste.

L'ordonnance du 13 juin permettait au coordonnateur d'émettre un permis écrit à un fabricant, conditionneur ou assembleur pour utiliser tout métal ou alliage de la façon qu'il désignerait, mais les demandes de ce genre furent peu nombreuses.

Quant à la première liste d'articles pour lesquels l'achèvement des stocks était autorisé jusqu'au 30 juin, M. Cruikshank a déclaré aux fabricants, lors d'une réunion récente, qu'il y eut à peine six appels téléphoniques à propos de l'interprétation et un ou deux appels pour demander des permis afin d'écouler les inventaires.

"Nous avons pris soin, a-t-il dit, de voir à ce qu'il y ait le moins d'intervention possible avec l'industrie dans la production des besoins civils essentiels."

La liste d'articles dans lesquels les métaux ou alliages partiellement ouverts peuvent être utilisés jusqu'au 31 juillet seulement, sans une autorisation écrite est la suivante: anneaux à serviettes; appareils à trancher les oeufs (tranchoir); appareils de fermeture pour portes (sauf pour la prévention des incendies tel qu'indiqué par Underwriters); appareils mécaniques pour peindre, sauf dans l'industrie; appareils pour indiquer les heures; appareils pour la cuisine; aquariums; balles B.B. pour fusils à air; bases à thermomètres domestiques; bigoudis; boîtes à allumettes; boîtes à biscuits; boîtes à confitures; boîtes à échantillons; boîtes à étiquette et à vente pour voyageurs de commerce; boîtes à lettres, sauf celles requises par le ministère canadien des postes; boîtes à poudre, à bâton de rouge et poudriers; boîtes ou contenants pour café; boîtes à conserves; aliments pour animaux d'élevage; poudre de talc; poudre de toilette; poudre dentifrice; boîtes pour peinture à l'eau; boîtes pour services de nettoyage à chaussures; broches pour jeux de croquet; broches à chapeau et gros fil pour contour; brouettes, sacs les roues et les essieux; cages pour oiseaux d'agrément; capsules à récipients, à paroi double ou semi-double; chandeliers; chutes à linge souillé; chutes aux lettres; cloches à mouvement rotatif pour portes; couverts à gîte; crochets et rails pour portes de garage; coffres à outils, sauf dans l'industrie; devanure d'édifices en email; distributeur à main, pour lotion, savon, chaudière; douilles pour crayons à lèvres (bâton de rouge); égouttoirs de lavabos (sauf 2 genres très précis); embarcations de plaisirs; équipement pour élagage dans les vitrines; essoreuses à vadrouilles; formes pour vêtements; garde-fous pour courbes; grils à maïs; heurtoirs de portes; jumelles, sauf pour les organismes gouvernementaux; lits pour animaux d'agrément; marteaux de portes; mats et poteaux d'éclairage; miroirs à main; montures pour chapeaux; montures pour grilles, sauf le conditionnement industriel; montures pour sacs à main, bourses et porte-monnaie; montures pour supporter les enseignes; moules à gelée; nécessaires de manœuvre; numéros de maison; ornements de construction; ouvre-lettres; parties extérieures de foyers; pinces pour aliments et usages domestiques; planches; planches à laver; plaques à plafond et à plancher pour la pose des tuyaux; poignées et supports à paquets; porte-plumes; poteaux pour antennes de radio, sauf pour les organismes gouvernementaux; poteaux pour enseignes; poudriers; poulies pour cordes à linge; quincaillerie et moules décoratives; quincaillerie pour embarcations de luxe; rafraîchisseurs à vin, sauf dans l'industrie; récepteurs à douilles, sauf monture; rince-doigts; rouleaux à papier, domestiques; salières et poivrières; sèche-chairs à chemises et à bas; serviettes (appuis-livres); services à breuvage; soutien-skis; surcristes; supports à enciens; supports, anneaux pour broches, balais; supports marque-place à table; supports pour ficelle à emballage; supports pour menus; supports pour salières et poivrières; supports pour service à déjeuner; système de livraison par pneumatique, sauf les réparations; tableaux noirs; tabliers et patins de lavabos; téléphones, sauf pour les organismes gouvernementaux; théières; tourniquets; tubes pour le courrier; tuites; tuyaux pour le courrier; tuyaux à égout et tuyaux de fonte pour installation extérieure, sauf pour: 10, les orifices à pas plus de cinq pieds de l'édifice, et 20, pour le maintien et la réparation; vaiselle pour animaux d'agrément; vaporisateurs pour parfums.

Unions ouvrières en exil

New-York (Service français du Common Council for American Unity) — Dix pays européens qui subissent le joug des Nazis comptent maintenant des unions ouvrières en Grande-Bretagne. Ces unions dont les membres se chiffrent par milliers, opèrent en collaboration avec le British Trade Union Congress.

Les Belges furent les premiers à s'y organiser en unions. Les Français ne tardèrent pas à faire de même. Les présidents d'unions ne sortent point de leurs pays respectifs parce qu'ils ne veulent point abandonner leurs ouvriers, mais dans la plupart des cas, d'autres dignitaires, un ou deux de chaque groupe, allèrent en Angleterre pour réorganiser leurs nationaux.

Chaque groupe est une miniature du Trade Union Congress et est affilié à la I.F.T.U. Des groupes n'existent maintenant parmi les Belges, les Français, les Polonais, les Allemands, les Autrichiens et les Tchèques; un groupe espagnol est en formation.

La plus considérable de toutes ces organisations c'est l'union des marins norvégiens qui compte 30,000 membres. Le président et plusieurs dignitaires ont pu échapper aux Nazis. Des bureaux s'ouvrent dans plusieurs ports en Angleterre et aux Etats-Unis. Il y a, à part les autres groupes affiliés et déjà mentionnés, une section danoise, une division des ouvriers transporteurs hollandais et une union des marins chinois.

On ne néglige rien pour se tenir en contact avec les ouvriers qui sont dans les pays envahis et pour y préparer le mouvement qui va rétablir les unions ouvrières, une fois la guerre finie.

Lits et literie

Pour des lits et de la literie, le ministère des Munitions et Approvisionnements a dépensé pour les forces armées, au cours des deux dernières années, une valeur totale de \$17,800,000.

Economie de temps

L'échelonnement des heures de travail dans plusieurs villes du Canada est maintenant un fait accompli. Après une entente, considérée comme une mesure de guerre, entre les autorités municipales et les différentes compagnies de transport, on a réussi à décongestionner la circulation.

Le problème du thé, du café et du sucre dans le bas Saint-Laurent et en Gaspésie

Les Chambres de commerce, réunies en congrès à Matane, demandent à la Commission des prix et du commerce d'envoyer un enquêteur sur les lieux

Québec, 21 (D.N.C.) — A moins que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre n'admette quelques-unes de ses récentes ordonnances, la population du bas du fleuve et de la Gaspésie sera démunie d'une partie de thé, de café, de sucre et peut-être d'autres denrées, au cours de l'hiver prochain.

Cet éprouvé problème a été longuement discuté en fin de semaine, à Matane, lors du congrès annuel des Chambres de commerce du bas du fleuve.

Les marchands d'une partie de péninsule gaspésienne achètent et font venir l'automne, avant la fermeture de la navigation, les marchandises qu'ils auront à écouler l'hiver. Pour acheter du sucre, il faut maintenant qu'ils joignent à leur commande autant de coupons pour correspondre à la quantité de leur achat. Comme, à l'automne, ils n'auront pas suffisamment de coupons pour placer une commande de plusieurs mois et que le coût du transport des marchandises l'hiver est prohibé dans cette région, on prévoit que les marchands ne commanderont pas de sucre à moins qu'ils ne puissent le vendre à perte, vu le déficit des prix.

Tous les délégués réunis ont voté une résolution par laquelle ils demandent à la commission d'envoyer un enquêteur sur les lieux pour étudier cet état de choses.

Nos chefs militaires

Le brigadier Ernest Walford

Le brigadier A. Ernest Walford, M.M., E.D., sous-adjutant et quartier-maître général au quartier général du corps d'armée canadien outre-mer, était, au civil, directeur financier de la maison James A. Ogilvie Ltd., de Montréal. Auparavant il avait exercé la profession d'expert-comptable pour le compte de la maison Alfred Walford and Son.

Né à Montréal le 20 août 1896, il fit ses études à Westmount (Qué.). Ses débuts dans la vie militaire remontent au mois de septembre 1914, alors qu'il s'enrôla comme signaleur dans le 58th Westmount Rifles. Il fit du service dans cette unité ainsi que dans la réserve des volontaires de la marine royale canadienne jusqu'au mois de septembre 1915 alors qu'il s'enrôla dans la 3e batterie de siège du corps expéditionnaire canadien et traversa outre-mer au mois de décembre 1915. Il faisait du service dans la 3e et la 12e batterie de siège comme simple soldat, lorsqu'il remporta la médaille militaire et fut élevé au grade de sous-officier breveté de 2e classe, grade qu'il conserva jusqu'au mois de décembre 1916, alors qu'il obtint son brevet d'officier. Il demeura dans la 12e batterie de siège jusqu'à l'armistice.



Le brigadier A. Ernest Walford

Après la démobilisation, il continua à faire du service dans la milice active non permanente comme commandant de la 7e batterie d'artillerie moyenne de l'artillerie royale canadienne, de 1927 à 1934; il servit comme adjudant régimentaire jusqu'en 1937 et prit ensuite le commandement de la 2e brigade d'artillerie moyenne de l'artillerie royale canadienne jusqu'à la déclaration de la guerre actuelle, alors qu'il fut nommé sous-adjutant général adjoint de la 1ère division canadienne. Il traversa outre-mer au mois de décembre 1939 et fut nommé adjudant et quartier-maître général adjoint du corps d'armée canadien au mois de décembre 1940. Il assumait ses présentes fonctions et fut promu au grade de brigadier au mois d'avril 1942.

Il passa le cours d'état-major de la milice en 1937, le cours des officiers supérieurs en 1938 et le cours d'état-major des officiers supérieurs en 1940. La natation et le ski sont ses sports favoris. Il est membre de la succursale de Montréal de l'Institut des Affaires internationales et membre de la Société des comptables agréés de la province de Québec. Sa femme, Mme Walford, demeure à Westmount et ils ont un fils, Harvie.

L'Ecole de formation sociale

La dixième session intensive de formation sociale, organisée par l'Ecole sociale populaire, réunira, comme les années précédentes, un bon groupe d'hommes de diverses professions. Dans chacune se fait sentir plus que jamais la nécessité d'une élite capable de travailler à la restauration qui s'impose. Il lui faut d'abord connaître la doctrine sociale de l'Eglise et s'exercer à la répandre. Rien de mieux pour y parvenir que ces cours et exercices qui durent un semaine, du samedi soir 1er août au vendredi suivant, et se donnent dans des conditions particulières d'efficacité. Les chefs de ces organisations professionnelles et syndicales en profiteront tout particulièrement. C'est là où se sont formés la plupart de ceux qui dirigent actuellement la C. T. C. C. et les groupements du même genre. S'adresser, pour tout renseignement, au secrétariat de l'E. S. P., 1961, rue Rachel est, Montréal.

Les obédiences chez les Frères de Sainte-Croix

Plusieurs changements au collège de St-Césaire — Le Frère Dominique nommé supérieur de la nouvelle maison de la congrégation à Waterville — Le Frère Faustin maintenu au supérieur au collège St-André

Saint-Césaire, comté de Rouville, 21 (D.N.C.) — Voici les nouvelles obédiences des Frères de Sainte-Croix, au collège Saint-André, à Saint-Césaire de Rouville:

Le R. F. Faustin, C.S.C., a été maintenu dans ses fonctions de supérieur et de directeur des études françaises et commerciales au collège Saint-André de Saint-Césaire. Les autres membres du conseil de direction, pour la prochaine année scolaire, seront les RR. FF. Thomas, assistant-supérieur et directeur des études anglaises; Galet, préfet de discipline; Samuel, économiste et procureur; Léontin, conseiller et directeur de l'externat.

Le R. F. Dominique, qui était précédemment assistant-supérieur au collège de Saint-Césaire, devient premier supérieur de la nouvelle maison de la Congrégation de Ste-Croix à Waterville.

Le R. F. Aubert, qui était économiste et procureur à Saint-Césaire, devient comptable à l'université Saint-Joseph de Memramcook, N.-B.

Le R. F. Zéphirin, nommé économiste à l'école Adélaïde-Langevin, Hochelaga, est remplacé à Saint-Césaire par le R. Louis, comme professeur et sacristain.

Le R. F. Jovite, nommé professeur à l'école Beaudet, est remplacé à Saint-Césaire par le R. Camille.

Le R. F. Lorenzo, assigné au Manoir Sainte-Croix, Coteau-du-Lac, est remplacé à Saint-Césaire par le R. Damien.

Le R. F. Joseph, nommé infirmier en chef au collège Saint-Laurent, est remplacé à Saint-Césaire par le R. Léon, comme infirmier.

Ont aussi été assignés comme suit: les RR. FF. Ernest, surveillant; Gabriel, portier et surveillant à la musique; Ludovic, régisseur de la ferme; Martial, menuisier; Valérien, jardinier.

Les professeurs sont: Cours français: 12e, 11e et 10e années, F. Faustin; 9e, F. Uldéric; 8e, F. Louis-Paul; 7e, F. Sosthème; 6e, F. Eloi; 5e, F. Luc; 4e, F. Edgar; 3e, F. Edgar.

Cours commercial: 12e, 11e et 10e années, FF. Thomas et Louis; 9e, F. Uldéric; 8e, F. Louis-Paul; 7e, F. Jacques-François; 6e, F. Damien; 5e, F. Arthur; 4e et 3e, F. Edgar.

Cours anglais: 1er cours, F. Damien; 2e, F. Luc; 3e, F. Samuel; 4e, F. Thomas; 5e, F. Gattien; 6e, F. Sosthème; 7e, F. Thomas.

Cours agricole: F. Fabius, directeur des cours et professeur; F. Eloi, professeur; F. Ludovic, régisseur de la ferme.

Les RR. PP. Honoré Lapointe et Donat Boyer sont aumôniers, chargés des cours de philosophie et de catéchisme. Emplois divers: dessin, FF. Faustin, Sosthème, Eloi et Louis; sténographie, titulaire de la classe, dactylographie, F. Uldéric; sciences, F. Eloi; comptabilité, titulaire de la classe; gymnastique, F. Jacques-François; musique, F. Sosthème; maître de chapelle, F. Louis-Paul; maîtres d'études, FF. Robert et Camille; sacristain, F. Edgar; récréation, FF. Jacques-François, Arthur et Damien; dortoir, FF. Jacques-François et Arthur; libraire, F. Félix.

Décès de Mme Téléphore Quimet

Mme Téléphore Quimet, née Bastien (Evangeline), est décédée à l'âge de 65 ans et deux mois.

Lui survivent: sept fils, René, Lionel, Raoul, Venant, Gaétan, Julien et Gonzague; trois filles, Lucienne, Diane et Mme W. Weller (Ruth); quatre belles-filles, Mme Quimet (Géraldine Plante), de Sherbrooke, Mme Raoul Quimet (Berthe Auger), Mme Venant Quimet (Germaine Dumegeant) et Mme Gonzague Quimet (Françoise Levert), de Timmins, Ont.; un gendre, M. William Weller; deux petits-fils, Jacques et Normand Quimet et une petite-fille, Monique Quimet.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 h. à l'église St-Arsène. L'inhumation se fera à St-Vincent de Paul, comté de Laval.

La dépouille mortelle est exposée chez J.A. Bellefleur, 7736 rue St-Hubert.

Votre testament et votre succession (1)

Par M. de la Bruère FORTIER
notaire à Québec

Le séjour à la Ligue des propriétaires dont il préside les délibérations avec tact et compétence ou la maxime de rendre à César au delà de son dû a-t-il inspiré Me Fortier? Nous ne le savons guère. Pensez un peu qu'il s'agit d'une matière importante, votre testament, et d'un bien qui existait jadis autrement qu'à titre d'être de raison, votre succession. C'est le sujet qu'a voulu vulgariser notre confrère Fortier. Mais alors, une vulgarisation qui ajoute quelque chose à notre savoir, à nous, pauvres techniciens, chargés du soin des veuves et de quelques autres personnes.

Nous nous demandons bien ce qu'était ce Pierre Boucher qui s'intitulait notaire et qui commettait quelques indiscretions dans nos principaux journaux canadiens. Secret bien gardé qui avait pour raison une belle modestie et surtout une discrétion tout à l'honneur de l'auteur. Ma foi, les articles nous paraissent trop savants pour quelqu'un qui n'est pas élé des nôtres. Sachant qu'il appartenait à notre corporation, nous ne fûmes plus étonnés. Et puis tous ne peuvent régulièrement suivre une série d'articles sur un tel sujet. Pour nous, qui aimons non pas la suite au prochain numéro, mais le travail entier qui s'assimile plus facilement; pour les autres qui sont en dehors du domaine où nous subissons le terrible quotidien, il importait de posséder cette série. Ce sont ces articles modifiés et augmentés que Me Fortier vient de publier dans un volume qui se présente honnêtement sous une forme agréable. Nous aurons bien soin de le placer dans un endroit accessible de notre bibliothèque, parce que nous savons, mon frère, qu'il faut mourir et que nous laisserons une succession en dépit et contre le fisc, qui prend tout et ne rend rien. Qu'importe, il nous restera une pensée salutaire.

Si la publication d'un livre peut susciter des problèmes inévitables, il faut louer notre confrère d'avoir fait oeuvre utile à ses concitoyens et à sa profession. Le louer ne serait pas suffisant, la louange ne nous enlève rien; mais il est opportun de lire cette étude de vulgarisation, parce que sa lecture ajoutera certainement à notre science sur le sujet. Il reste toujours à apprendre et à négliger l'occasion ne serait pas en notre faveur.

L'auteur a divisé son travail en deux parties. La première partie traite des généralités et la seconde pose certains problèmes pratiques dont elle offre la solution équilibrée.

Dès le premier chapitre, vous êtes déjà convaincu qu'il vous faut faire un testament. C'est une nécessité que l'on sait, mais dans la pratique, n'arrive-t-il pas que nous négligeons pour nous-mêmes ce que nous conseillons aux autres? Evidemment cette première par-

Le thé est rationné - n'employez pas plus que votre part

THÉ "SALADA"

Le thé est surtout de la vulgarisation. L'auteur nous donne une vue d'ensemble de la loi fédérale des successions par comparaison avec celle du provincial, ce qui n'est pas inutile. C'est ainsi qu'il serait opportun d'inciter le gouvernement québécois à adopter une exemption analogue à celle d'autres provinces. Ces dernières, en effet, prévoient une exemption relative aux bénéfices d'assurance-vie transportés par l'assuré au trésorier provincial dans le but d'acquiescer les droits successoraux.

La deuxième partie pénètre davantage dans le concret. Le premier article donne quelques cas pratiques de comparaison entre l'impôt prélevé deux ou trois fois sur les mêmes biens, lorsque le testateur n'a pas pris les précautions voulues d'éviter des transmissions successives. C'est effrayant pour ceux qui ont pignon sur rue et des espèces sonnantes et trébuchantes dans leur succession! Les autres chapitres contiennent des conseils très utiles pour les clients et les notaires qui ont à aviser leurs patients.

L'auteur a employé une langue simple et claire de telle sorte que la lecture de son livre, bien imprimée, se fait sans fatigue. Mais je voudrais le chapitrer sur le trop grand nombre d'anglicisme qu'il emploie de temps à autres.

De ce travail se dégage, pour nous notaires, une idée, c'est que si le volume de l'auteur est sur le destin au grand public, ce dernier sera amené à réfléchir et à consulter son notaire sur tous les problèmes que soulève la possession des biens de ce monde. Me Fortier a donc rendu un service à sa profession. Il nous fait mieux connaître du public, que son oeuvre attirera vers nous. Il serait donc à souhaiter que nous nous procurions ce volume pour le lire et le faire lire à nos clients.

Henri TURGEON
(La Revue du Notariat, juin 1942).

(1) Volume de 158 pages, grand format. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10.

Service de Librairie du "Devoir"

Des dents pour nos soldats

Le ministère des Munitions et Approvisionnements a dépensé une somme de \$300,000 au cours des derniers mois pour l'achat de fausses dents et de fournitures dentaires.

Faites-les servir

Le caoutchouc, lorsqu'on ne s'en sert pas, sèche et devient cassant. Lorsqu'on s'en sert, il reprend sa vitalité. Il en est de même des pneus. Ils auront la même valeur, qu'on s'en serve ou qu'on ne s'en serve pas, lorsqu'il arriveront à l'usine de régénération.

Des opérations multiples

Environ 6,000 opérations d'usinage sont nécessaires pour terminer les 600 morceaux d'un canon anti-avion canadien.

Même un manuel russe

Chaque tank canadien, livré en Russie, possède un stock complet de pièces de rechange et même une brochure en russe donnant les instructions nécessaires.

Les jeunes naturalistes attendaient ce livre

Cent fleurs de mon herbier

par E.-Z. MASSICOTTE

Nouvelle édition, revue et augmentée, 192 pages, magnifique couverture en couleurs.

Au comptoir, 75c, par la poste, 85c. Voici l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis des Editions Beauchemin.

Monsieur Jacques Roussseau, sous-directeur du Jardin Botanique de Montréal, s'exprime ainsi, dans la préface de cet ouvrage:

"Pour connaître la flore d'un pays, plantes sur place, mais aussi les récolter, les conserver dans un herbier et les étudier à loisir. Celui qui aime les livres se contente-t-il d'en regarder la reliure chez les libraires? Aussi Monsieur Massicotte déclare-t-il dans la préface des CENT

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE



D'après le récit d'un soldat de commandos en Libye sous la conduite du futur Amiral Sir Roger Keyes tué au cours de l'engagement.

DES vies de soldats dépendent de la rapidité avec laquelle les usines canadiennes fournissent nos troupes de grenades. Ces usines doivent à leur tour compter sur les gérants et les ingénieurs et les sous-entrepreneurs qui dirigent la production de dizaines de milliers de grenades à main ou à fusil que le Canada fabrique chaque mois. Pour se tenir en relations constantes les uns avec les autres... avec les fournisseurs... avec les autorités... ces chefs doivent se tourner vers le téléphone des centaines de fois par jour. Vous leur aidez à activer notre production de guerre par votre usage modéré du téléphone. En observant les conseils sur l'usage du téléphone en temps de guerre et en diminuant le nombre et la durée de vos conversations personnelles et mondaines qui ne sont pas essentielles vous dégagerez d'autres lignes qui s'enchaînent pour ces communications qui doivent s'achever sans retard.

En service actif

donnant des idées aux motifs

Le gérant JOHN RHIND

CONSEILS sur l'USAGE du TÉLÉPHONE en TEMPS de GUERRE

- ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- SOYEZ BREF... dégagerez votre ligne pour l'appel suivant.
- EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, veut dire énormes.

Un Message de France à Montréal

VILLE - MARIE

Les origines de Montréal

1642 - 1665

par LEON MARCHAL

ancien Consul de France à Montréal.

Un beau volume, soigneusement illustré par des professeurs du Collège Stanislas de Montréal.

PRIX : l'exemplaire \$1.25 — Par la poste \$1.35

Il vient, de paraître aux EDITIONS BEAUCHEMIN un bel ouvrage de Léon Marchal, ancien Consul de France à Montréal. Ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier la haute culture de l'auteur et qui se rappellent avec quelle autorité il représentait la France pendant le stage trop court qu'il fit parmi nous, ne sont pas surpris des pages si émouvantes dans leur simplicité qu'il nous apporte en "Ville-Marie".

Ce livre témoigne de l'intérêt que portait Monsieur Marchal à notre histoire, à nos origines en particulier. Dans une phrase simple et d'une harmonie académique, l'auteur nous fascine, nous porte à dévorer d'un trait ces pages où l'érudition ne le cède en rien à la richesse du style.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos de Mgr O. MAURALT

Préface de S. E. le cardinal VERDIER

- 1.—Les Messieurs de Montréal.
- 2.—Le départ des premiers colons.
- 3.—Fondation de Ville-Marie.
- 4.—La croix sur la montagne.
- 5.—Saint-Sulpice et le Canada.
- 6.—Défricheurs, soldats et apôtres.
- 7.—Une nouvelle chevalerie.
- 8.—Etablissement du Séminaire.
- 9.—L'Hôtel-Dieu et la Congrégation de Notre-Dame.
- 10.—Le sang des martyrs.
- 11.—Le fief de Notre-Dame.
- 12.—De Ville-Marie à Montréal.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Bourse de Montréal

L.C. BEAUBIEN & CIE
61 St-Jacques, Montréal.

Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2
300 Alcan 171 1/2	100 Hudson Bay 23 1/2

Bourse des Mines

Cours fournis par
L. J. FORGET & CIE
61 St-Jacques, Montréal.

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2
200 Alcan 171 1/2	100 Int. Nickel 29 1/2

Les obligations canadiennes

DOMINION DU CANADA	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

FINANCE DE GUERRE	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

PROVINCIALES	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

MUNICIPALES	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

CIES DE TRANSPORT	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

PROVINCIALES	Offre Dem.
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2
2 1/2% juil. 1944	100 1/2

COMMERCES ET FINANCES

Les rendements Les nouvelles en raccourci La Bourse

Quebec Power Company

L'état consolidé des recettes et des dépenses de Québec Power Company et de sa filiale — The Quebec Railway, Light & Power Company — pour les six premiers mois de 1942 est donné ci-dessous avec les chiffres comparatifs de la même période de 1941. Les recettes brutes accusent une augmentation de \$402,845 et s'élèvent à \$2,908,701.31; les dépenses sont de \$2,621,527 plus élevées à \$1,764,221.15; les frais fixes sont en diminution de \$2,550. Après déduction d'une réserve de \$300,000 pour la dépréciation, au lieu de \$209,223 en 1941, le bénéfice net avant de tenir compte de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les bénéfices se traduit par \$598,640.66 comparativement à \$546,550.41 au cours des six premiers mois de 1941.

Les cours étaient généralement fermes avec légère tendance à la hausse en Bourse locale. Si Shawinigan et Massey-Harris ont quelque peu avancé, Consolidated Smelters en glissant a touché un nouveau bas pour l'année.

La tendance était à la baisse sur le Curb où Consolidated Paper, Abitibi 6 pour cent privilégié, Macassa, Malartic Gold Fields et Sladen-Malartic ont reculé, si Massey-Harris privilégié a faiblement avancé.

Recettes brutes \$2,908,701.31
Frais d'exploitation, taxes, etc. 1,764,221.15
Frais fixes 1,144,480.66
Résultat net 300,000.00

Bénéfice net, sujet à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur les bénéfices \$ 598,640.66

Bénéfices maintenus de la General Electric anglaise

Cette compagnie annonce qu'elle a fait pour l'année terminée le 31 mars 1942, un profit net de 1,725,137 livres sterling, après déduction de l'impôt sur les surpluses de bénéfices, comparativement à 1,722,643 livres pour l'année précédente. Elle a déclaré un dividende de 10 p. c. et un boni de 7 1/2 p. c. sur les actions ordinaires, soit les mêmes proportions que l'an dernier; dividendes et bonis sont tous deux sujets à l'impôt.

Granby Cons. Mining

Le gouvernement du Canada vient d'approuver le programme d'expansion de la Granby Consolidated Mining, Smelting & Power Co., qui projette de produire 10 p. c. de plus de cuivre, soit environ 3,700,000 livres par année. Le gouvernement fédéral fera une avance de \$200,000 afin de permettre l'achat et l'installation de nouvelles machines afin de répondre à ce programme. Il s'agit d'une avance consentie en attendant la fin des négociations actuellement en cours, par lesquelles la Metal Reserve Co. de Washington fournira les fonds pour l'ouverture de nouvelles mines de métaux de base canadiens et le développement de celles qui existent déjà, afin d'accroître la fourniture de métaux de base canadiens aux Etats-Unis.

Madsen Red Lake Gold

Toronto, (C.P.) — Madsen Red Lake Gold Mines Limited, Madsen, Ont., rapporte une production pour le trimestre de juin évaluée à \$380,039 ce qui est un record pour la mine. Le même trimestre il y a un an elle avait été de \$301,373. Le premier trimestre 1942 elle a été de \$298,059.

Lake Sulphite Pulp Co.

Les créanciers possédant des créances garanties et des créances dans cette entreprise se réuniront le 28 juillet pour déterminer les montants qui devront leur être distribués.

Production de pétrole

La production canadienne de pétrole et de gaz naturel s'est établie à 892,553 barils en mai, à rapprocher de 846,652 le mois précédent et 843,134 le mois correspondant de l'an dernier. La production des cinq mois terminés en mai atteint un total de 4,388,260 barils contre 4,054,969 la période correspondante de 1941.

Production de gaz naturel

La production de gaz naturel s'est établie à 3,076,688,000 pieds cubes en mai, comparativement à 3,675,660,000 le mois précédent et 2,676,783,000 le mois correspondant de l'an dernier. La production des cinq premiers mois de cette année s'élève à 21,083,130,000 pieds cubes, en regard de 19,235,695,000 la période correspondante de 1941.

Les obligations

New-York (P.A.) — Les cours ont été généralement soutenus à modérément plus élevés hier sur le marché des obligations pour la plupart des valeurs corporatives.

Le volume des affaires s'est contracté sensiblement, enregistrant un minimum depuis le 27 août 1940.

Les obligations canadiennes furent tranquilles. Les Canada 4% avancèrent de 1/4 tandis que les 2 1/2% de 1944 cédèrent 1/4 de point.

Les fédérales américaines étaient à peu près soutenues.

A Montréal sur quelques échanges seulement quelques favorites changèrent de position.

Les Associated Telephone furent plus fermes et les Winnipeg Electric "B" cédèrent au groupe des utilités.

Dans les compartiments des industrielles les Canadian Vickers réagirent à la hausse par suite de la nouvelle donnée par la compagnie relativement aux arrières des intérêts.

Le Curb de Montréal

Cours fournis par la maison
L. J. FORGET & CIE
61, rue St-Fr-Xavier, Montréal

Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2
10 Abitibi P.P. 6% pr 5 1/2	200 Macfar P & F 14 1/2

Bourse de New-York

Compilations de la maison
L. J. FORGET & CIE
61, rue St-Fr-Xavier, Montréal

Haut Bas Ferm. Chang.	Haut Bas Ferm. Chang.
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2
Alc. Reductum 33 1/2	Kresge SS 19 1/2

sevelt déclare que les barrières raciales élevées contre les Orientaux, contre les Chinois en particulier, sont destinées à disparaître, si la présente guerre est menée à bonne fin.

Elle est d'avis que nous devrions mettre fin aux discriminations envers les nègres tout d'abord parce que ceux-ci constituent le groupe minoritaire le plus considérable.

"Nous devons mettre fin aux préjugés et discriminations contre les nègres parce qu'ils n'ont pas leurs raisons d'être. Commençons par le côté le plus facile et en finissant par les préjugés les plus enracinés."

Payez vos permis sans délai

Le directeur des finances de Montréal, M. Lactance Roberge, a déclaré ce matin que ceux qui n'ont pas encore payé leurs licences et permis courent le risque d'avoir à payer les frais additionnels. Le département des permis est actuellement à dresser une liste de ceux qui sont en défaut, et des poursuites en Cour de recorder vont commencer incessamment. Ceux qui ont des redevances de ce genre à payer feraient donc bien de se hâter.

Ces permis sont requis pour tous les propriétaires de radios, de bicyclettes, de boyaux d'arrosage, et aussi pour ceux qui tiennent magasins, restaurants, clubs, etc.

Elections à Chicoutimi

Chicoutimi, 21 (C.P.) — M. G. H. Smith a été réélu maire de Chicoutimi hier pour un troisième mandat. M. Adrien Gagnon a été réélu échevin du quartier centre de Chicoutimi; le quartier ouest a élu MM. Emile Boivin, Wilfrid Tremblay, Grégoire et J.-R. Thérèse. Tous ont été élus par acclamation.

Cherchez-vous ? une imprimure ?

ADRESSEZ-VOUS A

L'imprimerie Populaire, Ltée

éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie

CARTES DE VISITE

Travaux de Ville

Menus — Têtes de lettres

Faire-Part — Factures

Prospectus — Programmes

LIVRES — AFFICHES

Catalogues — Brochures

Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame est

MONTREAL

*Téléphone : BE. 3361

LA VIE SPORTIVE

Le jockey Wilson a piloté trois vainqueurs à Blue Bonnets

Ce jockey avait la monture sur Showum et Green Patrick qui ont gagné le pari-double — Un accident à la deuxième épreuve — Un programme de sept épreuves pour cet après-midi

Le jockey Wilson s'est mis en évidence hier après-midi à la piste de Blue Bonnets lorsqu'il enregistra trois victoires au cours de la matinée de courses offerte par le King's Park Jockey Club, conduisant Izzara, Showum et Green Patrick en tête du peloton dans les deuxième, sixième et septième épreuves à l'affiche. Ses deux derniers gagnants ont pu constituer la combinaison gagnante du pari-double et les détenteurs de billets sur les vainqueurs ont pu toucher \$200.80 pour la mise habituelle de \$2.

Maitland Miss, de H. E. Brown, a gagné la principale épreuve, la bourse Kempton, en l'emportant par une demi-longueur sur Broletta, qui courait sous les couleurs de Wilfrid Tremblay.

La deuxième course a été marquée d'un accident lorsque les jockeys Packer, Magath et Flynn tombèrent de leur monture et le dernier dut être transporté à l'hôpital, souffrant probablement d'une fracture d'une côte.

Les amateurs qui avaient placé leur confiance en Cambreeza et Aurebon, dans la première course, ont été largement récompensés car ces deux pur-sang ont gagné la Quinella qui a donné \$198.65 pour la mise de \$2.

Un programme de sept épreuves sera disputé cet après-midi et l'épreuve principale au programme sera la bourse du Château de Ramezay, qui sera disputée sur une distance de cinq furlongs et demi. Cette épreuve promet des sensations car elle a réuni une douzaine des meilleurs "sprinters" à la piste parmi lesquels on compte: Little Jack, Norman Sloat, Charlie's Lady, Quick Quick, Carrying Time, Sunny Colleen, Musical Mood, Happy Seth et autres.

Il y aura aussi une épreuve ouverte aux chevaux de la division canadienne pendant que la majorité des épreuves se disputent sur de courtes distances avec trois épreuves sur cinq furlongs et demi, deux sur six furlongs, une sur un mille et l'autre sur un mille et un huitième.

PREMIERE course, 5 1/2 furlongs. Bourse \$300, 3 ans et plus à réclamer. Temps: 1:08 2-5.
Cambreeza, Shaffer, 111.
Aurebon, Horn, 116.
Minimum, Packer, 116.
Shall We Dance, Flynn, 110.
Brave Miss, Magath, 106.
Great Joe, Challis, 111.
New Year, Monroy, 116.
Hassan, Williams, 111.
After Dinner, Wilson, 114.
South Anna, Bavington, 106.
Eileen R. Beckett, 113.
\$2 au mutuel sur Cambreeza rapport: \$4.70, \$3.80, \$2.80; sur Aurebon: \$10.35, \$5.50; sur Minimum: \$2.65.

DEUXIEME course, 5 1/2 furlongs. Bourse \$300, 3 ans et plus à réclamer. Temps: 1:08 4-5.
Izzara, Wilson, 115.
Bunetta, Smith, 107.
Jodie Greenock, Challis, 103.
Richstrike, Monroy, 116.
Irish Tom, McTague, 112.
Fille de Mer, Connolly, 106.
Scouting Girl, Packer, 111.
I'm the Guy, Flynn, 111.
Red Tomato, Magath, 98.
\$2 sur Izzara: \$6.00, \$4.50, \$3.15; sur Bunetta: \$5.40, \$3.90; sur Jodie Greenock: \$2.75.

TROISIEME course, 6 furlongs. Bourse \$400, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer. Temps: 1:15 2-5.
Bluebell, Williams, 109.
Warrenette, Shaffer, 106.
Cuvanna, Halliburton, 111.
Black Ash, Smith, 116.
Sava Mark, Magath, 111.
Marene, Bavington, 106.
Fair Exchange, McTague, 116.
Our Hope, Horn, 111.
Annie Jenkins, Beckett, 115.
Archline, Mann, 116.
Brisk, Monroy, 116.
\$2 sur Bluebell: \$5.90, \$3.65, \$3.05; sur Warrenette: \$4.10, \$2.80; sur Cuvanna: \$2.95.

QUATRIEME course, 1 mille. Bourse \$300, 3 ans et plus à réclamer. Temps: 1:43.
Rolling Past, Smith, 111.
Ripping Sun, Magath, 111.
Somerville, Challis, 103.
Dissembler, Packer, 116.
Queen's Color, Monroy, 113.
Play Book, Bavington, 111.
Mystery Lad, Halliburton, 110.
Vogdale, Mann, 115.
Napaalosa, Lord, 111.
Appalochee, Shaffer, 116.
Lovick, Williams, 111.
\$2 sur Rolling Past: \$3.40, \$3.00, \$2.35; sur Ripping Sun: \$14.55, \$3.90; sur Somerville: \$2.60.

CINQUIEME course, 5 1/2 furlongs. Bourse \$400, 3 ans et plus, à réclamer. Temps: 1:07 2-5.
Maitland Miss, Halliburton, 107.
Broletta, Mann, 115.
Not High, Bavington, 109.
Vivacious, Challis, 113.
Budliss, Williams, 106.
Evaded, Magath, 113.
Philcade, Packer, 111.
Annyed, Smith, 113.
De Sota, Monroy, 113.
Allons, Chaffer, 109.
\$2 sur Maitland Miss: \$15.40, \$8.75, \$5.55; sur Broletta: \$4.55, \$3.15; sur Not High: \$9.85.

SIXIEME course, 7 furlongs. Bourse \$400, 3 ans et plus, à réclamer. Temps: 1:27 3-5.
Showum, Wilson, 112.
Toneyone, Mann, 115.
Fiddle Faddle, Monroy, 113.
Gunwale, Smith, 113.
Lock Nut, Magath, 108.
Moonboob, Bavington, 106.
Nonahub, Packer, 111.
Resulter, Williams, 111.
Morstep, Challis, 103.
Count Ebony, Shaffer, 110.

Les Dodgers ont augmenté leur avance

Une seule joute fut disputée hier dans les majeures. C'est le club Brooklyn qui était à l'affiche contre les Pirates à Pittsburgh. Les joueurs de Léo Durocher enregistrent une autre victoire pour porter leur avance à six parties et demie sur les équipes du Saint-Louis, qui sont en deuxième place dans la Ligue Nationale. Les Dodgers triomphèrent des Pirates par 3 à 0, ce qui a permis à Larry French de mettre une onzième victoire à son crédit.

French, qui a subi sa première défaite de l'année samedi à Saint-Louis, n'a accordé que cinq coups sûrs et il n'a jamais été en danger. C'est son deuxième blanchissage de la campagne.

Un simple d'Augie Galan et un error de Huck Geary ont donné un point aux Dodgers à la cinquième manche et Brooklyn a compté deux points à la septième et deux autres à la huitième. Dolph Camilli a commencé la huitième avec son 14e circuit de la saison.

Le gérant Frankie Frisch a été chassé du terrain après avoir protesté contre une décision à la septième manche.

Brooklyn... 000010220 — 5 10 0
Pittsburgh... 000000000 — 0 5 0
French et Owen; Lanning et Lopez.

AU REPOS FORCE
Saint-Louis, 21 (A.P.) — Pete Reiser, le voltigeur des Dodgers de Brooklyn, devra rester au repos une dizaine de jours, par suite d'un accident de dimanche, à la fin de la deuxième joute du programme double entre les Dodgers et les Cardinals de Saint-Louis.

Le Dr Robert Hyland a déclaré qu'un examen aux rayons X n'a révélé aucune fracture, mais une légère commotion du cerveau. Reiser est frappé sur la clôture du champ centre, pendant d'attraper un coup de Slaughter. Le coup est tombé dans les estrades, donnant aux Cardinals leur deuxième victoire de la journée, 7 à 6.

LES YANKES A AMSTERDAM
Amsterdam, 21 (C.P.) — Le club part des troupes se dirigent vers l'est ou l'ouest. Il n'y en a que deux qui fassent exception à cette règle: le dixième, tout court, et le quatorzième. Si le vent souffle de l'ouest, les joueurs l'ont contre eux pendant neuf trous et à leur avantage pendant sept. Les difficultés qu'il peut créer rendent le parcours plus difficile encore que ne le fait prévoir sa longueur.

Mississauga est taillé dans deux niveaux, d'une différence d'environ 100 pieds. Le chalet est placé sur le niveau supérieur et donne vue sur tous les trous de la vallée aussi bien que sur la plupart des trous supérieurs.

Historique des différents tournois joués à Mississauga démontre qu'il faut une précision constante au départ de chaque trou. Dans presque tous les cas il faut un "drive" bien dirigé, bien droit; malheur à celui qui oblique à gauche ou à droite. Bien que dans quelques cas un coup de longue portée aide matériellement au départ, le frappeur de longue distance n'a pas d'avantage marqué sur son concurrent, surtout si son sens de direction n'est pas parfait.

La plupart des trous qui demandent deux ou trois coups d'arrivée sont sur un parcours étroit qui se termine en courbe à droite ou à gauche. Des arbres, la rivière, des collines boisées guettent l'imprudent qui ne jouerait pas droit et ajoutent à la difficulté de chaque randonnée. Cinq des trous, les 7e, 10e, 12e, 13e et 15e traversent la rivière, mais ce n'est qu'au 12e que cela crée véritablement des difficultés. C'est que le 12e est long de 535 verges et que le velours et de l'autre côté de la rivière, sur un plateau.

Par le passé, les deux trous qui ont causé le plus de difficultés aux concurrents ont été les 7e et 11e, plutôt longs pour une normale de quatre.

Voici les distances de chaque trou: aller vges norm. retour vges norm.
1 325 4 10 145 3
2 393 4 11 445 4
3 215 3 12 535 5
4 480 5 13 490 5
5 460 5 14 185 3
6 230 3 15 325 4
7 435 4 16 400 4
8 420 4 17 310 4
9 360 4 18 390 4
3318 36 3225 36
Grand total: 6543 verges, normale 72.

A Laval-sur-le-Lac

Tournoi de golf annuel de la Chambre cadette
Le tournoi de golf annuel de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal aura lieu jeudi, le 23 juillet, à Laval-sur-le-Lac.

Ceux qui y ont participé l'an dernier se souviennent bien qu'ils ont passé une journée extrêmement agréable couronnée par une distribution de prix si nombreux qu'il a fallu "trouver des raisons" pour les décerner.

Le trajet en automobile se fait facilement. Pour ceux qui n'ont pas d'auto, le transport s'effectue par train du Canadien National, gare Centrale, à 1 h. 15 p. m. (Billet 50 sous).

Même si vous ne jouez pas au golf, faites-vous un devoir d'assister au souper qui suivra le tournoi, au chalet du club, vers 7 heures p. m. (Train à la gare centrale à 4 h. 15 p. m.).

Les départs pour le tournoi sont fixés à 2 heures p. m. Les concurrents sont priés de se rendre à bonne heure! Réservez votre billet maintenant au secrétaire (P.L. 8138). Prix: "Green Fee" et souper \$3.75; souper seulement \$2.00. Pour tous renseignements au sujet du tournoi, veuillez vous adresser à Jean-M. Corbeil, MA. 2101, ou à Fernand Picard, MA. 7774.

Les Royaux de Montréal ont subi une autre défaite, hier

Les Montréalais ont été impuissants au bâton et durent baisser pavillon par le compte de 6 à 2 contre les Ours de Newark — Gumpert a tenu les hommes de Sukeforth en respect — Cinq coureurs laissés sur les buts — Autre joute aujourd'hui

Newark, 21 — Les Royaux de Montréal ont encaissé leur huitième défaite consécutive hier alors que les hommes de Clyde Sukeforth furent vaincus par 6 à 2 par les Ours de Newark, qui sont en tête du classement dans la course au championnat de la Ligue Internationale.

Les Montréalais ont été très faibles au bâton au cours de la joute d'hier car les salariés du président Hector Racine n'ont obtenu que 4 coups réussis contre les lanceurs Washburn et Gumpert tandis que les locaux accumulèrent 9 coups sur les lanceurs de Chipman et de Smith.

Gumpert a remplacé Washburn après que celui-ci eut donné 10 buts sur balles en 4 manches et il a reçu le crédit de la victoire. Gumpert a retiré les 15 derniers frappeurs qui lui ont fait face.

Bob Chipman et Spencer Smith ont donné 8 buts sur balles aux Bears, qui ont réussi 9 coups sûrs, dont un circuit de Bill Johnson et 3-buts par Lloyd Christopher.

Le gérant Sukeforth a laissé Grahman sur le banc des joueurs, on ne sait trop pourquoi, et Eddie Morgan a joué au champ gauche aujourd'hui.

Les Royaux ont été d'une faiblesse décourageante au bâton avec des coureurs sûrs sur les buts, et ils ont laissé 11 coureurs échoués pendant la partie. Ils avaient égalé les chances à la 3e. Moore a réussi un simple et Furillo a reçu un but sur balles. Il a été retiré au 2e sur le coup de Burge, mais un but sur balles à Morgan a rempli les coussins et Gelbert a suivi avec 2-buts, bon pour 2 points. Sherlock a ensuite été retiré au bâton, de même que Chipman, après un but sur balles intentionnel à Howell.

Newark a repris les devants définitivement dans la manche lorsque Johnson a frappé son coup de circuit. À la 6e, le simple de Padden, avec les buts remplis, a donné 2 autres points aux Ours. Newark a compté son dernier point à la 7e grâce à un but sur balles, un simple de Bud Metheny et une erreur de Howell.

Ed Albosta lancera pour les Royaux aujourd'hui, probablement contre Mel Queen.

Resultat détaillé:
MONTREAL
Tatum, 3b 3 0 0 0 3
Moore, cg 3 1 1 0 1
Furillo, cc 3 0 0 0 2
Burge, 1b 4 1 0 10 1
Morgan, cd 3 0 0 0 0
Gelbert, ac 4 0 2 3 2
Sherlock, 2b 3 0 1 4 5
Howell, r 3 0 0 3 4
Chipman, l 3 0 0 0 3
x Dapper, ... 1 0 0 0 0
Smith, l 0 0 0 1 0
Total 30 2 4 24 18
x Frappa pour Chipman à la 8e.

NEWARK
Johnson, ac 2 1 2 1 1
Stirnweiss, 2b 3 1 0 1 0
Majeski, 3b 3 2 1 2 2
Metheny, cd 4 1 2 0 0
Christopher, cc 2 1 1 3 0
Corbett, 1b 4 0 1 5 0
Derry, cg 2 0 1 5 0
Padden, r 4 0 1 8 1
Robinson, r 1 0 0 1 0
Washburn, l 1 0 0 0 1
Gumpert, l 3 0 0 0 0
Total 28 6 9 27 5
Montreal 002000000 — 2
Newark 20100210x — 6
Sommaire:
Erreurs: Howell 3. Points produits par Majeski, Christopher, Gelbert, Johnson, Padden 2. Deux-buts: Gelbert. Trois-buts: Christopher. Circuit: Johnson. But volé: Stirnweiss. Double-jeu: Sherlock à Burge. Laissés sur les buts: Montréal 11, Newark 6. Buts sur balles de Washburn 10, Chipman 7, Smith 1. Retirés au bâton, par Washburn 4, Chipman 2, Gumpert 3. Coups sûrs, sur balles de Washburn, 2 en 3 manches; Gumpert, 2 en 6 manches; Chipman, 9 en 7 manches; Smith, 0 en 1 manche. Mauvais lancer: Washburn. Lanceur gagnant: Gumpert. Lanceur perdant: Chipman. Arbres: Solodare et Tobin. Temps: 2:15.

Nos militaires au pique-nique du Can. Nat.

L'armée de terre et l'aviation ont pris une part active samedi, au 21e pique-nique annuel des employés du Canadien National, tenu sur les terrains de l'Association sportive du réseau national, à Lachine. Les soldats et les aviateurs prirent part aux courses organisées en leur honneur. Il y eut aussi une joute de balle moulée entre les aviateurs et les membres du club récréatif du Canadien National.

Tous les prix présentés à la fin de la journée aux vainqueurs des différentes épreuves par Mme N. B. Walton, épouse du vice-président du service de l'exploitation, consistaient de timbres d'épargne de guerre. Plusieurs hauts fonctionnaires du réseau assistaient à cette fête annuelle des employés, parmi lesquels nous remarquons MM. N. B. Walton, vice-président de l'exploitation, J. S. McGowan, directeur du service de la colonisation, A. Metcalf, assistant du président, et E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs.

Voici le résultat des différentes épreuves:
Filettes de 4 à 6 ans: Myra Barnes, J. Blair, N. Caruthers.
Garçonnettes, 4 à 6 ans: Ed. Francis, M. Taylor, H. Devine.
Filles, 6 à 9 ans: J. Roy, C. Cairns, L. Riddley.
Garçons, 6 à 9 ans: S. Wardrop, R. Rowley, W. Devine.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHIE
MEURLES

44 DUNOUEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, machines à additionner, calculatrices, etc. etc.

Canada Dactylographie Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6988 R-1 Armand Iron

DACTYLOGRAPHIE
ROYAL REMINGTON
UNDERWOOD
Silencieux, réutilisable et portable
Protecteurs de chéques et ameublement de bureau
Machines à additionner Service

N. MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY RR 2318
Entre les rues VITÉ et LAZARCHELLE

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Montures — Cadres — Miros
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2284

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE LITEE

Importateurs de tissus et toiles
Spécialité pour Communauté religieuse
459 St-Sulpice Tél. BE 2531-2

Les Royaux au bâton et au monticule

Kohn, 2b 2 1 0 0 0
Moore, cg 3 1 1 0 1
Furillo, cc 3 0 0 0 2
Burge, 1b 4 1 0 10 1
Morgan, cd 3 0 0 0 0
Gelbert, ac 4 0 2 3 2
Sherlock, 2b 3 0 1 4 5
Howell, r 3 0 0 3 4
Chipman, l 3 0 0 0 3
x Dapper, ... 1 0 0 0 0
Smith, l 0 0 0 1 0
Total 28 6 9 27 5
Montreal 002000000 — 2
Newark 20100210x — 6
Sommaire:
Erreurs: Howell 3. Points produits par Majeski, Christopher, Gelbert, Johnson, Padden 2. Deux-buts: Gelbert. Trois-buts: Christopher. Circuit: Johnson. But volé: Stirnweiss. Double-jeu: Sherlock à Burge. Laissés sur les buts: Montréal 11, Newark 6. Buts sur balles de Washburn 10, Chipman 7, Smith 1. Retirés au bâton, par Washburn 4, Chipman 2, Gumpert 3. Coups sûrs, sur balles de Washburn, 2 en 3 manches; Gumpert, 2 en 6 manches; Chipman, 9 en 7 manches; Smith, 0 en 1 manche. Mauvais lancer: Washburn. Lanceur gagnant: Gumpert. Lanceur perdant: Chipman. Arbres: Solodare et Tobin. Temps: 2:15.

LES LANCEURS
Smith P. M. C. H. B. P. C. P. P. B.
Kraus 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Rouke 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Papke 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Sherr 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Kohn 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Albosta 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Chipman 18 101 92 31 8 1 3 1 750
Spaulding 18 101 92 31 8 1 3 1 750

LES LANCEURS
Newark P. M. C. H. B. P. C. P. P. B.
Babish, New 41 55 38 16 6 1 1 1000
Byrne, New 132 110 104 82 11 2 846
Maglie, J 163 141 84 49 16 2 750
Combs, J-C 163 141 84 49 16 2 750
Brandt, Tor 132 138 33 12 6 6 687
Fischer, J-C 101 93 70 59 8 4 667
Beckman, Tor 101 93 70 59 8 4 667
Gumpert, New 53 21 17 4 2 667
Kraus, Mont 101 93 70 59 8 4 667
Strincovich, Tor 117 100 49 15 4 2 667
Sierra, Buff 129 113 61 11 7 611
Thieng, Tor 37 37 27 20 2 2 667
Krakask, Ba 37 37 27 20 2 2 667
Giebel, Buff 43 35 24 8 3 2 667
Ort, Buff 39 32 41 20 3 2 667
Conger, Tor 66 60 20 43 3 2 667
Papke, Mont 64 53 41 47 3 2 667
Delacruz, Syr 137 135 39 60 10 7 583
Washburn, Tor 137 135 39 60 10 7 583
Graham, Tor 130 131 45 31 9 7 583
East, J-C 102 102 45 48 6 5 545
Gentry, Buff 102 102 45 48 6 5 545
Wittig, J-C 51 44 40 40 7 6 538
Horton, Tor 127 128 46 40 7 6 538
Andrews, Tor 143 127 38 11 7 538
Trinkle, Balt 98 119 28 39 9 8 529
Bartlett, Syr 154 131 36 31 10 9 526
Pulley, Buff 116 101 37 7 7 500
Rosen, Balt 128 113 60 7 7 500
Rear, New 38 40 11 26 3 3 300
Blackwell, Syr 107 80 49 15 4 2 300
Jurisch, Tor 83 78 36 32 4 4 444
Washburn, N 84 64 37 33 4 4 444
Sullivan, Tor 84 64 37 33 4 4 444
Candiani, New 71 69 41 39 4 4 444

ROYAL REMINGTON
UNDERWOOD
Silencieux, réutilisable et portable
Protecteurs de chéques et ameublement de bureau
Machines à additionner Service

N. MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY RR 2318
Entre les rues VITÉ et LAZARCHELLE

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Montures — Cadres — Miros
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2284

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE LITEE

Importateurs de tissus et toiles
Spécialité pour Communauté religieuse
459 St-Sulpice Tél. BE 2531-2

Un autre succès au Parc Richelieu

Il serait impossible de pouvoir donner une description exacte des événements qui se sont déroulés au Parc Richelieu dimanche, car avec 5 classes qui réunissaient la crème des trotteurs et amblers la tâche de donner à chacun sa juste part de gloire, nous nous contenterons tout simplement de dire que les sensations se sont succédé et, à chaque épreuve les amateurs ont connu tout ce que ce sport peut produire d'incidents, d'émotions, etc., etc. Les amateurs voudront bien se contenter de prendre en considération le résumé des nombreuses épreuves, ce qui est probablement le meilleur moyen de se former une juste opinion de ce qui s'est passé au Parc Richelieu dimanche.

Dans la classe des "stakes" pour la classe 2.18, Patricia Grattan, à O. Boisset, de Shawinigan, s'est particulièrement mise en évidence en l'emportant dans deux épreuves, s'assurant ainsi les honneurs de cette classe et de la grosse part de la bourse.

Brownwood Tiger à O. Corbeil s'est classé deuxième, Sister Grattan à Marcel Groulx, de Ste-Rose, s'est assurée le troisième argent en se classant 2e, 3e et 3e respectivement.

Dans la classe 2.26 Penalty Harvester, à Marcel Groulx, de Ste-Rose, a remporté les honneurs en se classant 1er dans les 3 épreuves. Madeleine Carroll, à W. Dupont, de Ste-Hyacinthe, s'est classée 3 fois 2ème, et Grattan Girl s'est classée 3e en remportant les positions de 7e, 3e et 3e respectivement.

La classe ouverte aux trotteurs et amblers de la classe 2.18 fut remportée par Dillon Scott à A. Hébert de Sorel, en remportant en 3 épreuves consécutives.

La classe 2.29 fut remportée par la Countess Jane Girl à E. Plouffe, de Montréal, qui remporta les honneurs en se classant 5e, 1re et 1re respectivement. Lady Eleanor de McKillop, à Gard et Riendeau, de Ste-Hyacinthe, se classa 2e, et Baby Burns 3ème.

La classe 2.14 fut remportée par Chestnut Bars, qui se classa 1er, 4e et 1er respectivement. Prince Dale à Brisebois et Bonenfant se classa 2e, Wild Cat Volo à E. Bourque de Montréal se classa 3e.

Il serait impossible d'ajouter aux détails que nous donnons sur ces épreuves mais qu'il nous suffise de dire que jamais dans l'histoire des courses de chevaux sous harnais n'a été présentée et les quelque 3000 spectateurs présents n'oublieront pas les péripéties dont ils ont été les témoins.

Malgré une température menaçante l'assistance au Parc Richelieu a été de plus de 3000 et les amateurs présents voudront, dimanche prochain, assister au plus important programme jamais présenté à Montréal ou ailleurs dans notre province, alors que le Derby du Parc Richelieu et le Stake de la classe 2.25 seront au programme, augmentés de deux autres classes qui feront de ce programme le plus important jamais présenté en Canada, c'est-à-dire \$2,200 en bourses.

Pour donner à tous leur mérite il nous faudrait un espace impossible à espérer de nos journaux, lesquels sont aussi quelque peu à la ration, et nous croyons que le résumé de ces 5 classes sera apprécié des amateurs.

Voici le classement des chevaux dans les trois épreuves, le nom du propriétaire et le lieu de sa résidence:

CLASSE 2.26, Bourse \$200 — Penalty Harvester, Groulx, Ste-Rose, 1e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 2e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 3e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 4e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 5e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 6e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 7e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 8e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 9e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 10e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 11e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 12e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 13e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 14e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 15e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 16e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 17e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 18e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 19e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 20e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 21e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 22e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 23e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 24e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 25e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 26e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 27e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 28e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 29e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 30e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 31e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 32e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 33e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 34e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 35e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 36e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 37e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 38e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 39e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 40e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 41e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 42e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 43e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 44e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 45e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 46e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 47e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 48e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 49e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 50e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 51e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 52e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 53e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 54e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 55e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 56e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 57e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 58e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 59e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 60e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 61e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 62e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan, 63e; Grattan Girl, Boisset, Shawinigan

La fête nationale belge

Message du baron Silvercrucys à l'Union nationale belge

M. le baron Silvercrucys, ministre de Belgique au Canada, adresse le message suivant à l'Union nationale belge, à l'occasion de la célébration de la fête nationale belge:

"A la veille du 21 juillet, les Belges s'unissent au Canada pour célébrer l'anniversaire des libertés reconquises. "C'est la tragédie de notre pays de ne les avoir méritées par sa tenacité et par son sang que pour devoir les défendre contre un ennemi sans scrupule. C'est sa gloire aussi de ne jamais accepter la défaite et de garder la foi dans ses destinées. La nation renaît toujours, plus forte et plus unie, de son martyre."

"Une fois de plus les Belges se retrouvent à l'ombre du drapeau pour commémorer le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance et la grandeur de la Patrie. Ils commencent dans une même pensée de fidélité à la dynastie. Ils apportent leur confiance et leur appui à ceux qui poursuivent le bon combat, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays."

"Honneur à nos forces militaires de Grande-Bretagne désormais reconstituées et prêtes au combat, aux volontaires et miliciens de Cornwall et de Joliette, à nos aviateurs plus nombreux aujourd'hui qu'en mai 1940, à notre armée du Congo, aux équipages de nos vaisseaux de guerre, aux héros de no-

tre marine marchande. Honneur à ceux de Belgique, depuis le Souverain jusqu'au plus noble ouvrier, dont la lutte continue sans répit dans la misère et dans la faim. "Mais malheur aussi à la poignée de traîtres qui pactisent avec l'ennemi et malheur à ceux qui abandonnent la Patrie en restant sourds à son appel."

"En ce mois de juillet qui marque cette année le 75e anniversaire de la constitution du Dominion, les Belges de Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest se joignent à leurs amis canadiens dans un même acte d'espérance. L'alliance renouvelée des deux pays dans cette guerre sans merci est le gage certain d'une union plus étroite et féconde encore dans la victoire et dans la paix."

Au gouvernement belge à Londres

Voici le texte du télégramme adressé par le baron Silvercrucys au gouvernement belge à Londres:

Occasion Fête Nationale Belges établis Canada ainsi que troupes notre Centre Institution Joliette et marins notre Home Halifax se joignent personnel Légation pour renouveler gouvernement leur fidélité dynastie constitution et lois peuple belge en même temps que leur indéfectible appui pour assurer libération et indépendance patrie. SILVERCRUCYS

VENTE ECLIPSE

ARTICLES POUR HOMMES chez DUPUIS

MESSIEURS... PRENEZ AVANTAGE DE CES OFFRES ECLIPSE PUISQU'IL EST DE VOTRE DEVOIR D'ECONOMISER EN CES TEMPS DIFFICILES.



CHEMISES EN BROADCLOTH

Encolures: 13 1/2 à 17, pour hommes, jeunes gens, collégiens.

PRIX ECLIPSE, chacune:

BROADCLOTH DE COTON TOUT BLANC OU A RAYURES NOUVELLES

Comme il vous faut de telles chemises pour tous les jours... à vous d'en acheter plus d'une à ce prix ECLIPSE. Confection solide, coupe ample. Chemises blanches ou à rayures avec COLLET A MEME — aussi CHEMISES BLANCHES A 2 FAUX COLS.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SOLDE... Cravates d'été

ordinairement 1.00. PRIX ECLIPSE:

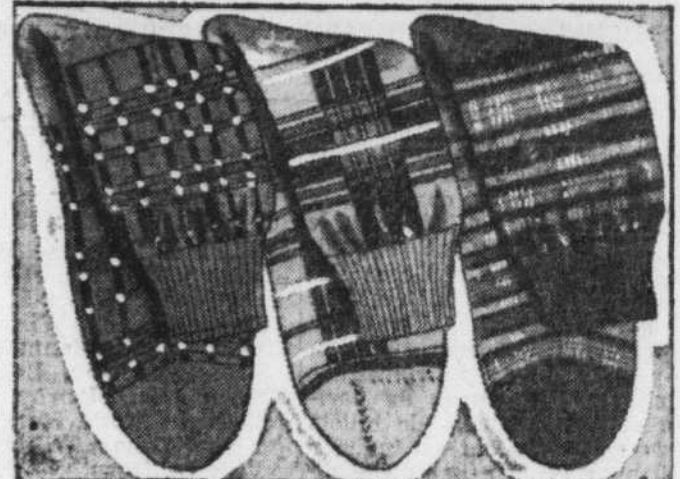
Des centaines de belles cravates dans les tons pâles ou foncées et dans les patrons pour tout âge. Achetez-en pour cet été, et pour plus tard tout en bénéficiant de ce rabais ECLIPSE chez DUPUIS.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine) 2 cravates pour 1.25

Groupe 1-Chaussettes de toutes sortes

Modèles courts, socquettes PRIX DE VENTE ECLIPSE, LA PAIRE:

.23

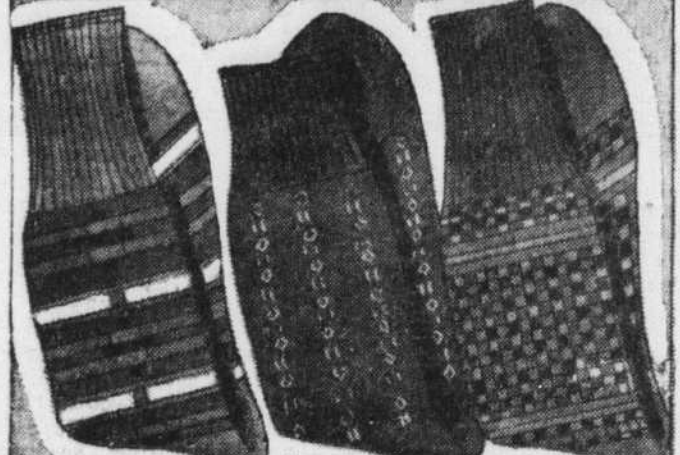


Nous sommes en plein été et ces chaussettes sont actuellement très confortables à porter... ainsi que jusque tard à l'automne... Tricot de coton et rayonne dans plusieurs dessins et coloris. Pointures: 10 à 11 1/2.

Groupe 2 - Chaussettes d'été légères

Modèles ordinaires, socquettes PRIX DE VENTE ECLIPSE, LA PAIRE:

.34 6 PAIRES 2.00 POUR

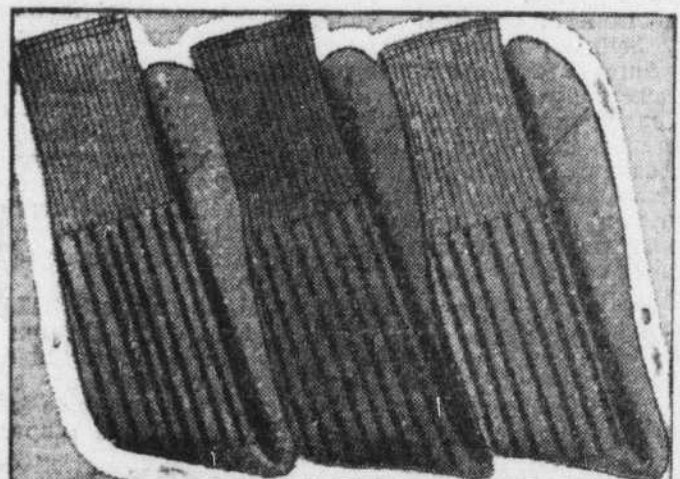


Tricot de coton dans diverses épaisseurs pour l'été, les vacances, la ville. Elles seront aussi confortables pour la mi-saison. Gris, bleu, vert, rouge, tan, dans plusieurs patrons préférés avec vêtements de sport, de rue. Pointures: 10 à 11 1/2.

Groupe 3-Chaussettes ordinairement 1.00

elles sont légèrement imparfaites PRIX DE VENTE ECLIPSE, la paire:

.59 3 PAIRES 1.75 pour



Voyez la grande variété de tricots: sole et laine par côtes, en bleu, vert, brun, marron — pointures: 10 1/2 à 11 1/2. Tricot cachemire par côtes fines et tout laine en vert ou marron. Pointures: 10 à 11 1/2. Parfaites toutes ces chaussettes se vendraient 1.00. Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

ETATS-UNIS

Le bill des taxes adopté par la chambre

Washington, 21 (A.P.). — La Chambre des représentants a approuvé hier le bill de revenu de \$6,271,000,000, qui sera maintenant étudié par le Sénat. Il semble que certains sénateurs tenteront de diminuer substantiellement les taxes commerciales projetées dans cette mesure.

Même avant que le bill soit rendu devant le comité de finance du Sénat, le président de ce comité, le sénateur George (dem. Georgie), a dit aux journalistes qu'il considère comme trop élevée la taxe et surtaxe de 45 pour cent sur le revenu de la plupart des corporations.

Le sénateur George a dit que, selon lui, la Chambre a cependant fait du travail constructif. Mais le sénateur Vandenberg (rép. Michigan) a déclaré que les républicains du Sénat s'efforceront de modifier profondément le projet. Je pense, a-t-il dit, que ce bill attaque l'économie saine dont ce pays a besoin pour financer les énormes dépenses de guerre que nous faisons. Il a dit que le comité de finance du Sénat devrait étudier la question d'imposer une taxe de vente; il a ajouté que tout le monde croit qu'une telle taxe sera imposée, de toute façon, d'ici quelques mois.

Les deux sénateurs ont déclaré que l'impôt de 45 pour cent imposé sur le revenu des corporations qui gagnent plus que \$25,000 dans l'année aurait pour effet de faire disparaître plusieurs petites compagnies qui n'ont pas de part au programme de production de guerre.

Le sénateur George a dit qu'il considère que les augmentations votées par la Chambre quant à l'impôt sur le revenu des particuliers sont assez dures, mais il croit que l'on ne peut pas s'attendre à autre chose en temps de guerre.

Le bill, tel qu'adopté par la Chambre hier par un vote de 392 à 2, comporte une augmentation de \$2,640,700,000 de taxes sur les corporations, et une augmentation de \$2,872,300,000 de l'impôt sur le revenu des particuliers, plus diverses autres taxes d'accise.

M. Sylvio Carignan succède au notaire J.-A. Trudel

Les Trois-Rivières, 21 — M. Sylvio Carignan a été élu, hier soir, président de la Commission scolaire des Trois-Rivières pour succéder au notaire J.-A. Trudel, président de la Commission scolaire depuis 1928, et défait aux dernières élections.

EN VACANCES



Faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50
Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Strictement payable d'avance par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Pas d'abonnements acceptés par téléphone.

ETATS-UNIS

Rationnement de l'essence

Une zone intermédiaire entre la région du rationnement et le reste du pays

Washington, 20 (A.P.). — L'Office de la production de guerre a constitué aujourd'hui une zone intermédiaire de 162 comtés, à l'ouest de la région de rationnement de l'essence dans l'est des Etats-Unis. Dans cette zone on diminuera les livraisons de gazoline de 25 pour cent, à partir de mercredi matin.

Cette mesure est prise pour empêcher les automobilistes de traverser la frontière de la région de rationnement et de se procurer de la gazoline en quantité illimitée. De plus, on a annoncé que les livraisons aux postes d'essence de sept comtés de l'ouest de l'Etat de New-York seront diminuées de 33 1-3 pour cent immédiatement, et que le 22 août ces comtés seront inclus dans la région du rationnement.

La zone intermédiaire embrasse les 83 autres comtés de l'ouest de l'Etat de New-York, toute la Pennsylvanie, le Maryland, la Virginie occidentale et la Virginie; plus 76 comtés dans l'est du Tennessee et de l'Alabama, et dans l'ouest de la Floride.

Le roi des Belges est père d'un fils

Comme sa mère, la princesse de Rethy, a renoncé au titre de reine, l'enfant n'entre pas dans la ligne de succession au trône

Berlin (d'après une émission allemande) 21 (A.P.). — L'agence d'information D.N.B. rapporte, d'après une dépêche de Bruxelles, que le roi des Belges Léopold III est, depuis samedi, père d'un fils que lui a donné sa deuxième femme, Mary Lilial Baels, fille d'un ancien membre du cabinet belge, qui, après son mariage avec le souverain, en septembre dernier, a reçu le titre de princesse de Rethy. L'enfant a été nommé Alexandre-Emmanuel-Henri-Albert-Maria-Léopold. Ce nouvel enfant du roi des Belges n'entre pas dans la ligne de succession au trône de Belgique car, lors de son mariage, la princesse de Rethy a dû renoncer au titre de reine pour elle-même et à tous les droits de succession au trône pour ses futurs enfants.

Le caporal Langevin a été tué en service actif

Ottawa, 21 (C.P.). — La 321e liste de pertes du G.A.R.C. rapporte que le caporal Joseph-Arsène-Adélaïde Langevin, de Grand'Mère, a été tué en service actif au Canada.

Trois aviateurs canadiens inhumés en Hollande

Londres, 21 (C.P.). — Trois aviateurs canadiens qui sont morts dans une chute d'avion sur le sol des Pays-Bas, lors d'un raid, ont été inhumés, avec les honneurs militaires, dans le nouveau cimetière de Koudum, province de Friesland, le 4 juillet, annonce aujourd'hui l'agence d'information hollandaise Aneta. Les noms des aviateurs et les détails de la tragédie n'ont pas été révélés.

"Méditations"

pour religieuses — Breis sujets pour chaque jour. Par le R. P. RAOUL PLUS, S.J. Un vol. in-12, 425 pages \$1.00; par la poste \$1.10. Il existe une multitude d'autres livres de méditations; à défaut d'autre mérite, celui-ci a l'avantage d'être court. Il admet fort bien l'emploi d'ouvrages plus nourris; il suppose et ne remplace pas une connaissance approfondie de l'Evangile; ajoutons qu'en aucun cas le sujet proposé ne constitue la méditation; il l'amorce simplement et ne vaut que dans la mesure où il suggère, fixe, aide à l'union divine. Que l'Esprit de lumière et d'amour procure à chaque âme utilisant ces pages le maximum de ces effets désirés.

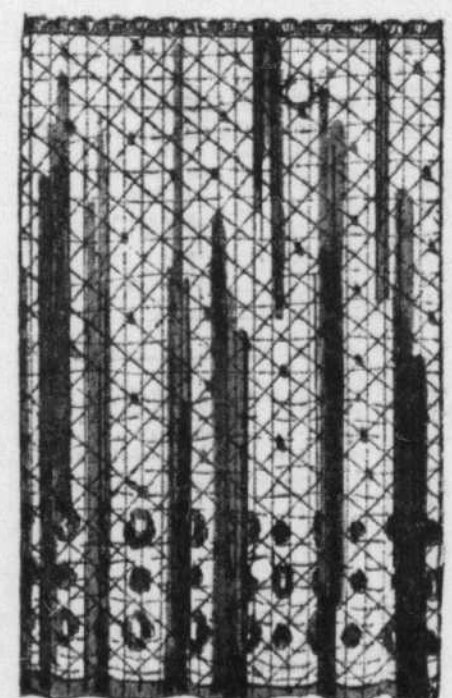
FENETRES PLUS JOLIES grâce à cette parure

Panneaux à carreaux

C'est un filet à mailles larges formant des carreaux d'un très bel effet du dehors comme dans la pièce... Un tel panneau servira en même temps à masquer la vue du dehors. Riche teinte écarlate s'harmonisant avec n'importe quelle draperie.

Notes le bas terminé d'une insertion. Largeur 48 pouces, hauteur 2 1/4 verges.

1.09



Marquise en rayonne

Pour la confection de rideaux de chambre, brise-bise. Jolis tons pastels: rose, bleu, vert, ivoire, mauve, rouge.

Largeur 36" — LA VERGE:

.29

DUPUIS — cinquième (De Montigny)



MERES... QUELLE OCCASION...

Complets lavables à prix de solde !...

COMPLETS "OLIVER TWIST"

Pour bébés de 1 à 3 ans ou pour bambins de 3 à 6 ans.

Broadcloth belle qualité et autres tissus lavables. Modèle Oliver Twist boutonnant à la taille. Nuances unies ou combinées en: rouge, vert, jaune, bleu royal, brun. Manches courtes, avec ou sans ceinture.

COMPLETS MILITAIRES en kaki ou marine aussi à ces prix réduits.

Ord. 59 à 1.69

A SOLDER MERCREDI

.40 à 1.13

Pas de commandes postales, s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Journaux — métal — caoutchouc, etc., à placer à votre porte ou sur le bord du trottoir.

RECUPERATION

le soir à 7 heures aux dates suivantes: mercredi: 22 — jeudi: 23 — vendredi: 24

Placez les articles destinés à la RECUPERATION comme pour l'enlèvement des déchets par le Service de l'incinération.

RESTAURANT DUPUIS MERCREDI

plat du jour: LAPIN SAUTE AU VIN BLANC
autre plat: AU MENU viandes et sandwichs, etc. à bas prix.
déjeuner spécial .30
DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-géné. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Quelle belle occasion !

RADIOS 1940 à prix d'occasion

MODELES "CABINET" à 5 ou 6 LAMPES

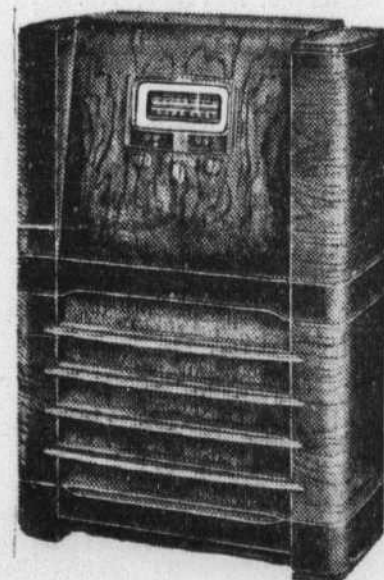
TROIS PRIX D'AUBAINE

49.50

59.50

69.50

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE



GARANTIE

de 30 jours accordée par DUPUIS sur chaque modèle.

ALLOCATION

EQUITABLE POUR VOTRE RADIO ACTUEL

Voici une offre peu banale en ce moment... et les plus sages ne perdront pas une si belle occasion d'obtenir un beau radio '1940' en ne payant que ce bas prix chez DUPUIS.

• WESTINGHOUSE • MARCONI
• GENERAL ELECTRIC • ROGERS
• DeFOREST

Ondes longues — ondes courtes

Pas de commandes postales s.v.p.
DUPUIS — mezzanine (De Montigny)